

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de l'oyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-3-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, samedi 8 janvier 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
480 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3361
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 3361

VOIR
EN
PAGE
TROIS

M. Thibaudeau Rinfret président de la Cour suprême du Canada

L'enquête sur la radio doit remonter plus loin que l'incident Bracken

Les circonstances qui ont entouré le refus de la radio de l'Etat aux partisans du "NON" lors du plébiscite d'avril 1942 sur la question de la conscription doivent être examinées — La responsabilité de ceux qui dirigent présentement la Société Radio-Canada

Les choses de la radio, de la Société Radio-Canada, des postes de Radio-Canada et des postes privés, si mêlées et si confuses qu'elles soient aux yeux pour ne pas dire aux oreilles du grand public, continuent de défrayer la chronique journalistique anglo-canadienne. D'un peu partout l'on entend réclamer des têtes, des têtes sur lesquelles on évite de mettre des noms mais qui n'en sont pas moins visées de façon bien précise : celles des membres du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, au nombre de neuf, et d'abord de leur président actuel, qui est M. René Morin, avocat, ancien député libéral à la Chambre des Communes; la tête aussi du directeur général adjoint de cette même Société, M. Augustin Frigon, ancien directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal, ingénieur de renom et auquel on reconnaît une exceptionnelle valeur de technicien en matière de radiophonie. Il n'est pas exagéré de dire que c'est à M. Frigon que revient la plus grande part du mérite pour l'établissement des postes et des réseaux de postes de Radio-Canada. M. Frigon, directeur général adjoint de la Société Radio-Canada, rempli à l'heure qu'il est, depuis la démission récente du Dr Thomson, en novembre dernier, la fonction de directeur général. C'est sous son administration que se sont produits les deux incidents qui ont déclenché la présente controverse et qui l'entretiennent: l'incident du *Citizens' Forum* à propos des débats que cette association entend radiodiffuser sous la rubrique *Of Things to Come*; l'incident Bracken, à propos d'un régime de censure des textes auquel le nouveau chef du parti conservateur mué en parti progressiste-conservateur n'a pas voulu se soumettre.

L'un et l'autre incidents surviennent certes comme des symptômes révélateurs d'un état de choses dont on a raison de se plaindre. Mais cet état de choses, dont la responsabilité pour une large part retombe sur M. Frigon comme sur M. René Morin et sur les collègues de celui-ci au Bureau des gouverneurs, existait toutefois bien antérieurement à la récente accession de M. Frigon à la direction ou à la gérance générale de Radio-Canada. On pourrait même dire que cet état de choses est antérieur au remplacement, en novembre 1939, de M. W.-L. Brockington par M. René Morin à la présidence du Bureau des gouverneurs. Si l'on adresse en effet le reproche à M. Morin de représenter la politique et même un parti politique, celui qui est présentement ministériel, le parti libéral, à la tête de la radio de l'Etat, l'on pourrait et l'on devrait faire de même dans le cas de son prédécesseur, M. Brockington à été et il est peut-être encore des conseils petits et grands du parti libéral. En cessant d'être président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada, n'est-il pas, sauf erreur, devenu conseiller particulier de celui qui est, en même temps que premier ministre, chef du parti libéral, M. Mackenzie King? A ce que l'on sait, M. Brockington a été, par rapport à M. Mackenzie King, un peu ce qu'est présentement M. Cyrille Vaillancourt par rapport au dictateur des *Prix et du Commerce* en temps de guerre, M. Donald Gordon. Qui nous peut garantir que l'influence de M. Brockington, devenu conseiller de M. Mackenzie King, n'a pas continué de se faire sentir dans les conseils de Radio-Canada et d'autant plus fort qu'il touchait de plus près à la politique et au chef d'un parti politique, après son départ de la présidence du Bureau des gouverneurs? Coïncidence assez curieuse, les ingérences les plus typiques de la politique dans les affaires de Radio-Canada et de la radio en général se sont produites depuis ce temps-là.

La démission de M. Brockington est de novembre 1939. Peu de temps auparavant, des élections générales avaient lieu dans la province de Québec, sur la décision du premier ministre provincial d'alors, M. Maurice Duplessis. On se souvient des difficultés que ce dernier eut tout de suite avec la direction de Radio-Canada à propos de l'utilisation des postes et des réseaux de postes. L'incident Duplessis était, nous semble-t-il, exactement identique à l'incident Bracken. M. Duplessis, pas plus que M. Bracken quatre ans après, ne voulait soumettre d'avance ses textes à des censeurs qu'il tenait pour des adversaires politiques, à des cen-

seurs que tout au moins il pouvait croire sous l'influence directe d'adversaires politiques.

Il est vraiment étrange que la presse anglo-canadienne ait attendu l'incident Bracken, fin de 1943, pour protester contre le régime de Radio-Canada. L'incident Duplessis, à notre sens, était d'importance beaucoup plus grande. Dans le cas de M. Duplessis, il s'agissait de discours relatifs à une campagne électorale, au moment où le peuple de toute une province, à la veille d'aller aux urnes, avait droit d'être éclairé sur la politique des divers partis se disputant le pouvoir. Le discours de M. Bracken à Hamilton, que Radio-Canada n'a pas radiodiffusé par un réseau de postes, ainsi qu'on le lui avait demandé, n'était après tout qu'un discours comme bien d'autres. Le refus essuyé par M. Bracken, pour vexant et injustifiable qu'il ait été, n'avait pas la conséquence du refus rencontré par M. Duplessis à l'automne de 1939.

Le grand reproche que l'on peut faire à MM. René Morin et Augustin Frigon, à propos de l'exercice de leurs fonctions respectives, le premier, de président du Bureau des gouverneurs, l'autre, de directeur général adjoint et, ces temps derniers, de directeur général suppléant de Radio-Canada, c'est d'avoir été des faibles, de s'en être laissé imposer jusqu'au point de paraître avoir des préoccupations de politique partisane. Ils ont certes le tort et la responsabilité de s'être prêtés à cela et le régime qu'ils représentent maintenant a grand besoin d'être modifié et rectifié. La Société Radio-Canada ne doit pas être la chose d'un parti, ce parti serait-il au pouvoir. Mais le régime qui existe, ça n'est ni M. Morin, ni M. Frigon qui l'ont établi; l'un et l'autre en ont été simplement les mainteneurs et les continuateurs.

Il est manifeste que tout récemment un ministre du gouvernement King, le général Lafliche, est intervenu sans en avoir le droit auprès du directeur de Radio-Canada, M. Frigon, à propos du programme *Of Things to Come* du *Citizens' Forum*. L'intrusion était injustifiée et injustifiable, en contradiction directe avec les règles et les règlements que Radio-Canada elle-même s'est posés. Mais cette intrusion-là était beaucoup moins grave que celle qui se commettait, en mars 1942, à l'occasion de la campagne antérieure au plébiscite sur la question de la conscription militaire pour service n'importe où. Une lettre, que nous avons citée ici même, de M. Frigon au secrétaire de la *Ligue pour la Défense du Canada*, M. André Laurendeau, portait en effet que le gouvernement avait donné des instructions relatives à l'utilisation de la radio et des réseaux de postes radiophoniques au cours de cette campagne. A toutes fins pratiques, il résultait de ces instructions que seuls les partisans du OUI avaient accès à des postes radiophoniques groupés en réseaux. A ce moment-là, M. Frigon n'agissait pas comme directeur général suppléant, il n'était que directeur général adjoint. On se servait de lui pour faire écrire à M. Laurendeau, mais le directeur général en titre de Radio-Canada, le directeur agissant, était encore M. Gladstone Murray. Aucun journal de la presse anglo-canadienne n'a protesté alors et pourtant le gouvernement, par cette première intrusion flagrante dans les affaires de Radio-Canada, posait un précédent dont on ne fait que commencer à subir les conséquences.

Si M. Bracken, le *Citizens' Forum* et presque toute la presse anglo-canadienne avec eux ont lieu et raison de se plaindre de Radio-Canada, que faut-il penser des griefs de la *Ligue pour la Défense du Canada* et de tous les partisans du NON lors du plébiscite d'avril 1942?

Au cours de la session parlementaire fédérale qui va s'ouvrir, il sera question des choses de la radio, le comité parlementaire de la radio va se remettre au jeu de son enquête annuelle. Cette enquête, pour être sérieuse, devra remonter plus loin et plus haut que l'incident Bracken, que l'incident du *Citizens' Forum*, elle ne devra pas s'en tenir à l'incident Bracken et à d'autres cas aussi doivent être examinés. Il le faut.

Emile BENOIST

L'actualité

Neiges d'antan

Un journal montréalais se demandait la veille de l'Épiphanie, par réminiscence sans doute de Villon: Où sont les neiges d'antan? Ce n'était qu'une locution métaphorique sous la plume de notre confrère. Neiges d'antan prenait pour lui le sens de coutumes aux anciennes résolutions familiales du jour des Rois que certains surnommaient le "petit Noël"; dépeçage de l'ois, régals aux beignes, tirage de la fève, traites inépuisables à l'eau de joie. Ces usages ne sont plus guère que beaux thèmes à souvenirs et à regrets de ce "temporel acti". Nos "fêtes" perdent leur caractère chrétien et familial. Elles se paganisent à vive allure. On les célèbre de plus en plus en skis ou au bar dans les vallons du "Nord", et peut-être au travail forcé de l'usine ou du bureau. Les pratiques de voisins d'autres croyances, ou sans croyance aucune, sont pour beaucoup un exemple déformateur.

Mais notre confrère regrettait les neiges d'antan au moment où les enfants, les skieurs et peut-être les poètes et les peintres interrogeaient le ciel et les météorologistes pour savoir si les légers cristaux qui tombent de là-haut couvriront enfin la glace des rues et des champs, pour leurs exploits de "môlage" et de "skiage". Le lendemain, le fir-

mement avait comblé leurs vœux. Une dense "bordée" avait habillé les arbres d'une épaisse parure de guimauve et nos rues étaient recouvertes d'un lit moelleux de plus-sieurs poudres.

Les anciens se disaient: Enfin, voici les neiges d'antan, et les grands-pères racontaient à leurs petits assis sur leurs genoux les tempêtes d'autrefois et évoquaient le temps de leur jeunesse où les hivers étaient invariablement neigeux. C'était, disaient-ils, l'époque où les bancs de neige atteignaient le niveau des pignons; on se promenait en cariole à la hauteur du faite des arbres et il fallait comme descendre d'une montagne pour entrer dans l'église. Il y a évidemment des vœux qui exagèrent, et prennent plaisir à étonner leurs interlocuteurs en "petite culotte". Quant aux anciennes neiges, il les jugent souvent à la mesure de leur taille enfantine.

Mais les neiges d'antan étaient-elles plus uniformément considérables que les nôtres? Oui et non. Il y a des cycles d'hivers neigeux aussi bien que des périodes d'hivers doux. Quant au froid, l'atmosphère que nos hivers se sont adoucis s'accorde avec les statistiques des grands bureaux météorologiques américains.

Les vents ont enregistré depuis plus d'un siècle une alternance régulière de séries de grandes froidures suivies d'une suite de saisons hivernales moins dures, en Amérique du Nord. Ces change-

ments se produisent en moyenne tous les quatre siècles.

Le Weather Bureau de Washington a noté que les froids de 1854 à 1872 ont été beaucoup plus rigoureux que depuis une quarantaine d'années; nos thermomètres contemporains ont marqué environ trois degrés de moins, pour être plus précis. L'hiver le plus terrible, celui de 1855-1856, ne s'est pas renouvelé.

Mais on nous prévient que le cycle des froids arctiques est susceptible de nous visiter de nouveau. Il doit en être ainsi des neiges; les grosses bordées d'antan peuvent revenir, si celles de notre temps sont moins massives.

Villon évoquait les belles dames et les neiges du temps dadis: "Où sont les neiges d'antan? L'aimable grand parait au figuré; il habitait un pays où les bancs de neige sont rares."

Depuis quelques heures, les vieux ne peuvent maugréer contre le présent, à l'égard de la masse des flocons blancs. L'antan a ramené encore une fois ses neiges.

Louis ROBILLARD

Citation d'actualité

"Très souvent, certaines gens animés d'excellentes intentions ne se sont pas suffisamment gardés du désir de faire de la propagande; cela nuit à l'objectivité de leurs jugements."

Bloc-notes

Champagneur

A combien d'entre nous, sauf aux anciens élèves des Clercs de Saint-Viateur, aux Jollettains et à un certain nombre de gens d'Outremont, ce nom de Champagneur est-il familier?

Et pourtant, ce Champagneur, simple frère d'abord puis prêtre chez les Clercs de Saint-Viateur, a joué un rôle considérable dans notre histoire; il fut l'un de nos grands bienfaiteurs.

Le Frère Antoine Bernard, notre distingué collaborateur, vient de nous rendre le service d'évoquer sa grande figure, en même temps que les origines des Clercs de Saint-Viateur au Canada.

C'est Mgr Bourget qui appela chez nous les Clercs de Saint-Viateur, comme il avait provoqué la venue ou la naissance de tant d'autres oeuvres. Le choix de Champagneur, premier supérieur des Clercs au Canada, fut singulièrement heureux. Il fut entouré de circonstances qu'il faut retenir. Les Clercs de Saint-Viateur n'étaient alors qu'une poignée, la plupart très jeunes. Le Frère Champagneur, qui avait près de quarante ans, qui était entré dans la congrégation nouvelle après un bref séjour au séminaire, faisait presque figure de vieux auprès de ses confrères. Quand, à la suite d'une étonnante allocution du grand évêque, celui-ci demanda aux religieux: Qui voudra me suivre au Canada? tous, sauf Champagneur, se déclarèrent prêts à marcher. Mgr Bourget dit alors au réfractaire: C'est vous que je choisis. Il n'eut pas à le regretter.

Le Frère, plus tard Père Champagneur, qui devait passer plus d'un quart de siècle au Canada, y fut l'âme et le créateur, pour ainsi dire, de la congrégation chez nous. Tous les premiers Clercs canadiens ont été formés par lui, en sa qualité de maître des novices. Il a été au principe de tous ses savoirs combien de fondations. A lire le petit volume du Frère Bernard, on est étonné de l'effort énorme et divers qu'on exigeait de cette poignée de religieux. Il semblait qu'on les eût capables de tout. L'événement a démontré que l'on n'avait pas tout à fait tort. En moins d'un siècle la semence jetée en terre par Champagneur et ses compagnons a produit les abondantes moissons que nous admirons tous, et qui paraissent presque invraisemblables si l'on se reporte aux débuts. On sait que l'institut a même eu plusieurs généraux canadiens-français.

Le Frère Bernard, qui ne livre aujourd'hui que le résumé d'une oeuvre beaucoup plus considérable, s'est trouvé faire, en même temps que l'histoire de Champagneur, celle des débuts de sa congrégation et même de la ville de Joliette. Il a évoqué en cours de route des figures fort intéressantes, celles de Mgr Bourget, de Berthelmy Joliet, de grand vicarier Manseau, etc. Nous doutons qu'il ait jamais existé chez nous une situation analogue à celle de ce pays de l'Industrie (c'est, comme on sait, le vieux nom de Joliette), où le fondateur fut tout d'abord le propriétaire, non seulement du collège, mais de l'église et du presbytère, qu'il avait construits. Le Frère Bernard n'a pas oublié que ces hommes, si grands qu'ils aient été, furent des hommes. Il ne les a point peints en saints de vitrail et ne s'est pas efforcé de leur donner, en a-t-il fixé dans nos esprits de plus durables images.

La vie du P. Champagneur se termine d'une façon singulièrement émouvante. Le religieux avait quitté son pays sans espoir ou volonté de retour. Après un quart de siècle, il était profondément enraciné dans sa patrie d'adoption. Il y achevait des jours encore pleins de labeur au milieu des fils qui le vénéraient, des oeuvres nées de son dévouement, quand une série de deuils vint affliger sa province d'origine en France. Il jugea qu'il pourrait être remplacé comme maître de novices au Canada, où il s'était formé un successeur, mais qu'on avait un urgent besoin de lui en France. On le pria donc de revenir. Il fut lire la lettre de quasi-supplication que lui adressait son général pour juger de l'opinion qu'on avait de lui chez les siens et de la puissance des attaches qu'on lui avait au Canada. (Il y avait même choisi son lieu de repos, dans le cimetière de la maison-mère à Joliette.)

Champagneur, sexagénaire, déjà ployant sous les premières infirmités de la vieillesse, ne voulut pas plus se dérober à ce nouvel appel qu'il ne l'avait fait vingt-sept ans plus tôt à celui de Mgr Bourget. Comme au début de sa jeunesse religieuse, il était resté l'homme d'obéissance. Il repartit pour la France, et il y devait mourir quelques années plus tard.

Mais il se passa alors quelque chose de très beau. Les religieux canadiens ne voulurent point que le champ de repos que s'était choisi chez nous le Père Champagneur ne recut point son maître. En 1906, les restes mortels du héros — le mot n'est pas trop fort — retrouvèrent l'Atlantique. Ils reposent aujourd'hui pour jamais au milieu de ceux de ses premiers compagnons et de ses nombreux fils.

Remercions le Frère Bernard d'avoir écrit et publié ces choses. Il nous a rendu un nouveau service.

Cartes françaises

Les dernières cartes de Noël et du Jour de l'An nous arrivent. La plupart, naturellement, la quasi-totalité sont, en français. Même celles qui

Les Russes enfoncent les lignes allemandes

Après trois jours de combats acharnés dans la boucle du Dniéper — Kirovograd encerclé

LONDRES, 8 (A.P.) — Les Russes ont lancé une nouvelle offensive dans la boucle du Dniéper et enfoncé les lignes allemandes après trois jours de combats. Le bulletin soviétique d'hier soir annonce que les troupes rouges ont complètement encerclé la ville de Kirovograd et avancé de 25 milles sur un front de 62 milles de largeur. Kirovograd, centre industriel et ferroviaire, se trouve dans le saillant le plus avancé des Allemands en Russie et constitue l'un des bastions qui protègent tout le front allemand dans la boucle du Dniéper. Il y a déjà plusieurs semaines qu'il se livre des combats indécis dans cette région.

L'armée du général Konev aurait mis en déroute cinq divisions allemandes et libéré 120 milles et villages,

notamment Adzank, à 10 milles au nord-est de Kirovograd, et Novgorodka, à 18 milles au sud-est. Il se peut que ce soit une grande offensive du général Konev pour libérer toute la boucle du Dniéper, l'une des plus riches régions de toute la Russie.

L'armée du général Vatutine qui avance à l'ouest de Kiev a occupé de son côté 70 villes et villages dont Klesov, à 13 milles à l'est de Sarny, centre ferroviaire qui se trouve à 35 milles au delà de la frontière polonaise. Une autre colonne de l'armée du général Vatutine a pris la ville de Rzhyshev sur le cours moyen du Dniéper au sud de Kiev et effectué ainsi sa liaison avec la tête de pont que les Russes avaient établie il y a déjà assez longtemps au sud de Peseyavlov.

Pages d'histoire

Les tentatives de paix en 1759-1760

Par M. l'abbé Georges Robitaille, de la Société Royale

M. l'abbé Georges Robitaille, spécialiste de la Guerre de Sept Ans, prépare un nouveau livre sur cette période passionnante. Il en a déjà publié des extraits dans les *Mémoires de la Société Royale*. Il veut bien nous en offrir aujourd'hui un autre chapitre, encore inédit, et qui intéressera tous les curieux d'une époque qui a si lourdement compté dans la vie de notre pays. On y apprendra beaucoup de choses à peu près inconnues de l'immense majorité des gens.

Le chapitre sur les opérations militaires en Europe en 1759, mérite d'être complété par quelques aperçus sur les dispositions des cours chez les belligérants. Il faut noter tout d'abord les ennemis, — et même les dangers, — que la politique de l'Angleterre à l'endroit de la Hollande et du Danemark faisait courir à la principale antagoniste de la France. Les croiseurs anglais et surtout les corsaires ne cessent de saisir les navires de la Hollande et du Danemark sous prétexte de commerce illicite. Une fois saisis, les tribunaux royaux (anglais), presque toujours déclarant ces navires marchands de bonne prise. La même chose avait lieu pour les bâtiments danois. Il y a dans les *Newcastle Papers* des documents qui montrent de façon évidente combien les esprits étaient montés contre la fièvre Albion, même dans ces pays où l'Angleterre avait accaparé de profondes sympathies. Bernstorff, le premier ministre du Danemark, écrivait à son ministre à La Haye: "Depuis plus de deux ans le pavillon du Roi se trouve exposé aux insultes des Anglais... Ce principe orgueilleux et tyrannique de ne consulter que ses propres intérêts et de ruiner tout le commerce de l'Europe, soit par des visites et des enlèvements illégitimes, exercés par ses armées, soit par les sentences plus injustes encore prononcées par ses tribunaux, l'a emporté... Aucun navigateur, de quelque nation qu'il soit, et quelque innocent qu'il ait pu être son négoce, n'a jamais obtenu une sentence équitable devant ces *Docteurs Communs* dont le nom va descendre en horreur à la postérité". (30 décembre 1759).

Bernstorff décide de s'unir à la Hollande afin d'établir une action commune contre un pareil état de choses. Le cabinet britannique, ayant eu vent de la démarche, se relâcha un peu de sa rigueur à l'endroit de ces deux pays qui montraient les dents et dont l'entrée en lice eût pu faire pencher la balance contre les armes britanniques. Mais un événement d'importance marqua la seconde partie de l'année 1759: la mort du roi Ferdinand d'Espagne. Elle eut lieu le 10 août. Tant que Ferdinand vécut, le ministre de Sa Majesté Catholique, Wall, inclinait son pays en faveur de

la Grande-Bretagne. L'anarchie régnait sous Ferdinand malade. Le ministre des Affaires étrangères pouvait à sa guise favoriser l'Angleterre, comme l'atteste la lettre de Bristol (l'ambassadeur anglais à Madrid) à Pitt (4 juin 1759). Seulement l'Espagne aussi avait des griefs, et Pitt n'entendait pas les redresser, comme le suggérait Bristol (30 juillet 1759).

Don Carlos, le nouveau roi, on pouvait le croire bien disposé à l'endroit de Louis XV. Ossun, ministre français à la cour de Naples, écrivait à Choiseul, le 10 septembre, que "S. M. Catholique paraît à présent revenir aux vrais principes qui sont l'intime union des différentes branches de l'auguste maison de France". En fait, dès le début de son règne, le roi d'Espagne s'efforça d'activer les négociations avec l'Angleterre en vue du rétablissement de la paix. L'ambassadeur à Londres, San-Severino, avait sondé le terrain dans une conversation avec Pitt. Celui-ci s'était contenté de répondre que personnellement, il désirait bien la pacification générale et qu'il inclinait à accepter la médiation de l'Espagne. Seulement il fallait tenir compte de la situation avantageuse dans laquelle se trouvait la Grande-Bretagne vis-à-vis de la France, et que du reste rien de définitif ne pouvait se faire sans en avoir prévenu ses alliés. Enfin il fallait attendre les nouvelles du Canada. A noter que l'on en était au milieu de septembre 1759.

Pendant ce temps, le nouveau Roi avait déjà proposé son concours à Louis XV. Choiseul, dans sa réponse, insista sur les véritables raisons qui pouvaient justifier la médiation armée de l'Espagne. Puisque le commerce de l'Espagne souffrait préjudice de la guerre, puisque la nation elle-même avait un intérêt souverain à voir se maintenir en Amérique l'équilibre des possessions établies par le traité d'Utrecht (1713), il est juste que le roi Carlos se déclare "contre la partie belligérante qui refuserait de souscrire aux propositions raisonnables que l'Espagne aura suggérées pour le rétablissement de la paix".

Et alors Choiseul présente ses vues concrètes sur la paix. Il fallait d'abord remettre à l'arbitrage du roi d'Espagne la délimitation des territoires d'Acadie et de l'Ohio, premier objet du conflit. La France consentait à remettre le Canada à l'Angleterre, à démolir Louisbourg et à évacuer l'Allemagne, mais l'Angleterre devait de son côté: "situer toutes les conquêtes faites par la France en Amérique ou ailleurs (21 septembre 1759)".

On imagine facilement la réponse de Pitt à cet exposé, surtout si l'on songe qu'il ne fit réponse qu'après la nouvelle de la prise de Québec. Pitt savait l'échec de Lally devant Madras et que les établissements du Sénégal étaient tombés entre les mains des Anglais. Le ministre britannique cependant, devant l'insistance de San-Severino, avait dit "que l'intention de l'Angleterre n'était pas de garder toutes les conquêtes qu'elle avait faites et qu'il s'en fallait que le Roi son maître fût éloigné de conclure une paix solide et raisonnable".

Seulement le roi Carlos devenait de plus en plus sympathique à la France. Entre autres choses il avait dit à Ossun, le nouvel ambassadeur à Madrid, que "la nouvelle de la prise de Québec lui avait glacé le sang, convaincu que, si la France succombait vis-à-vis de l'Angleterre, l'Espagne aurait bientôt son tour". En conséquence il était très disposé à venir au secours de la France et le plus efficacement possible, et il avait écrit à Abreu, son ambassadeur à Londres: "Si les Anglais ne veulent se prêter à un ac-

commodement raisonnable, le Roi prendra son parti".

Ce fut le 7 décembre que Sa Majesté Catholique reçut une réponse officielle à la communication annonçant la médiation espagnole. Bristol, l'envoyé anglais, informait le roi Carlos que les difficultés inhérentes à une médiation, lorsqu'il y a des alliés, avaient décidé le roi George, à faire, par l'entremise du prince Louis de Brunswick, des propositions directes aux puissances belligérantes en vue d'un congrès où serait discutée la pacification générale.

Le roi Carlos comprit; et il décida de passer outre et de procéder. Il fit remettre à Abreu, son représentant à Londres, une note écrite très ferme (5 décembre 1759) en faveur de la paix. On y pouvait lire cette phrase: "Le Roy ne peut pas regarder avec indifférence les arrangements que ses conquêtes (en Amérique) portent à l'équilibre établi par le traité d'Utrecht".

L'opposition de l'Angleterre à accepter la médiation espagnole devait faire naître pour de bon le pacte de famille et jeter définitivement le roi Carlos dans les bras de la France, et même conduire l'Espagne à la guerre contre l'Angleterre, à l'automne de 1761. Mais alors il serait trop tard. A l'automne de 1761 les Anglais avaient consolidé leurs conquêtes et la mort d'Elisabeth de Russie (janvier 1762) devait rendre intangible la suprématie anglaise. Les victoires françaises en Allemagne n'auraient servi qu'à permettre à la France

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Un Empire sur lequel le soleil n'est point supposé se coucher peut être l'objet parfois d'hallucinations curieuses. C'est ainsi qu'on lisait l'autre jour, dans un quotidien anglais de Montréal: "Nous prétendons que de même que la Grande-Bretagne, seule debout, a sauvé le monde d'un plongeon de mille ans dans l'abîme sombre de la barbarie et de l'esclavage, ainsi le Canada, à son crédit éternel, a sauvé la Grande-Bretagne". Si c'était vrai, les Anglais auraient tout de même été chanceux de nous avoir eu. Sans nous autres du Canada, c'en était fait de leur mission salvatrice à l'endroit du reste du monde! Si encore, les Anglais voulaient bien nous dire qu'après la guerre, ils mangeront notre bacon.

L'Institut démocratique Bouchard caractérise la démocratie dans cette formule: "La démocratie, c'est l'espoir: "Tout ce qui n'est pas défendu est permis".

Sommes-nous en présence d'une subtilité que la masse démocratique zura de la peine à éclaircir? Pour reconnaître les choses permises, il faudrait préalablement savoir par cœur la liste de celles qui ne le sont pas.

Difficulté extrême par ces temps de législations et de décrets innombrables et amphigouriques. Les juristes eux-mêmes y perdent leur peu de latin.

La démocratie est difficile à emprisonner dans une formule; sa définition sera toujours aussi controversée que son régime. Des maîtres de la précision y ont renoncé.

Pourquoi dit-on de Noël, selon la chanson et le vers d'Olivier Basselin, qu'il fut un "patriarche digne", bien qu'il ait inventé le vin et en ait bu tant et plus?

Lycrue, ancêtre des prohibitionnistes, avait interdit le vin dans sa ville modèle. Tout est ancien et tout se renouvelle.

Le Grincheux

8-1-44

Pages d'histoire

(suite de la première page)

de maintenir son prestige en Europe continentale. Elles avaient en échec l'ennemi de pénétrer dans le royaume de Louis XV. Ni l'Autriche ni Frédéric II n'en pouvaient dire autant.

Il y a dans la longue épêche rédigée par le duc de Choiseul à son cousin le comte (de Choiseul), ambassadeur à Vienne, des paroles qui méritent d'être retenues. Sur tout n'oublions pas la date de la dépêche: 29 octobre 1759. "M. le comte de Kaunitz ne regarde que ce qui touche sa maîtresse (Marie-Thérèse), mal, s'il jette les yeux sur ce qui s'est passé depuis que le suis entré en place (novembre 1758), il conviendrait que mon courage mérite quelques éloges. M. de Kaunitz sait quelle était la situation du royaume à la fin de l'année 1758, et le désir qu'on avait de la paix. (Entendez le désir que l'abbé de Bernis avait de la paix). Je crois que j'avais changé le ton à cet égard en arrivant ici, que les dispositions pour la campagne de 1759 étaient telles, que nous devions nous promettre des succès. Nous avons calculé que c'était à nous, dans l'alliance, à agir puissamment; cette année nous avions formé un plan offensif dans toutes les parties". Pessimiste, — car Choiseul le devient, — le ministre de Louis XV énumère les insuccès de 1759, sans noter les éclatantes victoires. Il ose écrire que les malheurs de la France ne sauraient être plus grands; et, quoique Choiseul s'en fâche, Kaunitz n'avait pas tort de le comparer à Bernis avant sa chute. "Malgré cette situation, continue le ministre, M. le duc de Broglie tiendra la campagne aussi longtemps que M. le prince Ferdinand, M. de Conflans va sortir et risquer une bataille navale pour aller prendre les 20,000 hommes que commande M. d'Aiguillon et les conduire en Écosse". Si l'expédition échoue? Choiseul assure l'Autriche que la France assemblera une seconde armée sur le Bas-Rhin et "nous ferons un projet de campagne d'hiver pour cette armée, tandis que M. de Broglie s'avancera en Hesse et contiendra la partie de l'Allemagne que protège son armée".

L'important document se terminait sur un ton vraiment pessimiste. Le cardinal de Bernis, s'il eût pu, dans son exil à Vie-sur-Aisne, lire le texte déprimant, se fût senti justifié. "Nous ne ferons pas la paix de terre sans ELLE (l'Impératrice), nous nous détruirons d'année en année en sa faveur, mais il faut prévoir que nous serons forcés par les circonstances à faire notre paix avec l'Angleterre, dès qu'elle sera possible, et que, quant à la guerre, si les efforts que nous allons faire manquent, nous la soutiendrons comme nous pourrions, en défendant nos frontières et en payant nos subsides à nos alliés. Ce n'est pas tout d'avoir du courage, il faut avoir le moyen de le soutenir, et ce serait tromper nos alliés que de ne leur pas parler clairement sur notre situation".

En fait les rois d'Angleterre et de Prusse privent l'initiative des propositions de paix, à la fin de 1759. On ne saurait trop insister sur le fait que l'Angleterre était presque aussi embarrassée que la France au point de vue des finances. Pitt, au début, très opposé à la coopération

des troupes anglaises en Allemagne, avait fini, par se laisser gagner, et il se faisait le champion des requêtes de Ferdinand qui, sans cesse, demandait une augmentation de ses effectifs. En 1758, Pitt avait brutalement signifié à Newcastle qui, poussé par le parolimonieux George II, demandait de nouveaux crédits, qu'il fallait plutôt abandonner le continent, ne plus faire que la guerre navale. Douze millions de livres sterling semblaient énormes au premier ministre (Newcastle) de la Grande-Bretagne, et au ministre des Affaires étrangères (Pitt); et cependant la France dépensait, en 1759, 500 millions de francs, c'est-à-dire quelque chose comme \$100,000,000. Newcastle écrivait le 1er décembre 1758: "Nous sommes unanimes à vouloir donner plus que nous avons". Et le 19 avril 1759, le premier ministre reprenait sur le même ton: "Il n'y a d'aucun côté aujourd'hui d'ouverture pour la paix. La détresse du royaume n'a jamais été dissimulée à M. Pitt, et il a été souvent informé de l'impossibilité de continuer sur cette échelle pendant une autre année, mais il n'a jamais voulu avouer qu'il envisageait l'avenir à ce point de vue".

Pour mettre le comble à ces difficultés très sérieuses, Pitt lui-même finit par se convaincre — en juin 1759 — que les Français allaient envahir l'Angleterre. Les rapports de ses espions lui mettaient sous les yeux les préparatifs exécutés par la main vigoureuse du maréchal de Belle-Isle. Et les flottes britanniques ne disposaient pas de 40,000 hommes pour repousser l'attaque imminente.

C'est à ce moment que George II reçut le billet de Frédéric proposant un congrès de tous les belligérants afin d'établir "une paix honorable et utile". Evidemment, le roi de Prusse demandait la paix, parce qu'il se croyait pas capable de tenir plus longtemps (20 juin 1759).

La première idée du congrès en revenait à Knyphausen, l'ambassadeur de Frédéric à Londres. Ce Prussien, d'une perspicacité merveilleuse, touchait du doigt les embarras dans lesquels se débattait l'Angleterre. Newcastle et Pitt en venaient souvent aux gros mots. En fait leurs vues et leur courage s'affrontaient souvent. Knyphausen percevait bien la jalousie de Newcastle et l'arrogance de Pitt. Le premier ministre venait terminer cette guerre-civilité les ressources anglaises, tandis que Pitt venait consolider son œuvre et assurer sa propre gloire en allant jusqu'à la victoire finale. Si, par malheur, pense le Prussien, Newcastle triomphe dans le cabinet, Frédéric est perdu, il demeure seul, face à la coalition si redoutable de la France, de l'Autriche et de la Russie. Un moyen s'offre au roi de Prusse: de ne pas tout perdre; pousser le roi George à demander un congrès qui décidera des conditions de la paix.

La lettre de Knyphausen est du 8 juin; le billet du roi de Prusse à son vif oncle George est daté du 20. C'est dire que Frédéric n'était pas toujours fermé aux avis de ses inférieurs. Le billet disait que les deux pays "déclaraient conjointement aux puissances ennemies qu'on était disposé à Londres et à Berlin à l'ouverture d'un congrès dans lequel on pourrait se concerter sur les moyens les plus propres à établir une paix honorable et utile à toutes les parties belligérantes".

Le roi d'Angleterre répondit en termes assez vagues, parce qu'il se sentait moins rassuré que Frédéric. Il tenait beaucoup à agrandir son Hanovre et à être indemnisé pour les pertes énormes subies par ses sujets. La conquête de l'Amérique ne l'eût pas consolé de ses pertes.

Les ministres anglais, dès juillet 1759, tinrent conseil et remirent à plus tard la décision. George II disait volontiers: "Il nous faut une autre campagne, nous ne pouvons pas faire la paix". Et Newcastle de répondre: "Beaucoup de ceux avec qui j'ai causé estiment que la première question est plutôt: 'Pouvez-vous continuer la guerre?' (Newcastle à Hardwicke, 21 juillet 1759).

Au 1er août, Pitt semble favorable à la paix. Louisbourg — qui ne devait tomber aux mains des Anglais que le 26 juillet, mais dont on escomptait la prise — et la Guedoupe lui apparaissent "comme les meilleurs plénipotentiaires que nous puissions avoir à un congrès", de même que le Sénégal et Gorée. Cependant Pitt juge qu'il ne faut pas se hâter. La victoire de Minden (1er août) — Ferdinand y faisait reculer Contades — releva les prétentions de Pitt. Seulement le 12 août, il fallait enregistrer l'écrasante défaite de Frédéric à Kunersdorf.

Dès le 1er septembre, le roi de Prusse écrit à Knyphausen que toute sa confiance est dans le sieur Pitt. Les Anglais pourraient, cette année même, mener à bien l'œuvre de la paix.

Grâce à cette nouvelle pression de Frédéric, le 26 septembre, le cabinet de Londres, réuni aux envoyés prussiens — Knyphausen et Michel — décida de proposer le congrès, mais on ne publierait la décision qu'après que le courrier de

Québec fût arrivé. On espérait toujours que Wolfe l'emporterait sur Montcalm.

Les ouvertures du Danemark en faveur de la pacification générale et d'une nouvelle intervention de l'ambassadeur espagnol décidèrent pour de bon les Britanniques et les Prussiens à faire leurs propositions aux puissances ennemies. La déclaration des deux rois fut datée du 29 octobre 1759. A la fin de novembre l'on put que le prince Louis de Brunswick, frère de Ferdinand et commandant en chef des troupes hollandaises, acceptait de présenter l'offre de paix des deux nations, à la France, à l'Autriche et à la Russie. York, l'ambassadeur anglais à la Haye, et Louis de Brunswick reçurent immédiatement la déclaration avec ses dernières retouches.

Quand Frédéric fut mis au courant des dernières propositions touchant le congrès — 12 novembre — il sentit son premier enthousiasme retomber. C'était au moment où il reprenait courage. Dans ces moments-là, le Hohenzollern était toujours menaçant. Il écrit brutalement: "Je me moque de l'amitié de l'Angleterre, si elle ne m'est point utile, et ma situation n'est pas aussi désespérée que l'imaginent Knyphausen". Mais celui-ci insistait en faisant voir le danger d'une paix secrète. La paix faite en secret sacrifierait la Prusse et favoriserait l'agrandissement du Hanovre au profit de George II. Au contraire la paix traitée au grand jour, en plein parlement, ne permettrait pas à personne de sacrifier le roi de Prusse. Il pourra ouvertement s'en mêler. Ces considérations de Knyphausen emportèrent les dernières hésitations du versatile Frédéric (12 novembre 1759).

Le 25 novembre le prince Louis remit aux puissances ennemies l'important document contre accusé de réception. Les ministres des trois grandes puissances témoignèrent de leur satisfaction. Sur tout Affry, l'ambassadeur français. En fait Choiseul se montre content. Vienne moins; et la Russie pas du tout.

Kaunitz prépara une contre-déclaration. Marie-Thérèse acceptait le congrès, à condition que les hostilités ne fussent pas interrompues pendant "toute la durée des négociations". L'ambassadeur français à Vienne — le comte de Choiseul, cousin du duc (de Choiseul) — note finement (14 décembre 1759): "Il est évident qu'elle (l'Impératrice) et son ministre n'ont d'autre époque déterminée pour la paix que celle de l'abaissement du roi de Prusse. D'autre part, M. de Kaunitz regarde cette démarche des cours de Londres et de Berlin comme la preuve du mauvais état où sont les affaires du roi de Prusse... mais je suis persuadé que l'Angleterre a principalement en vue d'élever la médiation de l'Espagne. Quoi qu'il en soit, M. de Kaunitz pense qu'on ne peut refuser une proposition aussi authentique que celle-ci et il a ajouté: 'Après tout, un congrès n'est pas une paix, on a bien vu des congrès se rompre'".

Louis XV et Choiseul, au fond, n'étaient guère enthousiastes. Ils redoutaient un piège et soupçonnaient les Anglais et Frédéric de vouloir diviser les Alliés. Versaillais les consentaient à la réunion du congrès "pour les seuls différends qui agitent l'Allemagne". La réponse de la Prusse fut nettement opposée au congrès. (12 décembre 1759). Elizabeth songeait à conserver, à titre permanent, la Prusse royale qu'elle occupait depuis deux ans, et elle imaginait que Frédéric n'y consentirait jamais.

Comme question de fait la note collective des Hauts Alliés ne rejoignit La Haye que le 3 avril 1760. Ceux qui en firent la lecture eurent peine à croire que la paix générale sortirait de ce document. La grande difficulté était que la France voulait faire une paix directe avec l'Angleterre seule, et ne pas s'occuper de la Prusse. Louis XV ne pouvait faire autrement à cause de son traité avec l'Autriche. Or, Frédéric ne voulait pour aucune considération être abandonné par les Anglais: il se voyait d'avance dépecé par Marie-Thérèse et Elizabeth. Et l'Angleterre, du reste, ne pouvait se désintéresser du continent.

En Grande-Bretagne, la lettre de Ferdinand à Pitt (Marbourg, 11 janvier 1760) avait jeté la terreur. Le brillant général, dont l'armée était composée de contingents anglais et allemands, écrivait en toutes lettres que "l'armée du roi de Prusse est fondue jusqu'à la moelle de ce qu'elle était au commencement de la campagne. Si l'Autriche ne lui rend ni les officiers ni les soldats pris à Mexan et à Meissen, cela produira une diminution trop grande dans son armée pour n'influer pas sur le tout".

Au même moment, l'ambassadeur anglais (Mitchell) auprès de Berlin écrivait à Holdernesse une lettre d'un pessimisme outré (16 janvier 1760): "Le roi de Prusse fera tout ce qu'un homme peut faire, mais son pays est épuisé, les moyens d'action font défaut, ses meilleurs officiers sont tués ou pri-

sonniers, et je dois l'avouer avec la plus grande anxiété, un déculement général règne dans toute l'armée et sa majesté prussienne est peut-être le seul à ne pas subir l'influence fâcheuse qui en résulte". Mitchell concluait qu'il fallait au plus tôt détacher la France de l'alliance: aucun autre moyen n'existe de sauver le roi de Prusse.

York et d'Affry furent donc autorisés à prendre langue des janvier ou février 1760 à la Haye. La France avait accepté la médiation de l'Espagne à qui elle s'en remettait pour la guerre maritime, écrivait Choiseul, le 24 février 1760. Seulement Louis XV adopterait tout autre procédé que celui de tenir le roi Carlos au courant. Mais il fallait tenir compte de l'Autriche qui ne voulait évidemment pas que la France lâchât. Et l'Angleterre ne pouvait pas abandonner la Prusse aux rigueurs de Marie-Thérèse et d'Elizabeth.

Dans ces conditions, la paix — le congrès même — devenait impossible.

Il est sans doute intéressant de noter que Frédéric, qui avait brûlé les étapes, s'adressa à Voltaire afin de rejoindre Choiseul.

Frédéric, il est vrai, affectait de ne pas prendre Choiseul au sérieux. Le 20 décembre 1759, Choiseul écrivait à Voltaire pour le bénéficier du roi philosophe: "Mandez-lui que malgré nos échecs et d'après les siens, le Roi (de France) pourra perdre pour un temps ses possessions d'Amérique, mais qu'il est encore le maître d'entretenir la puissance prussienne. (Calmettes, Choiseul et Voltaire, Paris, 1902).

Ce fut en vain que Frédéric envoya un émissaire à Paris comme observateur (mars 1760). Edelsheim, qui avait pris langue avec le bailli Froulay, redevint breloqué. L'affaire ne pouvait avancer. D'autant que Frédéric par trop souvent insultait ses adversaires par des lettres que recevait le solitaire de Ferney. L'indiscrète patriarcale n'avait rien de plus pressé que de transmettre les injures.

Lorsque, le 10 avril 1760, le roi de Prusse reçut la contre-déclaration des puissances, il éclata. "On je me suis bien trompé, écrit-il au prince Louis de Brunswick, ou cet écrit a été dicté par Kaunitz. Ces gens sont enflés de leurs succès et ils ne veulent pas la paix. Tous ces délais ne sont amenés que pour avoir le temps de m'écarter, mais j'espère qu'ils en seront les dupes".

La contre-déclaration avait été remise à York et à Louis de Brunswick à La Haye, le 3 avril. Une lettre de Choiseul à Affry accompagnait le document. Choiseul se croyait obligé à la séparation des deux guerres et à ne pas inclure expressément le roi de Prusse dans les tractations préliminaires, quitte à insérer le roi de Prusse plus tard, peut-être par des articles secrets, à cause de l'Autriche. Celle-ci, à cause de la Russie — tenait absolument à ce que Louis XV aidât jusqu'à la fin à l'abaissement de la Prusse. C'était d'ailleurs l'avis de l'Espagne. Que la France fasse sa paix particulière avec l'Angleterre, à la bonne heure, mais qu'elle ne couvre pas la Prusse.

Encore ici, Pitt fit tout échouer. Il ne voulait pas se prêter à l'équivoque que Choiseul eût voulu introduire. Il feignit de craindre qu'une pareille équivoque ne semât la zizanie entre l'Angleterre et la Prusse. Quant au ministre anglais était offensé d'un mot de Choiseul: "Qu'aucun parti ne gâche grand-chose dans cette guerre". Il en avait conclu que "la Prusse traiterait pour nous et ferait notre paix; en d'autres termes, que nos conquêtes seraient à la discrétion du roi de Prusse, comme moyens de marchandage pour ses propres intérêts".

Vainement le premier ministre (Newcastle) intervint, parla des embarras de l'Angleterre. Pitt reprit que la nation anglaise était en bien meilleure posture que la France pour continuer la guerre. "Nous n'avions pas besoin de paix, mais par amour pour le roi de Prusse, nous consentions à renoncer aux grands avantages que nous pouvions nous promettre de la campagne actuelle". Le jugement de Hardwicke sur Pitt est très juste: "Pitt ne sait pas comment s'y prendre pour obtenir la paix. Il se rend compte qu'il faut restituer bon nombre de nos conquêtes et que la population, dont on a surchauffé l'esprit à un degré excessif et auprès de laquelle il ne veut pas perdre son prestige, en sera fort déçue; aussi la perspective prochaine d'un arrangement n'est pas sans l'émouvoir". (Hardwicke à Newcastle, 10 avril 1760).

Juste à ce moment, Frédéric changeait de ton et d'opinion. La confiance renaissait chez lui. Mitchell, l'ambassadeur à Berlin, écrit à Newcastle: "Quidquid vult, valde vult. C'est la clef de tout son système. Bien souvent j'ai eu de gros soucis en pensant à la difficulté que Votre Grâce et d'autres ministres du Roi trouveriez à diriger et à endiguer dans des limites raisonnables cette imagination à nature torrentielle".

Comme le note, avec beaucoup de justesse, Richard Waddington, la paix échoua parce que la bonne volonté des trois puissances qui créait d'abord qu'on lui tendait un piège et il était très surveillé par Strahlenberg, l'ambassadeur de Marie-Thérèse à Paris. Quand Choiseul eut pris confiance, Pitt se mit à reculer et rompit sur une question de procédure.

"Il est naturel de croire que l'intransigence de Pitt lui fut inspirée par le désir d'achever les entreprises commencées et de consolider au prix d'une guerre à outrance, avec sa gloire personnelle, la suprématie maritime et coloniale de sa patrie. Les vues du ministre britannique furent secondées par le revirement de Frédéric qui fut découragé de l'indécision habituelle dans son génie et dans son étoile". (Waddington).

Ce qui n'empêcha pas Pitt de s'être amusé — en octobre 1759, après la prise de Québec — à préparer un mémoire sur les exigences de l'Angleterre en vue de la paix. Ce document se trouve dans les *Newcastle Papers*, 32397. L'Angle-

terre aurait demandé tout le sud du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, laissant le nord à la France. "De Montréal, la frontière suivrait la rivière Ottawa jusqu'au 47e degré de latitude, gagnerait le lac Huron et longeait le lac Michigan et les rivières d'Illinois et Mississippi et jusqu'à l'océan... Au surplus, peut-être vaudrait-il mieux de s'en tenir au principe de l'uti possidetis". Choiseul se remit tout entier à la guerre et à préparer le pacte de famille avec l'Espagne. "Peut-être se- ront-ils plus traitables dans quelques mois". (10 mai 1760).

Une autre tentative de paix — beaucoup plus sérieuse celle-là — devait se nouer en juin 1761. Choiseul et Pitt devaient de nouveau s'affronter. A nouveau ils ne pourraient s'entendre, mais ce serait leur dernière rencontre. Pitt devait se retirer en octobre 1761, après avoir, par son intransigence, jeté l'Espagne en pleine guerre contre son pays. La morgue haïeuse du ministre anglais avait fini par dépasser la mesure. Le cabinet britannique le réjeta. A d'autres serait laissée la mission de préparer la paix de février 1763.

"Pourquoi nous sommes divisés"

Une nouvelle édition porte le tirage à 45,000 exemplaires

L'Action Nationale, qui a édité sous forme de brochure la magistrale conférence que M. le chanoine Lionel Groulx a prononcée sous le titre: *Pourquoi nous sommes divisés*, est heureuse d'annoncer qu'elle vient de recevoir une nouvelle édition de cette conférence, ce qui porte le tirage total à 45,000 exemplaires.

Il est à souligner que les demandes ont été tellement nombreuses, jusqu'à aujourd'hui, que l'Action Nationale n'a pu répondre avec beaucoup de rapidité aux commandes qui lui étaient faites. Elle s'excuse auprès de son public tout en se réjouissant de constater que la diffusion de cette brochure a dépassé les plus optimistes prévisions.

Les commandes continuent d'arriver encore chaque jour au secrétariat, et tout laisse prévoir que le nombre de 45,000 exemplaires ne sera pas encore suffisant. De toute façon, l'on est prié d'envoyer le plus tôt possible ses commandes à l'Action Nationale, chambre 603, 4 est, rue Notre-Dame, Montréal: tél.: MA. 2837. On sait que la brochure se vend, 05 sous l'unité et 835 les mille.

Causes de la Commission des prix

Zoël Wery, faisant affaires sous la raison sociale de St. Arsène Fruit Store, s'est égaré coupable, devant le juge Omer Légarand, d'avoir vendu des oranges à un prix plus élevé que le prix maximum fixé par la Commission des prix. Le tribunal l'a condamné, hier matin, à une amende de \$25 et au paiement des frais.

Me André Montpetit représentait la Commission.

Le 2 juillet dernier, la Commission des prix adressait à Gérard Valler, 5828, rue Saint-Hubert, un ordre de ne pas employer pour la fabrication de matelas et de meubles rembourrés plus de métal que la quote-part qui lui était allouée. Valler était accusé hier matin, devant le juge J.-C. Langlois, d'avoir ignoré cet ordre et s'est reconnu coupable. Me P.-E. Renault, a suggéré au tribunal d'imposer une amende de \$100, mais le juge Langlois a condamné l'accusé à une amende de \$50 et aux paiements des frais.

Le juge Langlois a imposé une amende de \$25 et le paiement des frais à la compagnie Place d'Armes Sandwich Shop Limited, 751, Place d'Armes, accusée d'avoir offert et mis en vente des repas, rafraichissements et breuvages à des prix plus élevés que ceux de la période de base. Me F.-D. Genest, c.r., occupait pour la poursuite. (Comm.)

Les médecins prescrivent

LE TRAITEMENT PAR INHALATION

DUKE-FINGARD

POUR

LA SINUSITE

LA BRONCHITE

L'ASTHME

qui fait disparaître l'infection.

Le traitement par inhalation

DUKE-FINGARD

contribue largement aux bienfaits apportés à la médecine et à l'humanité souffrante. Il y a plusieurs réimpressions d'articles de revues médicales au sujet du traitement Duke-Fingard que l'on peut obtenir en écrivant aux hôpitaux d'inhalation Duke-Fingard au Canada, à Ottawa, à Toronto ou à

1227, Carré Phillips

Tél.: HA. 5644

Montréal

Essayez El Pietto Londres

FRAIS ET DOUX A FUMER

Manufacturé, ainsi que le cigare populaire DODGE, par

J.-E. PIETTE & FRERE, 4355 Doleit, Montréal - HA. 6718

LES MEDECINS RE-

COMMANDENT NOS

BANDES

HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE

MONTREAL

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez le bande qui convient à votre malade.

Nous avons un assortiment complet de bandes

herniaires, bandes médicales, bas élastiques,

supports, vestes en chamois ou en flanelle

rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.

Essayez à domicile ou dans nos salons

privés sans frais additionnels. Experts

et experts à votre service au-

sant selon l'ordonnance de

votre médecin.

JOUR ET NUIT

HA. 7251

Assemblées, conférences, etc.

Samedi, 8 janvier

A la Centrale Jockey, 137, rue St-Denis: cours d'action catholique à 7 h. 45; cours de doctrine sociale à 8 h. 30. Conférence du R. P. Félix-A. Morlion, O.P. à l'Auditorium du Plateau, à 8 h. 30 p.m. sous les auspices de Fides. Sujet: "Tous les chemins mènent à Rome".

Lundi, 10 janvier

Institut Pie XI, à l'Institut des Sœurs-Muettes, 3725, rue St-Denis: cours de doctrine à 4 h. 45; cours de morale à 5 h. 30; cours sur le Corps Mystique à 7 h. 45; cours de morale à 8 h. 30.

People's Forum, à 8 h. 15 p.m. au Mont-Royal High School, 1000, rue St-Denis. M. Harry Carmichael, éducateur. Sujet: "The fight in our minds".

Mardi, 11 janvier

Institut Pie XI, à l'Un. de Montréal, 2900, boul. Mont-Royal, cours d'action catholique, à 4 h. 45; cours d'histoire de l'Eglise, à 5 h. 30.

RELATIONS

SOMMAIRE — DECEMBRE 1943

EDITORIAL... Faux Frères.

ARTICLES... Acadie constructive, Alexandre Dugré

Langues et bon voisinage, Louis Foley

L'Eucharistie et la réforme sociale, Bernard Hardy

Ecoles publiques étatsunniennes, Louis C. de Léry

C.P. 7679 et M. & S. Gérard Picard

Esquisse rationnelle de la construction

britannique, Louis Godfrey

L'accueil jockey, Emilia Lacroix.

COMMENTAIRES... Canadiens des deux langues — Qui

pression Québec, l'Eglise ou les trusts?

La codification abolie en Russie —

Minorité française d'Alberta — Femmes et filles à l'usine.

CHRONIQUES... La lutte contre le crime, J. F. Dalton

Au service de la pédagogie, Jean Vallard

Mouvement de la population canadienne, 1931-1941, J.-A. Baudoin.

HORIZON INTERNATIONAL... Allemagne — Pologne,

Joseph H. Ledit.

LIVRES RECENTS... Mystique

d'un monde nouveau — La grande

clarté du Moyen Age — La Bataille

des Flandres — Pétain? — La cons-

ciencede Pierre Laubier — Stowaways

— Il y a soixante ans — Les Gens

du Pays — Deviens un chef — L'Homme,

cet inconnu — La Vie française

— L'Amor de l'éducation — Un petit

Univers — Richelieu — Terre des

Hommes — Les contes de la Vieillesse

— Le Grand Masqueline — Miracles

— A la trace de Dieu — Comment se

faire des amis pour réussir dans la

vie — Quo vaut la chiropratique? —

Etes-vous malin? Répondez-moi —

L'Anglais-Eclair — Vers l'idéal —

L'Education dans le mouvement co-

opératif — Images d'Alain Fournier.

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le

SEUL MOYEN de ne jamais le man-

quer — 3 sous le numéro.

MONTREAL, 8 janvier, 1944.

MICHEL GUIMONT,

secrétaire.

GRANDEUR NATURE

11c

Manufacturé, ainsi que le cigare populaire DODGE, par

CANADA	\$6 50
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unit et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
E.-UNIT et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

SAMEDI, 5 JANVIER 1944

TEMPS PROBABLE

BEAU ET FROID

Le juge Thibault Rinfret nommé à la présidence de la Cour suprême

Sir Lyman Duff démissionne — M. Mackenzie King annonce la nomination de M. Rinfret — Belle carrière

Ottawa, 8. — M. Mackenzie King a annoncé hier soir la retraite de sir Lyman P. Duff, juge en chef du Canada, et la nomination de l'hon. juge Rinfret, de la Cour suprême comme son successeur.

M. King a déclaré ce qui suit: "Sir Lyman Duff, qui a été pendant 10 ans le juge en chef du Canada, a servi avec beaucoup de distinction notre organisation judiciaire pendant près de 40 ans. Il y a maintenant trente-sept ans qu'il a été appelé à la Cour suprême du Canada, laquelle il a présidée avec une grande compétence pendant près de onze ans. Dans les nombreux jugements qu'il a prononcés, sir Lyman s'est attaché plutôt à l'esprit qu'à la lettre de la loi.

"Il est caractéristique du dévouement de sir Lyman au service du bien public qu'il a, à la demande du gouvernement, renoncé deux années de suite à toute idée de retraite et de tranquillité bien que son âge ainsi que sa longue et brillante carrière l'eussent autorisé à le faire, et cela afin de continuer à mettre sa vaste expérience au service du Canada durant ces deux années passées si vitales et d'une importance si difficile.



M. THIBAUT RINFRET, le nouveau président de la Cour suprême du Canada.

"A cause de son exceptionnelle vigueur de pensée, de sa culture si riche et si variée et de l'intérêt qu'il prend à toutes choses, non seulement le Canada mais aussi tous les pays du Commonwealth britannique se réjouiront du fait que la retraite de sir Lyman Duff

de la position de juge en chef du Canada n'affectera d'aucune manière sa position de membre du comité judiciaire du Conseil privé du Royaume-Uni. Il est membre à vie de ce tribunal suprême.

Sir Lyman laisse la fonction de juge en chef, convaincu que nul autre membre de l'organisation judiciaire canadienne n'a connu une plus belle période de service et n'a joué plus entièrement de l'estime de la magistrature et du Barreau de notre pays, de même que de la confiance et du respect de ses concitoyens.

M. le juge Rinfret, qui lui succède à la fonction de juge en chef, est le juge senior de la Cour suprême du Canada, à laquelle il a été nommé en 1924. Le nouveau juge en chef, comme son prédécesseur, jouit d'une grande expérience judiciaire et est hautement estimé des membres du corps judiciaire et de la profession légale du Canada.

Le juge en chef Thibault Rinfret est né à Montréal le 22 juin 1879, fils de M. F.-O. Rinfret et de dame Albina Pominville. Il fit ses études secondaires au collège Saint-Marie et obtint son baccalauréat en 1897. Après ses études de droit à l'Université McGill, dont il fut diplômé en 1900, il devint membre du Barreau de la province de Québec en 1901 et commença la pratique de sa profession à Saint-Jérôme, en société avec M. Jean Prevost, ancien ministre dans le cabinet Gouin.

M. Rinfret vint exercer sa profession à Montréal en 1910 comme associé de M. J.-L. Perron, ancien ministre dans le cabinet Tasche. En 1922, il était nommé juge de la Cour supérieure de la province de Québec, poste qu'il occupa que deux années, jusqu'en 1924, alors qu'il fut nommé à la Cour suprême du Canada, où il siège depuis vingt ans. Aux élections fédérales de 1906, il fut candidat libéral dans le comté de Terrebonne, mais il fut défait. Il est le frère de M. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King et ancien maire de Montréal.

Docteur en droit des Universités de Montréal et d'Ottawa, le juge Rinfret a enseigné le droit pendant quelque dix ans à l'Université McGill. Il fit aussi partie de la Commission d'enquête Rowell-Sirois jusqu'à ce que la maladie l'oblige à donner sa démission.

Il a épousé Mlle Georgine Rolland, fille de feu M. S.-J.-B. Rolland, de Montréal, dont il a eu trois fils et une fille. Il habite Ottawa depuis sa nomination à la Cour suprême.

Les Américains s'emparent de San-Vittore

NEW-YORK, 8. (A.P.) — La British Broadcasting Corporation a annoncé hier soir dans une émission captée aux Etats-Unis que les troupes étatsuniennes s'étaient emparées de San-Vittore, à 6 milles au sud-est du centre stratégique de Cassino.

LONDRES, 8. (C.P.) — La radio allemande a prétendu hier soir que le commandant de la 5e armée alliée en Italie, le général Mark-W. Clark, avait déplacé son quartier général et qu'il amenait de puissants renforts en préparation d'une offensive de grande envergure contre les lignes allemandes. L'émission ne précisait pas l'endroit choisi comme nouveau quartier général, mais elle laissait entendre que le général Clark s'était rapproché du front.

Pourparlers rompus entre les professeurs et la Commission

La troisième réunion du Comité de conciliation a eu lieu hier après-midi aux bureaux de la Commission scolaire et, après une heure de discussion, les représentants de la Commission et ceux de l'Alliance catholique des professeurs ont décidé de suspendre les pourparlers.

Le président de l'Alliance, M. Léo Guindon, a remis à la presse le communiqué suivant:

"Au début de la réunion, M. Marc Jarry, secrétaire, à la demande de M. Alfred F. Larose, président, donna lecture d'un rapport des avocats de la Commission, MM. G. Adam et G. Favreau. Ceux-ci prétendent que, dans les circonstances présentes, une convention collective serait illégale et de nul effet.

Les représentants de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal soumettront ce point d'illégalité à leur propre avocat, Me Victor Pagé. Celui-ci fournira son point de vue pour mardi prochain, date probable de la prochaine réunion du Comité de conciliation. D'ici là, les pourparlers sont suspendus."

Les membres de l'Alliance seront convoqués à l'assemblée spéciale qui aura lieu mardi soir prochain, le 11 janvier, à l'Auditorium du Plateau, alors que les représentants feront rapport des délibérations du Comité de conciliation.

Concessions territoriales de la Pologne à la Russie

D'après le "Times", de Londres, ce serait la seule façon pour les Polonais de se ménager l'amitié et l'appui des Russes

Londres, 8 (spécial au New York Times et à la Gazette) — Le Times de Londres écrit aujourd'hui que la Pologne devrait en définitive accroître sa sécurité en offrant de faire des concessions territoriales à la Russie.

L'histoire a démontré, conclut le journal, que la sécurité durable de la Pologne ne peut être assurée que par l'entente étroite et la collaboration soit avec l'Allemagne, soit avec la Russie, et les événements de ces quelques dernières années ont mis en lumière qu'une alliance entre la Pologne et la Russie est à conseiller pour les deux puissances.

L'agression brutale de l'Allemagne le 1er septembre 1939 et les atrocités indécibles avec lesquelles elle a exploité sa victoire militaire, ont scellé une alliance polono-russe indispensable à la Russie, comme l'a prouvé de façon convaincante l'agression du 22 juin 1941. Sa nécessité repose sur le plus solide fondement de tous: une reconnaissance claire et évidente par les deux côtés des dures réalités de la situation.

Le journal souligne que les Russes n'ont jamais été satisfaits de la frontière russo-polonaise d'avant-guerre, et l'opinion britannique pas davantage.

"Dans son accord avec la Pologne de juillet 1941, la Russie a re-

connu que les ententes territoriales faites par elle à l'automne de 1939, une mesure de protection personnelle comme les événements ultérieurs l'ont démontré, ont perdu leur validité; et le gouvernement britannique a ajouté son assurance à la même occasion qu'il ne reconnaissait pas non plus ces changements d'autre part, la Russie a montré clairement qu'elle n'accepte pas la frontière russo-polonaise établie sous des conditions très différentes en 1921.

L'opinion britannique n'a jamais été satisfaite au sujet de la justice de cette ligne, qui s'éloignait considérablement des recommandations soigneusement préparées et soumises par une commission compétente à la Conférence de paix de 1919; et quoique les porte-parole officiels de la Pologne se soient efforcés de toute déclaration indiquant une volonté de modifier la ligne — peut-être sous l'impression fautive que tout mouvement spontané de leur côté affaiblirait leur chance de marchandage, — il n'est pas osé de présumer que l'opinion polonaise responsable est prête à faire des concessions. Il est certain qu'en définitive, faire des concessions territoriales dans la région en jeu serait payer bon marché pour l'assurance solide de l'amitié et de l'appui de la Russie à l'avenir."

Le rapport de l'"Aluminium"

Québec, 8. — La Commission d'enquête chargée par le ministre provincial du Travail d'étudier les conditions de travail des ouvriers de la compagnie d'Aluminium du Canada, de Shawinigan, s'est réunie hier, à Québec, et son secrétaire, M. Jean-Pierre Després, a remis hier soir le communiqué suivant:

"Depuis le 11 novembre dernier, les commissaires, le Dr F.-J. Tournegrand, Percy-E. Radley, J.-A. Isabelle et Jean-Pierre Després, secrétaire de la commission, ont siégé à dix-sept reprises, soit à Québec, soit à Shawinigan ou Arvida. La Commission est entrée en contact avec les ouvriers, les représentants du Syndicat et les autorités de la compagnie. Les ingénieurs engagés par la Commission pour faire des études de temps, doivent faire parvenir leur rapport technique dans quelques jours. Les différents examens médicaux, exigés par la commission, seront également terminés dans quelques jours.

"La Commission attend ces jours-ci le rapport du Dr Lucien Brouha, spécialiste belge en physiologie du travail, attaché à l'Université Harvard, Cambridge. Le Dr Brouha a fait deux voyages à Shawinigan durant le mois de décembre. Avec le concours des ouvriers, il a fait certaines expériences se rapportant aux conditions de travail des ouvriers. La semaine dernière, le nouvel exécutif du Syndicat catholique de Shawinigan a rencontré les membres de la commission.

"La commission devrait être en mesure de faire rapport au ministre du Travail au cours des prochaines semaines. On s'attend à ce que le rapport de la Commission fasse époque dans les annales de l'industrie de l'aluminium et des conditions de travail des ouvriers."

Mort mystérieuse d'un cultivateur

M. James Murray, 50 ans, La Conception, à 85 milles au nord de Montréal, a été trouvé mourant, le matin du jour de l'an, sur le plancher d'une étable où se trouvaient plusieurs chevaux. La Sûreté provinciale enquête. On ne sait pas exactement si l'homme a été blessé par un cheval ou s'il a été victime d'une agression. Le Dr T. Lachapelle, de Mont-Laurier, coroner du district de Labelle, avertit aussitôt la Sûreté provinciale, le juge autopsie la mort mystérieuse. Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, indique que la mort de M. Murray est attribuable à une fracture du crâne.

Les policiers réclament un minimum de \$2,400

A une réunion tenue hier soir au Café Saint-Jacques, et à laquelle assistaient plus de 400 policiers, l'Association canadienne des employés de la police de la ville de Montréal a décidé de réclamer un salaire minimum de \$2,400 pour chaque agent et des conditions de travail identiques à celles qui prévalent à Toronto. Le but de la réunion était de présenter des propositions sur lesquelles les intéressés s'étaient préalablement entendus au comité d'arbitrage présidé par Me Roger Brossard.

Assemblée C. C. F. à Saint-Boniface

Saint-Boniface, Manitoba, 8 (C.P.) — M. Jacques Casgrain, organisateur de la C. C. F. pour la province de Québec, a déclaré ici dans un discours hier soir que le sort des travailleurs ne serait pas amélioré par un mouvement national comme le Bloc populaire, dirigé par M. Maxime Raymond, député du comté de Beauharnois-Laprairie.

Les Russes en Pologne

Complexité des différends territoriaux — La Russie ne reconnaît pas l'ancienne frontière polonaise

Londres, 8. (A.P.) — "Le mouvement clandestin polonais continue à combattre les Allemands, mais ceux qui en font partie deviennent prisonniers de guerre lorsqu'ils tombent aux mains de l'armée rouge", a déclaré hier soir un haut personnage polonais. Ce personnage n'a pas répondu directement lorsqu'on lui a demandé s'il avait déjà été informé de cas particuliers de ce genre, mais il a déclaré qu'il est sous l'impression que les partisans polonais seront faits prisonniers lorsque les Russes atteindront les régions où ils opèrent.

Les Polonais sont très pessimistes sur la possibilité d'une réconciliation avec la Russie. Même si la déclaration du gouvernement polonais à Londres il y a deux jours et les instructions envoyées au mouvement clandestin portaient à croire que la Pologne était disposée de tenter d'en venir à une entente avec les Russes, un haut personnage polonais à Londres a déclaré que la Pologne n'est pas prête à céder du territoire à l'est en échange de promesses de compensation aux dépens de l'Allemagne à l'ouest. Le gouvernement polonais, dit-il estime que les questions territoriales à l'est et à l'ouest sont distinctes.

La Russie a déjà clairement indiqué qu'elle ne reconnaît pas l'ancienne frontière polonaise et qu'elle considère comme territoire soviétique la moitié orientale du pays qu'elle a occupée en 1939 d'accord avec l'Allemagne. Pour autant qu'on le sache à Londres, le premier ministre Staline n'a rien dit pour l'instant après la victoire militaire le règlement des différends de frontières. Moscou a gardé hier le silence sur cette question qui revêt un caractère d'acuité par suite de l'entrée des troupes rouges en Pologne. La Ligue des Patriotes polonais, qui a l'appui de Moscou, s'est prononcée en faveur du rattachement à l'Ukraine d'une partie du territoire qui appartenait autrefois à la Pologne.

Moscou, 8 (A.P.) — Les Soviétiques accueillent très mal toute discussion des frontières de la Russie de la part d'étrangers. C'est ainsi que l'organe du parti communiste, Pravda, a vertement rabroué M. Wendell Willkie, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, qui a déclaré il y a deux jours que la Russie devrait s'en remettre pour sa protection à l'Organisation internationale qui doit être constituée et dont elle sera membre plutôt que par le contrôle politique et militaire des territoires voisins. Le journal rouge traite M. Willkie de "joueur politique".

La Roumanie souhaiterait conclure la paix

Londres, 8 (C.P.) — Si l'on en croit les rapports qui parviennent dans les pays neutres, la Roumanie, qui se voit menacée par les armées russes qui ne sont plus qu'à 70 milles de ses frontières, tente désespérément de se libérer de ses liens avec l'axe. Le jeune roi Michel serait à conférer avec les adversaires du gouvernement actuel qui est favorable aux Allemands.

Des dépêches de Stockholm disent que Michel se trouve maintenant à Arad, près de la frontière hongroise, et que son départ de Bucarest a donné lieu à toutes sortes de rumeurs. On ne prend cependant pas au sérieux la rumeur venue de Turquie que Michel se disposerait à se rendre à Londres en avion pour demander la paix.

Berne, 8 (A.P.) — La radio de Budapest a rapporté hier soir que la Roumanie avait pratiquement interdit aux civils de voyager sur toutes les principales lignes de chemin de fer, vraisemblablement en raison des plans de retraite et de défense imposés par l'avance de l'armée rouge vers la frontière roumaine.

Empoisonné par de l'arsenic

Le coroner Richard-L. Duckett, a rendu un verdict de mort violente sans négligence criminelle, à la suite d'une enquête tenue dans le cas du jeune Allen McDougall, six ans, 2555 rue Quessell, mort le matin du jour de l'an, au domicile de ses parents. Le Dr Rosario Fontaine, directeur du service médical de la province de Québec, déclara à l'enquête que la mort de l'enfant était due à un empoisonnement par l'arsenic. La mère d'Allen McDougall a raconté que, le 31 décembre, elle alla avec l'enfant dans une épicerie. Elle s'aperçut qu'il mangeait une beignet trouvée sur le plancher. De retour à la maison, l'enfant se sentit malade. Il mourut le lendemain matin. Deux employés de la maison Pestroy ont également témoigné. Ils ont dit que des beignets saupoudrés d'arsenic sont disposés dans les magasins pour détruire les rats. Il se peut qu'une de ces bêtes ait transporté un beignet. On les cachait sous les calorifères.

Il brise le tronc des pauvres

James Murphy, sans domicile connu, accusé d'avoir brisé le tronc des pauvres à l'église Ste-Anne, coin des rues McCord et Smith, causant des dommages évalués à \$2, a reconnu sa culpabilité hier, devant le juge Armand Cloutier. Murphy, qui fut pris sur le fait dans la nuit du 29 décembre, recevra sa sentence le 11 janvier.

La grève des fonctionnaires municipaux

Entrevue avec le premier ministre, M. Adélard Godbout, demain après-midi, à 3 heures — Les grévistes donnent pleins pouvoirs à leurs délégués — Les gardes-malades et la grève

Il semble que la grève des fonctionnaires municipaux soit en voie de règlement.

M. G. O. Bruneau, président du Syndicat des fonctionnaires municipaux, avait envoyé le télégramme suivant à M. Godbout:

"Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal et comité des neuf demandent entrevue dans le plus bref délai possible avec le cabinet provincial et la Commission des affaires municipales. Syndicat et comité ont pleins pouvoirs pour négocier."

C.-O. Bruneau.

M. Godbout a envoyé un télégramme hier soir où il annonce qu'il recevra en compagnie de ses collègues et des représentants de la Commission municipale les représentants des grévistes, à Québec, dimanche, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle du conseil des ministres. En même temps M. Godbout précisait qu'il était essentiel que les délégués eussent les pleins pouvoirs pour négocier au nom des grévistes.

Hier soir, les grévistes réunis en assemblée ont voté les pleins pou-

voirs à leurs délégués, à la suite de quoi M. Bruneau a envoyé au premier ministre le télégramme précité.

En marge de la grève, nous recevons de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec, le communiqué suivant:

"A la suite d'une déclaration faite par M. Bruneau et parue dans les journaux de mercredi soir, l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec tient à faire une mise au point et déclare que les infirmières du Service de santé de la ville de Montréal, faisant partie d'un corps professionnel, ne prennent pas part à la grève des fonctionnaires municipaux, cette attitude de revendication étant incompatible avec leur éthique professionnelle. "L'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec, désireuse de venir en aide à toutes les infirmières, est prête en tout temps à assister les infirmières du Service de santé de la Cité ainsi que tout autre groupe similaire lorsqu'il s'agit de directives professionnelles."

Les propriétaires protestent

Contre l'ordonnance de la Commission des prix sur les loyers

La Ligue des Propriétaires de Montréal a protesté vivement hier, contre la nouvelle ordonnance de la Commission des prix et du commerce.

Voici le texte de la déclaration: "La Ligue des Propriétaires de Montréal proteste devant la situation injuste qui est faite aux propriétaires par la nouvelle ordonnance émise par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, gelant les loyers pour le mois de mai 1944 et annulant les avis d'éviction envoyés aux locataires."

"Une fois de plus, les propriétaires de Montréal doivent encaisser les coups et de durs coups. Après tous les efforts faits pour obtenir les quelques adoucissements, bien timides d'ailleurs, apportés par l'ordonnance 294 à l'ordonnance antérieure, en plusieurs points injustes envers eux, les propriétaires se voient, la présente ordonnance à peine en vigueur, obligés de céder aux locataires et abandonner des prérogatives par trop équitables. "Dans le but de protéger leurs biens et le peu de liberté qu'il leur reste, les membres de la Ligue des Propriétaires de Montréal, par leur conseiller juridique, Me Hector Gagné, ont envoyé le télégramme suivant au ministre des Finances, M. J. L. Isley.

"Voici la traduction de ce télégramme, faite d'après le texte anglais envoyé à M. Isley: "La nouvelle ordonnance modifiant l'ordonnance 294 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre relativement à l'expulsion des locataires complique les choses plutôt qu'elle ne les facilite. Des changements radicaux dans les règlements de la régie des loyers auront pour effet de causer du trouble et des désordres sociaux sans avantage pour l'utilisation complète des loyers existants. Nous suggérons que l'on retire l'entrée en vigueur de cette ordonnance jusqu'à ce que nous ayons l'occasion de discuter cette question le plus tôt qu'il vous sera possible et de vous fournir des détails sur les conséquences inévitables et très sérieuses d'une telle législation."

"Nous comptons bien, ajoute la déclaration, que les autorités fédérales avant d'aller plus loin dans l'exécution de la présente mesure tiennent compte des inconvénients sérieux que causent aux locataires et même à de nombreux locataires, ce nouveau changement subi dans la réglementation des loyers.

"Pour quelques cas d'abus isolés on fait souffrir l'immense majorité des citoyens propriétaires de bonne foi."

(signée) Emery SAUVE, président honoraire de la Ligue des Propriétaires de Montréal.

Aucun bombardement en Yougoslavie

Londres, 8 (A.P.) — Le grand quartier général allié à Alger a démenti le rapport venant de Zagreb à l'effet que des divisions alliées seraient débarquées en Yougoslavie. Un haut personnage anglais a expliqué que toute cette fumée provenait probablement d'une toute petite étincelle de vérité, à savoir que depuis quelque temps de petits groupes d'officiers et de techniciens se rendent de temps à autre en Yougoslavie pour prêter main forte aux partisans yougoslaves. Ces débarquements périodiques n'auront pas assez d'ampleur pour que l'on puisse parler de mouvements de troupes, dit-il.

Etudiants à l'armée

Winnipeg, 8 (C.P.) — Le Dr W. J. Spence, registraire de l'Université du Manitoba, a déclaré hier que les noms des 84 étudiants qui ont échoué leurs examens semestriels le mois dernier seront remis aux officiers du Service national sélectionnés, devenant ainsi sujets à l'appel militaire.

Aux Comparutions

Gabriel Lemieux, 1766, rue Panet, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé seul deux autos. Il a reconnu également en avoir volé trois autres en compagnie de Jean Germain, 1552, rue LaFontaine. Sentences dans les deux cas le 14 janvier.

George Barkhous, 928, rue Saint-Alexandre, a reconnu sa culpabilité à l'accusation de tentative de cambriolage dans les entrepôts de la brasserie Devy, 884, quai, rue Notre-Dame. Sentence le 18 janvier. Gilbert Bélair, La Sarre, Abitibi, et Etienne Robarge, 2695, rue Workman, coupables de cambriolage et de recel de marchandises évaluées à \$400 recevront leur sentence le 18 janvier.

Laurent Berthiaume, 18 ans, 8681, rue de Gaspé, a reconnu sa culpabilité à l'accusation du vol d'une bouteille d'alcool dans une auto stationnée. Le tribunal l'a condamné aux trois jours passés en prison. Joseph Biron, 4064, rue Ste-Catherine, accusé de cambriolage et de recel, a protesté de son innocence. Enquête le 12 janvier.

John Shields, 19 ans, sans domicile connu, accusé de vol avec violence, a protesté de son innocence. Procès le 13 janvier.

Claude Ouellette, 970, rue Saint-Christophe, accusé de cambriolage dans un magasin de la rue Notre-Dame, a reconnu sa culpabilité. Sentence le 14 janvier. Son présumé complice, George Berrigan, 53 ans, sans domicile connu, a protesté de son innocence. Procès le 14 janvier.

Roméo Duhamel, 40 ans, sans domicile connu, accusé de vol d'accessoires d'auto commis en 1938, a reconnu sa culpabilité. Sentence le 14 janvier.

Décès du juge Antonio Couillard

Rimouski, 8 (C.P.) — Le juge Antonio Couillard est décédé hier chez lui à l'âge de 68 ans, à la suite d'une maladie qui l'avait obligé en septembre dernier à donner sa démission comme juge de la Cour de magistrat pour le district de Rimouski.

Né à Rimouski, il fit ses études de droit à l'Université Laval, de Québec et devint en 1907 secrétaire de M. Jules Tassier, orateur de l'Assemblée législative. Il fut nommé juge de la Cour de magistrat pour Gaspé en 1911 et en 1921 il fut transféré à Rimouski.

Lui survivent: sa femme, née Lévesque (Angéline); un fils, Jules-Arthur, membre de la Gendarmerie royale, à Winnipeg; et une fille, Gilberte.

Contingent canadien en Grande-Bretagne

D'un port de l'est du Canada, 8 (C.P.) — On a annoncé hier soir, qu'un contingent de membres des trois armes vient d'arriver en Grande-Bretagne.

UN NOUVEAU LIVRE DE Félix-Antoine SAVARD, auteur de "Menoud, Maître-Draveur"

L'ABATIS

Dessins d'André Morency

Belle édition de luxe sur papier Vergé Byronic, format 6 x 8 1/2, tranche effilochée. Au comptoir \$2.00, par la poste \$2.15.

Edition ordinaire, au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La prochaine session

Québec, 8 (D.N.C.) — Le premier ministre de la province, M. Adélard Godbout, a annoncé hier après-midi, les noms des députés et des seconds de l'adresse, dans les deux Chambres, lors de la prochaine session. Ce sont: à l'Assemblée législative, M. Claude Jodoin, député libéral de Saint-Jacques, et M. C.-M. Bullock, député libéral de Shefford; au Conseil législatif, M. Emile Moreau, représentant de la division du Lac-Saint-Jean, et M. Robert-R. Ness, représentant de la division d'Inkerman.

La cinquième session de la 21e Législature s'ouvrira dans dix jours exactement. Tout indique qu'elle sera longue et mouvementée. Le gouvernement prépare activement la législation qu'il aura à présenter. Plusieurs séances du cabinet ont été tenues en fin de décembre et depuis le commencement de janvier, les ministres se sont réunis plutôt fréquemment, si l'on tient compte du temps des fêtes. Hier après-midi, après avoir fait une visite officielle à son Eminence le cardinal, à l'archevêché, les membres du gouvernement ont encore tenu une longue séance.

Plusieurs projets de loi d'envieure ont déjà été annoncés, entre autres, celui de la *Montreal Power*, et le gouvernement veut être prêt à procéder dès que les circonstances le permettront.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, le diagramme de l'Assemblée législative sera le même que celui de la dernière session. Le siège laissé vacant par M. Cléophas Bastien, ancien ministre de la Colonisation, restera inoccupé, comme l'an dernier. Il en sera de même du siège de M. Camille Houde, député de Sainte-Madeleine.

Autant qu'on a commencé le grand ménage des deux Chambres et que tout sera propre et reluisant, nous le lieutenant-gouverneur viendra lire le discours du trône, mardi après-midi, le 18 janvier.

M. C.-M. Ruttan

Ottawa, 8. — M. K. W. Taylor, coordonnateur de l'Administration des vivres à la Commission des prix et du Commerce, annonce que M. G. Cecil Morrison, directeur du pain et de ses produits, a abandonné cette fonction. Depuis juillet 1942, M. Morrison avait occupé ce poste. Il redevient président de la Morrison Lamothe Bakery, Ltd.

Le col. C. M. Ruttan, de Toronto, revenu d'outre-mer après avoir pris sa retraite, succède à M. Morrison. Il est en fonction depuis le 1er janvier.

Bombardements dans le sud-ouest de l'Allemagne

Londres, 8 (A.P.) — De puissantes formations de bombardiers lourds des Etats-Unis ont attaqué des objectifs dans le sud-ouest de l'Allemagne dans la journée d'hier. Le bulletin officiel n'a pas révélé quels étaient ces objectifs, mais on croit qu'il s'agit de Ludwigshafen où se trouvent de grandes usines qui fabriquent des produits chimiques et qui fabriquent aussi des gaz asphyxiants. Les bombardiers lourds ont été escortés de chasseurs, mais ils n'ont pas rencontré de résistance de la part de l'aviation allemande.

Pertes de l'armée canadienne

L'armée canadienne (active) a publié hier une liste de ses pertes. Parmi les noms des victimes nous relevons ceux des Canadiens français suivants: tués au combat: les grenadiers, Roméo-Joseph Brissard, de Pontiac; Alexandre Fontaine, de Québec; Olivier-Joseph Frigon, de St-Louis, Sask.; et Henri-Joseph Vincent, d'Oka; les soldats Laval-Joseph Paradis, de Kapuskasing; et Fernand Roy, de Sherbrooke. Mort de ses blessures, le caporal infirmier Robert Turcotte, de Victoria. Blessé, le soldat André Bernardin, de St-Boniface; portés disparus: le caporal suppléant intérimaire Jean-Léon Briand, de Priceville; le grenadier Marcel Lamarche, de Québec, et le caporal suppléant intérimaire Joseph-Guy Morisset, de Rimouski.

Nouvelle attaque contre Rabaul

Quartier général des Alliés en Nouvelle-Guinée, 8 (A.P.) — Les aviateurs alliés qui ont de nouveau attaqué Rabaul, la grande base japonaise de la Nouvelle-Bretagne, ont tué ou blessé au moins 100 soldats ennemis en attaquant une trentaine de barges le long des côtes de la grande île. D'autres escadrilles ont attaqué des navires aux environs de Kavieng en Nouvelle-Irlande et réussi à atteindre un contre-torpilleur et un cargo.

Le recordier Aimé Leblanc s'évanouit

Le recordier Aimé Leblanc s'est évanoui hier, dans son bureau, annexe de l'hôtel de ville, rue Gosford. On l'a transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Luc. Son état serait maintenant satisfaisant.



Samedi, 8 janvier 1944

Les garderies et la protection de l'enfance

La Commission d'assurance-maladie a commencé son enquête — Mémoires à soumettre — Séances publiques — Les bureaux de la Commission à Montréal

La Commission d'assurance-maladie, en vertu d'un mandat express du gouvernement provincial, a commencé une enquête publique sur le problème des garderies et de la protection de l'enfance en général.

Elle tiendra bientôt des séances publiques mais, auparavant, elle invite tous les intéressés à lui soumettre, sous forme de mémoire, leurs représentations et leurs suggestions.

Ces mémoires doivent être adressés à la Commission d'assurance-maladie de Québec, chambre 317, édifice A, Hôtel du Gouvernement, à Québec, et devront lui parvenir au plus tard le 31 janvier 1944.

La Commission, dont le président est M. Antonio Garneau, ouvrira ses bureaux à Montréal, dans une douzaine de jours, dans l'immeuble McDougall & Cowans, angle St-François-Xavier et Notre-Dame.

Un club bizarre

Chelms, Mass., 8 (A.P.) — Les jeunes candidats devaient mettre le feu au moins deux fois pour devenir membre du "Boys Club" de cette ville. La police a découvert ce club d'incendiaires après avoir arrêté un garçon de 14 ans sous l'accusation d'avoir mis le feu à la maison de son père pour pouvoir devenir membre du club. D'autres compagnons avaient le même désir. La police explique ainsi les 12 incendies qui ont éclaté dans le même quartier depuis le 18 décembre. Les dommages s'élèvent de ce fait à \$10,000.

La fin des métamorphoses

New-York, 8 (A.P.) — Un caporal de l'armée américaine que le bureau d'enquête fédéral a identifié comme un ancien commentateur de la radio, un ancien chef de rayon de magasin, un ancien général de l'armée chinoise et un ancien lieutenant de l'armée américaine, a obtenu sa liberté hier moyennant un cautionnement de \$10,000, sous l'accusation d'avoir été un agent du Japon.

Il s'agit d'Arthur-Clifford Read, 32 ans, de naissance américaine. Il a été arrêté pendant un congé. Le directeur du bureau fédéral d'enquête, M. J. Edgar Hoover, a dit à Washington que Read était un agent japonais à Hong-Kong, à Seattle et à New-York pour faire de la propagande en faveur du Japon. Read a déjà donné des conférences sur la Chine, sous le nom de général Lee Tok Kow Goon.

Indiquée par les XII dans son message de Noël, la Défense de l'unité sociale et en particulier de la famille.

Cette causerie a lieu à 2 h. au poste CKAC. A 2 h. 30, chronique d'actualité sociale par l'École Sociale Populaire.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

8.00 p.m. L'OLITA, d'Henri Miro. — Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec Lolita, opérante en trois actes, une œuvre musicale d'exception. Ils entendront cette œuvre dimanche avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Gaudin, et la musique est de Lionel Danna. L'adaptation radiophonique est de Lionel Danna. L'audition de Lolita se déroule d'abord dans le grill room du Palace Hotel, à Trois-Rivières, où les grands d'Espagne viennent oublier les soucis de la politique et de la guerre. D'autres puis dans un hôtel de Mont-Carlo. Lolita est une jeune fille riche à millions, de race et d'argent, par un mariage d'argent. Elle est la fille d'un grand industriel et elle s'est mariée avec un homme d'affaires.

"Notre français sur le vif"

Nouvelle causerie radiophonique de notre collaborateur Jean-Marie Laurence — Le rêve du grammairien — "Compliments de la saison" — Souhaits du Jour de l'An

Notre collaborateur Jean-Marie Laurence a donné hier soir, à Radio-Canada, sa causerie radiophonique hebdomadaire. Cette causerie, comme l'on sait, passe tous les vendredis, à dix heures et quart, dans la soirée.

Laurence. — Tenez, j'ai mangé au réveillon de Noël une tourtière dont je ne perdrai pas de si tôt le souvenir; une tourtière qui réveille au bout de la table les gens qui ont oublié les foies gras et le caviar; une tourtière qui était faite par la dinde dorée et truffée de dom Balaguer; une tourtière pleine de vertu, comme disent nos pères, et généreusement arrosée de...
— De?...
— N'insistez pas. Il y a les restrictions, les foudres de la régie, et je ne tiens pas à indiquer... mes sources.

— Alors, qu'avez-vous fait après la tourtière?
— La tourtière m'ayant laissé réveillonner, j'en suis venu à me coucher et je rêvais.

— De quoi donc? Il faut dire de quoi donc, parce qu'il ne s'agit pas d'une méditation ou d'une songerie qu'on fait tout éveillé. On dit: "A quoi rêvent les jeunes filles?" parce que les jeunes filles rêvent tout le temps qu'elles ne dorment pas. Mais un homme sérieux ne rêve qu'endormi, et encore y faut-il la vertu de la tourtière.

— De quoi rêvâtes-vous donc, monsieur l'homme sérieux?
— De vous, chère Ingénie, de vous-même. Ah! que vous étiez belle dans votre robe rouge avec son applique beige! Vos cheveux d'or formaient une aura éblouissante; vos yeux rayonnaient les reflets multicolores de l'opale; il se dégageait de toute votre personne une gloire de beauté. Vous vous teniez debout sur un socle sans pareil: le Larousse du XXe siècle avec ses six volumes rutilants d'or et de pierres.

— Vos pieds mignons portant chacun une fleur de rhétorique étaient posés sur une grammaire in-folio ouverte à la page de la première conjugaison, l'un soulève le passé simple, l'autre l'imparfait du subjonctif.

— Et j'étais belle?
— Adorable, Ingénie, en un mot et simplement: adorable! Un fond de scène ingénieux et artificiel faisait ressortir votre beauté. C'était encore une immense grammaire ouverte (pas celle de l'Académie, que personne n'aurait jamais) une immense grammaire dont le texte disparaissait sous les enluminures.

— Et j'étais belle?
— Belle quand même, Ingénie; plus belle que les enluminures, qui étaient belles aussi, quand même. On y voyait un gros amour entouré de petits amours qui représentaient les folles amours; une vue de Capoue avec ses dangers et ses délices que pas un bel orgue qui faisait un effet de grandes orgues.

— Alors, si je comprends bien, je jouais un personnage symbolique?
— Précisément, Ingénie. Vous représentiez Sa Majesté la Langue française.

— Quel rôle je devais dire des choses admirables.
— Non, vous ne disiez rien, Ingénie. Vous receviez les hommages, les serments et les vœux de la province de Québec.

— Cela faisait une cour nombreuse?
— Très nombreuse, Ingénie. Les personnages officiels venaient en tête, puis les financiers, les industriels et les commerçants. Tous vous offraient leurs vœux de nouvel an et s'engageaient sur l'honneur à ne jamais proférer l'anglicisme bouffon des compliments ou des souhaits de la saison; attendu (disaient-ils en bonne et due forme) que des vœux ne sont pas des compliments et que les souhaits du nouvel an comptent pour les quatre saisons. Tous avaient appris par la circonstance une formule simple et excellente: Bonne et heureuse année.

— Que leurs vœux se réalisent, car je ne puis plus entendre les compliments de la saison ni les souhaits de la saison sans faire un accès de bile. Il y a des anglicismes subtils et parlant exaspérables, mais celui-là est si balourd, si baroque, si évidemment ridicule qu'il me reporte au temps où l'on disait caille pour radiateur et catin au lieu de poupée.

— En effet, il y a quelque chose de primitif dans ce grossier anglicisme, et il faut espérer que l'année 1944 nous en débarrassera à jamais. Pour revenir à mon rêve, les marchands juraient solennellement de remplacer *prix assortis* par *prix divers* ou *variés* et surtout, de ne jamais inscrire au bas de leurs annonces: *contribuée* par la

maison X.

— Allons, les annonceurs ne poussent pas si loin la servilité dans la traduction. Je n'ai jamais vu *contribuée* par.

— Il est vrai que vous ne voyez qu'en limousine, vous, Ingénie. Si vous arriviez à monter dans le tram, l'horrible *contribuée* par vous blesserait les yeux. Aussi, dans mon rêve, les annonceurs devraient-ils écrire désormais: *Hommage de la maison X* ou simplement: *La maison X*.

— Bravo! Je m'étonne toutefois de ne pas voir, dans votre rêve, les politiciens occuper une place d'honneur. Figuraient-ils dans la délégation?

— Les politiciens se tenaient dans les coulisses et, par respect pour la Langue française, ils se taisaient.

— Et les annonceurs?
— Ils promettaient de ne plus brouiller leurs communiqués de presse par ailleurs pour les besoins du minuscule. Parmi la demi-douzaine de par ailleurs qu'ils employaient en 1943 à chaque douzaine de lignes, ils en supprimeraient quatre comme inutiles et remplaceraient les deux autres par *mais*, *néanmoins*, *pourtant*, *toutefois*, *d'autre part* selon le sens. Ils devraient aussi par se le réseau et ne confondraient plus se disculper avec se discriminer d'ailleurs inusité.

— Et les auteurs de romans radiophoniques?

— Tous ayant promis de ne plus écrire pour rien dire, plusieurs durent brûler leur plume séance tenante, tandis que d'autres prêtèrent le serment de ne plus outrager la langue et le bon sens et le bon goût sous prétexte de faire dans le terroir et d'éduquer le peuple.

— Fort bien. Y avait-il d'autres groupes?

— Plusieurs autres, tous pleins de bonne volonté. Les médecins juraient de ne plus effrayer leurs malades avec des mots obscurs; les avocats ne s'obstinaient plus à se contenter de se s'opposer aux questions de leurs savants confrères; les serveuses déposèrent leur gomme...

— "... afin d'aider à ce qu'il soit possible d'en trouver partout", comme s'exprime une annonce au style léger...

— Justement. Ainsi libérées de leurs ruminations, les serveuses ne prononceraient plus le joli mot *peanut*; elles ne vaudraient que des *arachides* ou *aux heures de relaxation, des cacahuètes*.

— Mais un groupe retenait surtout l'attention: celui des employés de tramways. Ces bons serveurs professionnels de parler pour se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters* qui avaient décidé de s'appeler *fumistes* et de ne plus confondre un *écrou* avec un *tarand*.

— Mais les journalistes n'y étaient pas?

— Chut! Pour une fois, les journalistes dormaient discrètement.

— D'ailleurs, si tout le monde se corrigeait, il n'y aurait plus de nouvelles. On ne pourrait plus se faire comprendre, de ne plus traduire *Papineau* en *Papineau*, et de prononcer *Mozart* au lieu de *Mozor*. Ils s'engageaient à brûler tous les *pitts* chors et à tous les *transfers* pour les remplacer par des *tramways* et des *correspondances*. Que l'on tienne de les en empêcher, il y aura la grève.

— Les policiers en étaient-ils?

— Bien entendu, ils se proposaient de ne plus abimer d'injures malicieuses, les automobilistes en panne et de policier réellement la population en lui enseignant la civilité puérile et honnête.

— Il n'y a pas jusqu'aux *steamfitters*



Directrice : Germaine BERNIER

Propos sur "Les Images d'Alain Fournier"

La tendresse fraternelle évoquée avec tant de chaleur douce et de poésie tendre par Isabelle Rivière dans ses Images d'Alain Fournier (1) rappelle quelques exemples de cette même tendresse qui a uni d'autres enfants, d'autres adolescents, sentiment d'ailleurs qui survit à tous les événements et qui se rencontre surtout quand deux enfants vivent et grandissent seuls au milieu de grandes personnes ou quand deux bambins à peu près du même âge sont isolés parmi de plus grands et de tout petits.

Ces deux-là sont inséparables, disent les parents, et c'est vrai. Deux âmes, deux cœurs sont plus près l'un de l'autre que du reste de la famille. C'est un peu comme la sympathie ou l'antipathie entre étrangers, ça ne se commande ni ne se corrige. Pourquoi, elle? Pourquoi, lui? Il n'y a peut-être que le mot de Montaigne pour expliquer ce mystère: Parce que c'était lui, parce que c'était moi.

Tout le monde sait bien, en effet, que les seuls liens de la parenté ne créent pas nécessairement cette sympathie profonde, cette intimité de pensée et de cœur. C'est tout le contraire qui arrive même assez souvent. Cette sympathie, cette intimité exigent une grande affinité dans la manière de sentir, de juger, d'aimer, une large correspondance d'âme et de goûts. Les caractères et les tempéraments peuvent être semblables ou totalement opposés, mais les âmes et les pensées savent se rejoindre au pays de l'accord parfait. Parfois on verra de ces êtres travailler à la même œuvre.

L'histoire nous apprend, entre autres, les noms de Herschel et de sa sœur Caroline-Lucrèce, Eugénie et Maurice de Guérin. La littérature moderne nous offre l'exemple des frères Tharaud et notre artisanat celui des frères Bourgaull. Sans doute il y a des degrés dans la force de ce sentiment fraternel, dans l'intimité intellectuelle et des nuances dans la façon ou l'art de l'exprimer, mais la douce entente est là tout de même. La lecture nous fait encore connaître la grande tendresse qui unissait Marie et Dmitri: Pavlovitch, petits-enfants d'Alexandre II, jeunes princes orphelins de leur mère et perdus dans les innombrables palais impériaux ou le sombre Kremlin. Le second volume des mémoires de la grande-duchesse Marie est dédié à son frère Dmitri. Marie, reine de Roumanie, nous présente également sa sœur, Victoria, surnommée Ducky, comme sa meilleure et sa plus chère amie. Inséparable jusqu'à leurs mariages respectifs, plus tard au cours de leur vie mouvementée, aucun souci ne persistait, aucune peine ne tenait quand elles pouvaient se rencontrer malgré les distances et les exigences des cours.

Ceux qui ne connaissent pas ces liens fraternels ne peuvent en deviner la force ni la douceur.

Isabelle Rivière fait plus que les autres, c'est tout un album d'images de son frère qu'elle nous offre. Toute cette vie échappée et qu'elle tente de reconquérir, ses yeux l'ont vue, ses oreilles l'ont entendue, son cœur l'a retenue et c'est avec tout son cœur qu'elle la recrée. Dans son souvenir, elle a gardé toutes les expressions de son visage comme elle a compris, sen-

ti tous les mouvements de son âme. Et nous voyons, nous suivons, nous aimons les petits Fournier dans leurs courses curieuses et émerveillées, dans leurs séances clandestines de lecture, dans leurs causeries confidentielles, dans leurs joutes ou leurs épreuves, dans les moments de séparation cruelle. Les chagrins d'Henri, comme elle les sentait lourds dans son propre cœur; par contre, comme elle se consolait plus complètement quand elle-même, meurtrie par le chagrin, c'était Henri qui la consolait. Pourtant comme il fut toujours sévère pour elle, surtout en grandissant. Mais là encore elle l'a compris: O impitoyable, qui n'as jamais pu supporter dans ce que tu aimais le plus petit manque ni le plus court retard à te répondre, je voyais bien que ce n'était pas là chez toi défaut de tendresse, mais seulement ce besoin lancinant de la perfection, cette quête que tu devais mener de jour en jour plus douloureuse jusqu'à la fin de ta vie, obstiné comme celui qui sait que ce qu'il cherche existe, et donc qu'on n'a pas le droit de le lui refuser.

Cette grande tendresse qui les enveloppait tous les deux comme un chaud manteau, voici comment Isabelle Rivière la définit: Dans cette indéfinie pénombre traversée de lueurs qu'est le temps du premier âge, il était l'unique feu constant; il survivait en moi à son absence; je le sentais dans mon cœur. Et je n'y sentais que lui; tout le reste se perdait alentour. Je puis bien dire que pendant mon enfance entière, et jusqu'au jour même où Jacques surgit à son côté, il fut le seul être présent pour moi au monde. Les autres — Dieu m'en absolve! — faisaient partie du décor de notre vie; lui était vivant avec moi.

Naturellement, c'est pour ses qualités qu'elle l'admirait autant qu'elle l'aimait. S'il avait été médiocre, elle aurait sans doute été moins heureuse avec son affection. Lui de même d'ailleurs. Comme elle a dû se sentir récompensée de tant d'alarmes, de tous ces battements de cœur qu'elle lui avait donnés quand il vint, un jour, lui demander sa collaboration pour la rédaction d'une œuvre ébauchée. Devant son insistance, elle finira par promettre cette aide à l'occasion, mais Dieu sait qu'il n'a pas besoin de moi! Dieu sait que je me garderai d'aller ternir du plus léger de mes souffles ce pur cristal où il est en train d'enfermer, par une opération magique, par le céleste don de poète qu'il a reçu en naissant, cette image que depuis l'enfance j'attends de lui: le portrait de son âme... Et le grand Meaulnes est dédié à ma sœur Isabelle.

Comme on le voit sa confiance dans le talent d'Henri était la même que celle qu'elle portait à la bonté de son cœur, son cœur perdu dans la tourmente de l'autre guerre...

Germaine BERNIER

B-1-44

(1) Images d'Alain Fournier, par sa sœur Isabelle. Volume de 340 pages. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35. Service de Librairie du Devoir.

Des bénévoles demandées dans toute la province

"Nos combattants comptent sur la Croix Rouge — La Croix Rouge comptent sur vous" — Causerie de Mme François Faure, présidente des Œuvres de guerre de la Croix Rouge

Voici la majeure partie de la causerie radiophonique donnée ces jours-ci à la radio par Mme François Faure, présidente conjointe, pour la province de Québec, des Œuvres de guerre de la Croix Rouge:

Pendant l'année qui vient de se terminer, la Croix Rouge canadienne a été appelée à étendre considérablement son champ d'action.

L'année qui commence, nous apportera une plus grande part de responsabilités et nous réalisons le rôle important que la Croix Rouge aura à remplir auprès des forces alliées dans la lutte finale pour la liberté. En 1944, nous aurons une très lourde tâche à accomplir. Il faut que nous soyons prêtes.

En m'adressant à toutes les femmes de la province, mon message au nom de la Croix Rouge peut se résumer en quelques mots: nous avons un besoin urgent de travailleuses bénévoles dans toutes les sections de la province de Québec sans exception.

A Montréal, à la Maison de la Croix Rouge, nous avons en réserve de grandes quantités de laines et de tissus. Il faut confectionner des tricotés, des effets vestimentaires de toutes sortes des fournitures d'hôpital, aussi bien pour les populations durement éprouvées par la guerre que pour les gars de notre marine, de notre armée et de notre aviation.

Il y a toujours beaucoup de couture et de tricotés à confectionner, mais quelquefois, nous ne pouvons pas répondre aux demandes des sections qui désirent seulement un certain genre d'articles, alors que nous travaillons suivant les demandes des quartiers généraux du comité national. Ceux-ci sont en relations constantes avec nos bureaux outre-mer, et sont tenus au courant des nécessités immédiates qui nous mettent dans l'obligation d'exécuter une certaine quote-part d'articles indispensables. Que nos travailleuses veuillent bien le comprendre, ce sont les articles demandés qui doivent être confectionnés dans le plus bref délai.

Maintenant que les vacances de Noël et du Nouvel An sont terminées et que les sections ont rouvert les portes de leurs ateliers, il est indispensable que toutes les bénévoles se remettent courageusement à la tâche, et je fais un appel tout spécial aux femmes et aux jeunes filles, qui jusqu'ici, n'ont pas travaillé pour la Croix Rouge, afin qu'elles s'enrolent et nous aident à abriter l'immense somme de travail qui nous incombe.

Pendant l'année 1943, le travail a considérablement diminué dans la province; il vous intéressera peut-être de savoir que l'année passée, le nombre total d'articles confectionnés a accusé une diminution de 415,000 articles sur le total de 1942.

Vous me répondrez que vous n'avez pas de temps à consacrer au travail de la Croix Rouge. Je ne vous demande pas plusieurs heures tous les jours, mais avec-vous j'ai pensé au travail qui pourrait s'accomplir si chaque femme de la province donnait une heure de son temps, chaque jour, à la Croix Rouge?

Les œuvres de guerre de la Croix Rouge ont atteint une ampleur telle qu'elles satisfont à tous les besoins d'ordre humanitaire. La Croix Rouge procure confort et réconfort aux prisonniers de guerre, militaires et civils, aux blessés dans les hôpitaux militaires, à tous ceux qui ont besoin de sérum sanguin, aux combattants sur les champs de bataille et sur les navires, aux populations dont les foyers ont été détruits par les bombardements. Fidéle à la devise de son fondateur — *Inter arma caritas* — la Croix Rouge aide tous ceux qui souffrent de la guerre. C'est la vraie charité chrétienne!

Cette société admirable est à base de dévouement, mais elle ne peut complètement remplir son rôle sans l'assistance de toutes les femmes. Leur aide lui est nécessaire autant et même plus maintenant qu'au début de la guerre alors qu'un grand nombre, elles ont répondu à son appel. Chaque section demande des volontaires, chaque atelier demande de nouvelles bénévoles et compte sur le travail continu de celles qui se sont dévouées fidèlement durant les quatre longues années passées. Votre assistance est nécessaire à la Croix Rouge. Ce n'est pas en vain que je réclame votre aide. Je sais que vous répondrez à mon appel. Cet appel, je le fais au nom de nos défenseurs qui ont besoin de vêtements chauds, de médicaments, de confort, de sérum sanguin. Soyons avec eux dans ce long et dernier effort jusqu'à la victoire et la paix.

Mesdames et mesdemoiselles, remerciez la Providence qui nous a épargné les horreurs de la guerre. Nous vivons dans un pays d'abondance, au sein d'un monde bouleversé, où des millions d'êtres humains souffrent.

Mot d'ordre. — Répondons autour de nous la dévotion où N.-D. des Malades.

Zoël Fréchette, pire, hôpital St-Vincent, Sherbrooke, P. Q.

maines endurent d'indicibles souffrances imméritées. Témoignons notre reconnaissance en dispensant généreusement et chrétiennement les trésors de notre dévouement. Mesdames et mesdemoiselles, nos combattants comptent sur la Croix Rouge. La Croix Rouge compte sur vous.

PETIT CARNET

M. le notaire et Mme J.-Octave Lebel, de Matane, annoncent les fiançailles de leur fille Henriette à M. Jean-Paul Tremblay, L.L., professeur à Rimouski, fils de M. Emile Tremblay, décédé, et de Mme Tremblay, de Luceville.

Feu Mme J.-B. Desmarais

Mme J.-B. Desmarais, née Harel (Blanche) décédée le 3 janvier, était enfant de Marie de la maison-mère C.N.D. Les membres de la Société voudront bien lui accorder les suffrages convenus.

Vie et Conversion d'Eve Lavallière

par Omer Englebert

Volume de 350 pages avec gravures hors texte.

Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

NEIGE

Chute mystérieuse à travers l'ombre, il neige. Un souffle a défilé l'azur silencieux. Quel ange a déplié son aile au fond des cieux? Quel cygne en ses ébais de son duvet s'allège? Quelle Ophélie en pleur effeuillant l'irréel. Secret qui dort au cœur des roses de Noël, A, pétale à pétale, arraché sa couronne?

Il neige. Mallement, inexprimablement. Une douceur descend où l'âme s'abandonne. Et nous, dans la torpeur de nos appartements, Un bouquet de cristal éclo à nos croisées, Sur les jardins couverts de ce gel scintillant Longtemps nous guetterons par la vitre irisée La première lueur de la lune au pied blanc.

E. H.

Chronique des Pasquier

par Georges DUHAMEL, de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA SAINT-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PAMI NOUS
LE COMBAT CONTRE LES OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNES HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.
Chaque volume \$1.25 au comptoir; \$1.35 par la poste. La série \$12.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

FOURRURES DE CHOIX

FI. 6905

H. PAGEAU

1793 AVENUE DE L'ÉGLISE
COTE SAINT-PAUL

Fourrure OFFRE ANNUELLE D'APRES-FETES AVANT L'INVENTAIRE

GRAND CHOIX DE MANTEAUX faits ou sur mesures

MOUTON de PERSE

Le manteau de tout temps chic et pratique. Choix de tous les frisés que vous puissiez imaginer. Styles les plus nouveaux dans toutes les pointures.

\$229 à \$585

CHAT SAUVAGE

Le manteau qui convient à toutes les jeunes filles car un manteau de chat veut dire confort et économie.

\$199 à \$350

RAT MUSQUE

Superbes manteaux de dos de rat musqué dans les teintes les plus nouvelles et les styles les plus chics.

\$289 à \$350

SEAL HUDSON

(rat musqué teint) Riches manteaux lustrés et souples; un manteau qui est toujours de mise et qui, tenu en ordre, paraît toujours neuf.

\$389 à \$475

TOUTE AUTRE FOURRURE QUE VOUS PUISSEZ DESIRER.

Read

CH. 3181

1473 Amherst

Ceux qui firent
notre pays

Marie Rollet

(1649)

Lorsque Louis Hébert vint, en 1617, à Québec, il n'était pas seul; il avait à ses côtés sa femme, Marie Rollet, et leurs trois enfants: Anne, Guillemette et Guillaume. On a prétendu que Marie Rollet avait accompagné son mari à Port-Royal, en 1606, mais le fait n'est pas confirmé.

On sait que la traversée de 1617 fut terrible. "Tous pleuraient et s'affligeaient, raconte Sagard, et ils se mettaient en état comme s'ils fussent mourir. La femme du sieur Hébert ne se contenta pas d'être elle-même bien disposée; elle éleva encore ses deux enfants (Guillemette et Guillaume) par les coutilles (écoutes) pour recevoir la bénédiction des religieux qu'un chacun implorait". La traversée dura treize semaines et un jour. Le vaisseau arriva le 14 juin à Tadoussac. Dès le mi-juillet, on commença les travaux du foyer Hébert au sommet du Cap-Diamant.

Marie Rollet favorisa beaucoup l'évangélisation des Indiens. Elle faisait la classe aux petits sauvages et leur enseignait surtout le catéchisme. A la mort de Louis Hébert, elle se remaria avec Guillaume Hu-

bout. A la chute de Québec, en 1629, Marie Rollet demeura dans la colonie avec sa famille. Elle aida à soulager les habitants de la famine. Au retour des Français, en 1632, les religieux célébrèrent la messe dans la maison de cette pieuse dame. "Elle a une belle famille, raconte la Relation des Jésuites. Sa fille est ici mariée à un honnête Français. Dieu les bénit tous les jours; il leur a donné de très beaux enfants. Leur bétail est en très bon point; c'est l'unique famille française habitée en Canada". Durant l'occupation anglaise, Marie Rollet avait continué à servir les intérêts de la France. Un Indien surnommé La Nasse avait commencé à défricher la terre. "Mais les mauvais traitements qu'il reçut de la part des Anglais, l'avaient éloigné de Québec. Cependant, il revenait voir madame Hébert qui restait ici avec toute sa famille et lui témoignait son désir de nous voir revenir". Elle mourut le 27 mai 1649.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Le violoniste Szeryng à la Société d'Etude

La Société d'étude et de conférences présentera Henryk Szeryng dans un récital de violon, mardi, 11 janvier. Ce jeune artiste polonais, après s'être vu décerner le prix d'excellence du Conservatoire national de Paris, a parcouru presque tous les pays d'Europe et y donnant des concerts qui lui ont valu des triomphes retentissants. Chargé par le gouvernement polonais d'aller à Londres d'une mission culturelle auprès des peuples du continent américain, il a visité les pays de l'Amérique latine et les États-Unis. A tous, il a apporté le message musical de l'âme profondément artistique de sa patrie. La Société d'étude et de conférences est heureuse de présenter la deuxième partie de sa saison en présentant un tel artiste à ses membres. Ce récital aura lieu, comme d'habitude, dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor à 3 h. 15. Le public y est admis. Après le concert, on est invité à rencontrer l'artiste au salon.

Concours de charité et portie de cartes

Le concours de charité et la partie de cartes annuelle au profit des œuvres de la Société des Enfants de Marie de la maison-mère C.N.D., 3040 ouest, rue Sherbrooke, sont fixés au samedi, 5 février, à 2 h. 30. Pour renseignements, CL. 2217, FI. 9431.

M. Jean-Marie Gauvreau à la Société d'archéologie

À la prochaine réunion de la section féminine d'archéologie et de numismatique, mercredi, 12 janvier, à 3 h. 30, au Château de Rampeau, M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Musée, donnera une causerie intitulée: Anciens meubles canadiens. Les contributions annuelles à la société sont maintenant dues. Le goûter sera servi. Prière d'apporter ses contributions de thé et de sucre.

L'Œuvre de la Soupe

La réunion hebdomadaire du mardi sera tenue désormais au Ritz-Carlton, rue Sherbrooke, coin Drummond, le lundi, 10 janvier, 1944, à 7 h. 30, sous la présidence d'honneur de M. Henri Groulx et organisée par Mmes J.-O. Leclerc et J.-A. Belhumeur.

CALENDRIER SAINTE-THERÈSE DE L'ENFANT-JESUS



Les Buissonnets de Montréal vous offrent un magnifique calendrier (1944) Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Douze pages en couleurs, illustrées de magnifiques tableaux représentant les principales scènes de la vie de sainte Thérèse de Lisieux.

Prix: 35 sous par la poste.

"LES BUISSONNETS"

171 ouest, Ste-Catherine, Montréal

Ainsi va dans le monde...

Un nouvel appel de l'épiscopat allemand Pour la défense des mœurs

L'extrait de la Liberté de Fribourg, Suisse, du 23 avril 1943, qui contient l'important document qui suit ne nous est arrivé que dans les derniers jours de décembre. On ne l'en lira pas moins avec un intérêt considérable:

Constant que le sixième commandement de Dieu est fréquemment, non seulement violé, mais nié, les archevêques des provinces ecclésiastiques de Cologne et de Paderborn ont publié une lettre pastorale collective sur les fondements de la morale chrétienne.

On érige en norme, observent-ils, le dévergondement des mœurs, en vertu des écarts des sens; par là on renverse les dernières objections de l'esprit, on étouffe les remords de la conscience, on passe outre aux égards dus au prochain. Tous sentiments qui, jusqu'ici, imposaient à l'homme encore une certaine retenue. L'inconduite, jadis encore occasionnelle, a tourné en négation systématique de la morale chrétienne et de la loi de Dieu. Elle est devenue une puissance dangereuse qui menace de contaminer la moelle et la force de notre peuple, la jeunesse surtout.

La lettre pastorale montre que, contrairement à certaine opinion, la chasteté est plus qu'une attitude purement négative: une vertu fondamentalement positive.

Dans la chasteté de la jeunesse brille, noble et forte, la maîtrise de soi-même; dans la chasteté conjugale éclat l'amour chevaleresque pour la femme et l'enfant; dans la chasteté virgine, on admire l'esprit qui domine les appétits de la chair. Autant d'attitudes opposées au naturalisme, cet ennemi irréconciliable du christianisme.

Le naturalisme défend l'amour libre. Fille tentative d'hommes déchus de présenter leurs chutes comme des actes d'héroïsme, leur bassesse morale comme une norme de vie, leurs dix misères comme les dix commandements d'une nouvelle morale.

A côté du slogan de l'amour libre circule celui de la bonté absolue de la nature humaine. Les sens de la génération font certes partie de la nature telle qu'elle est sortie des mains de Dieu. Mais l'emploi en doit être réglé. Les prétendues "amitiés" assoiffent la conscience. Elles font fi de l'élément essentiel de l'amour entre homme et femme: l'enfant. Elles passent outre au droit de l'enfant d'avoir ses deux parents. Souvent même, elles écartent l'enfant, démoient l'âme de leur inconduite. Exagérer l'importance des instincts de l'homme aux dépens de ses facultés morales et spirituelles, c'est là l'hérésie du naturalisme païen, qui divise la vie et la nature et ne connaît plus de péché originel. Cette hérésie ne distingue pas le corps et l'âme, elle ne connaît même pas de différence essentielle entre l'homme et la bête.

Il n'est pas vrai qu'il faille suivre en tout la nature: avec la grâce de Dieu, on peut résister aux pulsions.

Avec son slogan: toute maternité est sainte, le naturalisme antichrétien menace aujourd'hui surtout la jeunesse féminine. Autre chose est la maternité légitime, autre chose la maternité illégitime. Les identifiants, c'est fouler aux pieds la vraie maternité et la vraie dignité de la femme.

On croit aujourd'hui disculper la fille-mère en lui inspirant après coup de bonnes résolutions. Mais pareilles résolutions ne suppriment pas le péché ni ne le changent en bonne action. Ce n'est pas pharisaïsme que de se refuser à égarer la fille-mère à la mère légitime. La plupart du temps, les filles-mères sont moins coupables que leurs séducteurs; repenties, elles peuvent lever les yeux vers le Sauveur. Parfaitement innocents, les enfants illégitimes ont droit à toute sorte d'aide. Il n'en faut pas moins combattre tout traitement de faveur fait à l'amour libre et à la maternité illégitime.

Avec insistance, la lettre pastorale presse la jeunesse allemande de ne pas prêter foi aux faux prophètes et aux faux monnayeurs de la morale.

Le mariage un et indissoluble est la conscience de toute société humaine. Ceux qui préconisent l'esprit social, le sens de la communauté, l'esprit de responsabilité, l'aussi reconnaître que le mariage un et indissoluble est le symbole et le modèle de toute éducation et de tout ordre social et le mettre au centre de la vie sociale.

Le nombre croissant des divorces est un symptôme des maladies qui travaillent le corps de la société et qui de plus en plus la poussent au suicide. Quels ravages l'adultère et le divorce n'ont-ils pas causés dans le peuple allemand!

L'Allemagne ne demeurera le peuple traditionnellement fidèle que si la fidélité est observée où elle doit l'être le plus: dans le mariage. Les époux chrétiens en reçoivent la force par le sacrement du mariage.

En érigeant l'instinct en divinité, le naturalisme antichrétien aboutit à une lutte acharnée contre la chasteté virgine. On ose nommer la virginité un arbre sans fruits, une vie sans contenu. On l'accuse de trahir la race, on la condamne.

En terminant les évêques exhortent le peuple à l'amour et au culte de la vertu de chasteté; ils le conjurent de ne s'en laisser égarer par rien ni personne.

L. B.

comme l'état désuet et stérile de ceux qui nient la vie et fuient le monde. L'Eglise défend la virginité. Nulle loi naturelle ou morale n'oblige chaque homme en particulier au mariage. Chacun peut renoncer au droit au mariage. Le peuple se contente de chaque individu au mariage. La Providence pourvoit à la conservation de la race par le seul fait que la force de l'instinct pousse au mariage la majorité des hommes.

Le vrai bien, la vraie santé d'un peuple ne consistent point dans un maximum de naissances, mais dans la pureté et la chasteté des mariages, dans la santé physique et spirituelle et la bonne éducation des enfants. La communauté sociale vit non seulement par la force prolifique de ses membres, mais encore et davantage par la force morale et spirituelle de la personne. On fleurit la virginité, fleurit la chasteté du mariage et avec elle augmente la population.

L'exemple noble et entraînant d'hommes héroïques qui, pour des motifs supérieurs, renoncent au mariage, exerce une influence fortifiante sur ceux qui sont appelés à pratiquer la chasteté dans le mariage. Tournant la virginité en ridicule comme si elle était contre nature, c'est propager des idées qui conduisent fatalement à l'indiscipline des mœurs et à la ruine des mariages.

Avec force, la lettre pastorale défend la virginité: "Les évangiles défendent solennellement le droit à la virginité pour tous ceux que Dieu y appelle. Nier ce droit, c'est empiéter grossièrement sur la liberté de la personne humaine. Introduire l'obligation du mariage en cette sphère, qui est la plus délicate et la plus intime de la personne humaine, tournerait à fouler aux pieds un idéal que toujours et partout les hommes ont hautement estimé."

En terminant les évêques exhortent le peuple à l'amour et au culte de la vertu de chasteté; ils le conjurent de ne s'en laisser égarer par rien ni personne.

L. B.

En terminant les évêques exhortent le peuple à l'amour et au culte de la vertu de chasteté; ils le conjurent de ne s'en laisser égarer par rien ni personne.

L. B.

L'Angleterre de demain Les formidables coalitions qui s'opposent — Quelle sera la formule sociale de l'avenir?

Voici le texte de la "Lettre de Londres" publiée dans la Gazette de Lausanne du 5 avril sous le titre: "Transformations sociales en Angleterre".

Londres, mars. Aucun de ceux qui songent au développement futur de la société anglaise ne peut marquer de constater une tendance constante vers la création d'unités économiques et sociales de plus en plus importantes. Ce phénomène a été favorisé par la guerre.

Un puissant mouvement de concentration industrielle, d'une part, un irrésistible déploiement des organisations ouvrières, de l'autre, sont les signes manifestes des transformations que subit l'édifice social britannique sous la pression continue d'une guerre prolongée. Quelques chiffres viennent d'être dévoilés sur la croissance des syndicats, et on peut aisément en conclure qu'une formidable puissance est en train de se développer. Depuis les années autour de 1930, alors que les Trade Unions souffraient de la grève générale irrémédiablement perdue et des conséquences de la crise économique mondiale, elles ont vu doubler le nombre de leurs adhérents. Rien que l'année 1941 a amené un demi-million de recrues, et 1942 a vu cette armée s'accroître encore. Au début de l'année passée, le nombre des membres s'élevait à plus de 7 millions. Aujourd'hui, il atteint au moins 8 millions, c'est-à-dire un sixième des Anglais, y compris les enfants et les nourrissons! En outre, quelques-unes de ces associations ont commencé à accepter les femmes. Ainsi, la grande Amalgamated Engineering Union — si fière de ses traditions — a ouvert ses portes, depuis le 1er janvier, aux nombreuses femmes qui, dans l'année écoulée, avaient envahi ses usines mécaniques.

Ainsi, il ne semble point improbable qu'à la fin de la guerre le nombre des syndiqués s'élève à dix millions et au-delà. Or, il ne s'agit pas ici de chiffres seulement. On peut dire que cet accroissement transforme toute la structure du syndicalisme. Les anciennes organisations ouvrières, d'un caractère encore assez corporatif, avec leurs membres souvent spécialisés, d'une mentalité professionnelle artisanale, ont passé à l'arrière-plan. D'autres fédérations, qui rassemblent les ouvriers de toute une industrie et de groupes d'industries, gagnent en nombre, en puissance et en influence. Une grande partie du nouvel afflux s'est déversée dans les deux prétendues "General Unions" qui englobent surtout les ouvriers sans formations ou à demi formés. S'il y a en tout plus de mille syndicats indépendants, on peut affirmer que plus de la moitié de la main-d'œuvre organisée appartient à 14 grandes unions, absorbant à elles seules l'essence politique et financière de tout le mouvement. Au fond, elles diffèrent des organisations à structure ancienne autant qu'un trust moderne d'une petite entreprise de famille.

Il est difficile d'entrevoir des maintenant toutes les conséquences économiques et politiques de cette transformation. Certains de ses traits rappellent la révolution qui s'est accomplie il y a quelques années au cœur des organisations américaines, lors de l'avènement de John Lewis. Ce même changement il est vrai, se déroule de

façon moins violente en Angleterre.

C'est bien plutôt une évolution sans crise interne apparente dans l'organisation des unions, du moins pour l'instant. Dans tous les cas, cependant, une force grandit ici, qui, grâce à une intense participation aux problèmes de production pendant la guerre, a appris à agir, par delà les représentations d'intérêts, directement sur la conduite des entreprises industrielles.

Celles-ci, de leur côté, tout comme les organisations ouvrières, ont subi une transformation moins évidente à première vue, mais peut-être plus importante. Les Financial News, un des journaux financiers les plus influents, ont tout récemment attiré l'attention, dans un article très remarqué, sur une série de transformations fondamentales dans l'économie de guerre.

Même à la fin des hostilités, ces changements, d'après l'opinion d'industriels éminents, ne pourront pas être annulés. En premier lieu, ce journal mentionnait la fusion des entreprises et de branches entières d'industrie, dans de grands organismes plus ou moins monopolisés. En elle-même, cette tendance n'est pas nouvelle; déjà avant la guerre on l'a beaucoup remarquée et commentée. Mais la guerre l'a à tel point accélérée et généralisée qu'elle menace de transformer tout l'aspect du système économique anglais. La libre concurrence d'entreprises libres existe à peine aujourd'hui. La standardisation des produits, la rationalisation de branches entières d'industrie, un généreux échange des brevets, la livraison de secrets industriels, autrefois sévèrement gardés — toutes ces mesures ont rendu illusoire l'indépendance des entreprises individuelles et ont nivelé les conditions de production. Les établissements travaillant de façon plus ou moins démodée ont été fermés, de sorte que leur maintien d'œuvre et en partie aussi leurs machines ont pu passer aux mains d'usines plus modernes et, dans la plupart des cas, hélas! de plus grande envergure.

Tout cela a eu pour effet de sceller à tout jamais la destinée des petites et moyennes entreprises, absorbées dans toute une série de branches industrielles. Les Financial News ne sont pas le seul journal à prévoir les plus graves difficultés pour la dissolution de ces vastes agglomérations le jour où l'immédiate nécessité de leur maintien due à la guerre aura disparu. Du point de vue purement économique, une telle concentration offre dans bien des domaines des avantages que les producteurs seront peu disposés à voir s'évanouir. Mais si toutes ces organisations du temps de guerre devaient influencer aussi la face économique du temps de la paix, on peut dire que les conséquences dépasseraient de beaucoup le domaine économique. Pas mal de gens ont éprouvé une vive appréhension lorsque, dans le manifeste récemment publié par 120 industriels éminents, des idées nettement corporatives ont fait leur apparition. Ce n'est là qu'un symptôme — peu important après tout — des répercussions révolutionnaires prêtes à découler de ce développement. Et si, d'un autre côté, par crainte des tendances restrictives du monopoleisme privé on voit même des économistes libéraux favoriser le contrôle et la direction par l'Etat des grands organismes industriels, — des journaux tels que le Time et l'Economist sont aujourd'hui les porte-parole de ces groupes influents — nous sommes forcés de constater à quel point la structure sociale, politique et en fin de compte même spirituelle de ce pays libéral par excellence, est soumise à une transformation lente et pour ainsi dire ininterrompue.

Cette évolution aboutira-t-elle à une économie corporative ou étatisée? L'avenir le dira. Dans tous les cas, nous trouverons au bout de la route une Angleterre qui aura plus grand chose de commun avec le libéralisme d'un Adam Smith et de l'école de Manchester.

F. R. ALLEMAN

Pendant l'occupation L'ère des vélos-taxis dans la capitale française

"...Il est tard. La conversation a duré longtemps et quand on quitte les amis et qu'on est dans la rue, on s'aperçoit qu'il fait nuit noire. écrit un correspondant de la Frankfurter Zeitung. Il y a longtemps que le dernier métro est parti; d'autre part, la pluie ruisselle sans discontinuer. On pense avec contrariété à la longue marche à pied que l'on doit faire à travers la moitié de Paris et on s'aperçoit soudain qu'on a froid et qu'on est fatigué. C'est avec ces sentiments qu'on est mûr pour succomber à la tentation de prendre un vélo-taxi. Là-bas, dans l'attente, se trouve la file des tandems; on peut s'asseoir commodément dans la petite caisse qui est accrochée derrière les deux pédaleurs. Les vélos-taxis sont la plus ingénieuse invention d'un Parisien décidé à vaincre les inconvénients de l'arrêt de la circulation qui surgit soudainement lorsque la pénurie de benzine oblige les vrais taxis à se mettre sur les pils. Mais la réalisation en grand de cette invention n'a été possible que dans un pays où les hommes jeunes et forts ne sont pas pris par l'armée.

Il est certain que beaucoup d'Allemands, à Paris, éprouvent une certaine antipathie à se laisser véhiculer de la sorte; ils ne peuvent voir les dos courbés des hommes qui pédalent devant eux et leurs jambes qui s'activent, sans songer involontairement aux coolies chinois des rizières et ils en éprouvent un malaise. Les Parisiens considèrent la chose beaucoup plus froidement. Il y a longtemps qu'on s'est aperçu qu'avec leur métier évidemment pénible, les coureurs font une bonne affaire; on se souvient peut-être aussi de certaines privations auxquelles on a été soumis et c'est pourquoi on est moins porté à éprouver de la pitié pour une affaire que l'on voit sous un jour peut-être trop romantique.

Quoi qu'il en soit, on est tenté, lorsqu'on aperçoit la file des taxis, et on ne surmonte pas le désir d'en appeler un. Il y a belle lurette qu'on a pris fin l'époque candide où l'on prenait simplement une voiture en sachant qu'au bout de la course on ne paierait que le prix marqué au compteur. On est devenu plus sage et on marche; et si l'on est une forte nature, on déclare d'une voix ferme qu'on ne paiera pas le prix demandé, mais au moins 100 francs en dessous. Et l'on ne manifeste aucune surprise de voir les partenaires accepter sans plus d'hésitation et reconnaître ainsi qu'ils avaient demandé un prix beaucoup trop élevé. On s'assied dans le petit véhicule et ce n'est qu'au moment où il s'ébranle, et qu'on pense au prix convenu, traduit en monnaie allemande, qu'on a le temps de s'indigner d'avoir été honteusement dupé.

Un jour, afin d'en avoir le cœur net, j'ai demandé à un Français: "Est-ce que vous ne trouvez pas que les taxes de vélos-taxis sont trop chères?" "Oh! me répondit-il, on ne peut pas dire; cela dépend de l'humeur du client." Récemment un homme-coureur m'a demandé, pour une course de trois minutes, cent cinquante francs. Je lui ai répondu que j'offrais trente francs s'il voulait me charger. Et il m'a chargé."

Le protestantisme dans les pays de langue anglaise

Nous empruntons au journal catholique des Etats-Unis, Our Sunday Visitor, les observations suivantes sur l'absence de pratiques religieuses aux Etats-Unis et en Angleterre.

D'après le Conseil fédéral des Eglises du Christ en Amérique, l'Eglise catholique, les Eglises protestantes et les organisations juives comprennent aux Etats-Unis 67,000,000 de membres, ce qui est exactement la moitié de la population américaine. On rencontre donc une personne sur deux aux Etats-Unis absolument indifférente aux pratiques de toute religion déterminée. Plus encore, la moitié de la population américaine ignore tout de la révélation et connaît à peine les dix commandements. Ceci veut dire que la moitié des Américains sont incapables de discuter sur la religion et ne peuvent même pas penser en termes de religion.

Tout cela explique bien pourquoi plus de la moitié des Américains sont indifférents aux attaques contre la religion en général, et pourquoi probablement les deux tiers des gens des Etats-Unis lisent sans la moindre probation, les attaques directes ou indirectes contre l'Eglise catholique dans les magazines, les nouvelles de la propagande étrangère, les organes officiels de certains groupes. Cela explique enfin pourquoi le programme antireligieux du communisme n'a rien pour troubler plus de la moitié de tout le peuple américain pourvu que le programme soit alléchant par ailleurs.

Il y a aux Etats-Unis deux cents sectes protestantes. Elles groupent près du tiers de la population américaine. Cependant les chefs spirituels avouent qu'il n'y a pas 40 pour cent parmi les protestants qui fréquentent l'Eglise avec régularité. Quelques-uns disent que c'est beaucoup moins que cela même. Un écrivain connu déclarait, il y a deux ans, que les deux tiers des protestants n'assistent aux offices que quelquefois pendant l'année. Même si nous tablons de toute façon sur 40 pour cent, il reste vrai que les deux cents sectes protestantes n'amènent pas plus de gens à l'Eglise le dimanche que l'Eglise catholique seule.

Il faut excuser cependant les luthériens pour ce qui est de l'assistance à l'Eglise; ils sont aussi actifs que les catholiques dans la pratique de leur religion et même beaucoup plus actifs pour travailler en faveur de leur Eglise et la supporter.

FOUR

C'est son rêve...

Qui, chez la gente féminine, ne rêve de porter un manteau de Fourrure? Réalisez ce rêve, en bénéficiant de notre offre de JANVIER A PRIX D'ECONOMIE.

— MANTEAUX —

RAT MUSQUE	CHAT SAUVAGE
\$289.00 et plus	\$229.00 et plus
OPOSSUM AMERICAIN	MOUTON DE PERSE
\$119.00 et plus	\$329.00 et plus

P. A. ASSELIN ET SES FILS

DESSINATEURS DE GRANDE CLASSE

1439 AMHERST Tél.: CH. 9644

En Angleterre, la situation est pire encore. D'après le World Almanac, l'Eglise protestante épiscopale qui est l'Eglise établie d'Angleterre n'a que 2,294,000 de membres sur une population totale de 40,000,000 en Angleterre, au pays de Galles, dans les îles de la Manche et dans l'île de Man, alors que l'Eglise catholique en a 2,361,564, seulement en Angleterre même et au pays de Galles. Les sectes protestantes n'ont pas 5,000,000 de membres dans l'Eglise anglicane, méthodiste, congréganiste, baptiste, calviniste, presbytérienne, quakers, les organisations du christianisme scientifique, etc., ce qui veut dire que le 1-7 seulement de la population anglaise adhère au protestantisme.

La neige dans les Cantons de l'Est

Sherbrooke, Qué., 8 (C.P.) — Une chute de neige de 15 pouces à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est n'a pas réussi à paralyser la circulation sur les routes et les voies ferrées. Le Pacifique Canadien a rapporté cependant que le train de St-Jean, N.-B., en route pour Montréal, est arrivé à Sherbrooke avec trois heures de retard ce matin.

Les principales routes menant à Sherbrooke sont libres. Les camionneurs arrivés de Montréal ce matin ont éprouvé certaines difficultés. On dit que plusieurs petits centres des Cantons de l'Est sont complètement isolés. Les routes sont bloquées. Les communications téléphoniques et télégraphiques n'ont pas été interrompues.

Le cas des mineurs de la Saskatchewan

Ottawa, 8 (C.P.) — L'Office national du travail en temps de guerre a réservé jugement, hier, sur une requête de l'Union des mineurs de charbon de la Saskatchewan, en vue d'obtenir des hausses de salaires et de meilleures conditions de travail pour les employés.

Poudre TULIPE NOIRE

de CHENARD PARIS

Poudre fine, douce et parfumée, qui redonne à la peau son velours naturel. 60 cent la boîte, avec échantillon de parfum Tulipe Noire.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

est un hebdomadaire agricole qui appartient aux cultivateurs et qui défend leurs intérêts professionnels et coopératifs.

... L'abonnement coûte un dollar par année et est payable à La Terre de Chez Nous 515, avenue Viger, Montréal

JOLY

LA LIGNE DE L'HOMME bien vêtu...

Romans policiers

par Maurice LEBLANC

L'AIGUILLE CREUSE, 192 pages. "813", 224 pages. ARSENE LUPIN GENTLEMAN-CAMBRIOLEUR, 192 pages. LE BOUCHON DE CRISTAL, 224 pages. LES TROIS CRIMES D'ARSENE LUPIN, 224 pages. DEUX HUIT COUPS DE L'HORLOGE, 224 pages. DE MINUIT A SEPT HEURES, 190 pages. LE FORMIDABLE EVENEMENT, 190 pages. ROULETTE CHEZ KRUPP, 190 pages. Au comptoir, 50c; par la poste, 55c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

BEURRE-ŒUFS-PROVISIONS

LOUIGNAN

FRÈRES

BEURRE de Crèmerie

Première Qualité 37c
Deuxième Qualité 36c
Troisième Qualité 35c

612 rue ST-HUBERT
1127 rue MONT-ROYAL
3475 rue ONTARIO E.
1135 rue ST-LOUIS
6025 rue ST-HUBERT
1534 rue MONT-ROYAL
1374 rue ONTARIO E.
1584 rue STE-CATHERINE E.
1725 rue MASON
4833 rue WELLINGTON (Verdun)

Nous terminons à 6 h 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis.

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat demain matin

25c la boîte

Che Chimique FRANCO Américaine Ltd 1666, rue St-Jas-Denis, Montréal

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL

Non

1944

La Vie Musicale

La musique du Shah de Perse — Ce serait un musicien canadien qui créa les musiques militaires de la Perse — Ne nous laissons pas de parler de notre Hymne National — L'opéra dans les capitales d'Europe

A la Matinée symphonique qu'il dirigea au Plateau, M. Vladimir Golschmann fit en passant une remarque dont personne ne parut saisir le sens et qui rappelle une histoire dont on rit beaucoup dans le temps et qui méritait l'espèce de proverbe: C'est le morceau du Shah de Perse.

Voici l'histoire à laquelle fit allusion M. Golschmann: L'un des expositions universelles de Paris — était-ce en 1867 ou en 1889 ou plus tard? L'important, c'est qu'il y avait eu beaucoup de souverains étrangers, entre autres le Shah de Perse. Pour leur faire honneur on donnait une réception en musique à l'Opéra, fête de gala à laquelle étaient conviés toutes les illustrations de Paris: hommes politiques et militaires, naturellement, militaires, littérateurs, banquiers, grands industriels et le Grand Monde. Un peu comme dans l'histoire du Maréchal, on invitait même les musiciens, mais ils étaient tous à l'orchestre.

Le programme ne variait guère dans ses grandes lignes: c'était ce qu'on appelle un spectacle coupé: une Ouverture classique, un fragment d'une symphonie, un acte pris sur trois ou cinq de quelque opéra, le souhait de bienvenue d'un sociétaire du Théâtre français, une chanteuse légère et une autre qui ne l'était pas, un ténor, un baryton, une basse, une couple de choeurs.

On débutait par l'hymne national du visiteur et par celui de la France, ce qui donne un âge respectable à la comédie de chez nous. La cérémonie était réglée par le Chef du Protocole, la musique était étrangère, mais tous les musiciens étaient français.

Or, donc, la République recevait ce jour-là Sa Majesté le Shah de Perse. On écouta débouter l'Hymne impérial et la Marcellaise; on se rassit et le concert commença. D'abord, l'Ouverture des Noces de Figaro que le Shah applaudissait tout de bon, puis le premier mouvement de l'Ut mineur, pas celui de Brahms qui ne jouit jamais d'une grande faveur auprès du Tout-Paris officiel et mondain, mais celle de Beethoven, que Sa Majesté daigna applaudir un peu plus.

Mais il y avait quelque chose qui n'allait pas. L'exécution des deux oeuvres avait pourtant été impeccable; aucun orchestre au monde, pas même un orchestre prussien, n'aurait joué avec une semblable perfection. Aussi, pendant que Mlle Trosch, de la Comédie française, récitait le compliment en vers écrit pour l'occasion par le plus grand poète de France (en Angleterre, on l'aurait demandé au Poet Laureate), le Chef de l'Etat murmurait à l'oreille du Souverain: "Cela vous plaît-il, Majesté? Quel morceau avez-vous préféré?"

— Le premier, répondit S. M.

Le Chef du Protocole se précipita dans les coulisses:

— Le Shah a beaucoup aimé le premier morceau. Remerciez-le.

L'orchestre reprit l'Ouverture de Mozart. Mais ce n'était pas encore cela. Sur un signe du Chef du Protocole, le chef d'orchestre fit rejouer Sol, Sol, Sol, Mi bémol; mais le visage auguste ne se dérida pas.

En attendant d'autres instructions du Chef du Protocole, le chef d'orchestre fit signe à ses instrumentistes de reprendre leur accord et la cacophonie que l'on connaît éclata.

C'est à ce moment que le Shah dit tout haut: "C'est ce morceau que je voulais entendre encore; c'est le plus beau!"

Et voilà, chers lecteurs, l'histoire à laquelle faisait allusion M. Vladimir Golschmann à la Matinée Symphonique du Plateau, en parlant de la musique du Shah de Perse.

Et aussi, voilà pourquoi mes amis, quand je la leur raconte, me disent toujours: "Elle est vieille comme le monde!"

Savait-on que c'est un musicien canadien qui fonda, organisa et porta à un haut degré de perfection la première musique militaire de la Garde impériale du Shah de Perse? C'était une fanfare à l'exemple des fanfares russiennes du temps — le mot fanfare ne veut pas dire, il faut y insister, ce que chez nous on désigne par ce nom erroné en l'espèce, mais une musique militaire exclusivement composée de cuivres.

Ce Canadien s'appelait LeMaire et avait quitté le pays vers les 1830 pour rouler sa bosse dans toute l'Europe. Excellent piston, il s'était fait naturaliser Français, était entré dans l'armée et avait fait partie de la musique d'un régiment d'artillerie. Son engagement de sept ans fini, il avait quitté la France pour la Prusse, puis l'Autriche, puis la Turquie, et vers 1845 était arrivé à Ispahan, où sa virtuosité sur le cornet-pistons lui avait vite donné une grande réputation.

Le Shah du temps, qui cherchait à moderniser l'occidentale ses musiques militaires alors composées d'instruments indigènes, ne laissa pas échapper l'excellente occasion de s'attacher un musicien étranger et LeMaire fut promu à un grade militaire supérieur, avec la charge de réorganiser à l'europeenne toutes les musiques régimentaires persanes.

Ces détails viennent d'un volume illustré, paru il y a une cinquantaine d'années sous le nom de La Vie Musicale, et qui donne l'histoire des grandes musiques militaires du monde. Je n'ai plus ce livre, mais j'ai bonne mémoire de l'aventure de LeMaire, parce que ce nom m'avait frappé, étant celui de mon grand-père maternel.

En ce temps de disette musicale, Ménéville Chrétiens ne suffisait pas à remplir quatre semaines, on peut presser les vieilles histoires; et parmi elles, certains détails sur notre hymne national O Canada. Sans remonter au déluge, c'est-à-dire aux premières victoires de l'oeuvre, on peut rappeler qu'au Parlement canadien — c'était du temps du fu-

tur Right Honourable Lord Bennett — un nommé Turnbull, lieutenant-colonel, ne vous en déplaise, se livra à une charge à fond de train contre O Canada qui lui mérita, la session une fois finie depuis plus de dix ou douze jours et son indemnité parlementaire ne le mettant plus à l'abri, d'être cloué au pilori dans la presse de langue française et même certains journaux de langue anglaise.

Plus récemment et encore au Parlement fédéral, un Doctor Bruce, qui avait reçu, à part d'être ministre, tous les honneurs politiques, se livra au même petit jeu de bigoterie intransigente. Et il n'y a pas encore un an, puisque cela arriva le printemps de l'année 1943, un ordre de l'armée prescrivait aux militaires de tout grade de faire le salut militaire au God Save the King seulement et de se montrer simplement polis à l'audition d'O Canada, ce qui permettait le simple garde-à-vous, sans salut.

Au premier concert de cet été de 1942 au Rond-Point du Mont-Royal, j'ai noté, dans le compte rendu du lendemain, l'attitude à la fois conforme aux ordres et respectueuse du sentiment canadien qui était le leur de deux jeunes officiers qui étaient mes voisins. Il vint un contre-ordre, écrit ou verbal, de saluer les deux Hymnes et les militaires obéirent la plupart avec joie.

A l'avant-dernier concert de 1943 de la Petite Symphonie, j'ai encore noté ici que leurs Excellences le Vice-Roi et Son Altesse la comtesse d'Albion avaient tout naturellement rendu hommage à la fois au God Save the King et à O Canada; cet exemple venant d'assez haut pour qu'il soit suivi par tous: les Britanniques, même s'ils sont bouchés d'impérialisme intransigent, comme le font les Canadiens pour qui seul le Canada est la patrie.

C'est au sujet de ce dernier compte rendu que Mgr Olivier Maurault, recteur de notre Université, a bien voulu me donner le renseignement que je me permets de reproduire: Université de Montréal, 20, XII, 1943

Mon cher Docteur, Vous parlez souvent de O Canada! dans vos chroniques du samedi. Voici un fait que vous ignorez peut-être et qui pourra vous aider dans votre argumentation.

J'ai reçu, récemment, des mains de Son Excellence le Comte d'Albion, la médaille de Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges. La cérémonie a eu lieu dans la salle des fêtes de Rideau Hall, immédiatement après l'arrivée du Vice-Roi et de la Princesse Alice, un orchestre (réel ou sur disque, je ne sais pas) a joué quelques mesures de God Save the King. La cérémonie terminée, le même orchestre a rejoué quelques mesures de God Save the King et O Canada tout entier, — tout le monde restant au "garde à vous".

Je ne pense pas qu'on ait modifié le protocole, ce jour-là, pour faire plaisir aux Canadiens français: nous étions 5 ou 6 sur 150 décorés.

Quand un tel exemple nous est donné surtout dans une cérémonie officielle, par le représentant de S. M. le Roi du Canada et la Vice-Reine, quand ces deux personnages sont l'un, le frère de la Reine-Mère, l'autre la cousine-germaine de feu S. M. le Roi Georges V, on peut, sans risque aucun, dire à ceux qui refusent de le suivre, qu'ils soient n'importe qui ou de n'importe où, que le moins qu'on puisse penser, c'est qu'ils sont des mal-élevés.

Virgil Thomson, du Herald-Tribune, qui est généralement bien informé, donne dans sa chronique du 2 janvier certains détails sur l'opéra en Europe en temps de guerre et en conclut que New-York a la chance de pouvoir servir de l'opéra à guichets presque fermés au Metropolitan.

Ces détails valent la peine qu'on les reproduise.

Londres n'a pas eu d'opéra depuis quelques années. Berlin en a eu jusqu'à ce que l'Opéra d'Etat fut détruit et l'on ne sait pas s'il y en a encore. La Scala (Milan) n'existe plus, mais un militaire a écrit à M. Thomson qu'il avait entendu une magnifique Lucie de Lammermoor au San-Carlo de Naples. A Paris, l'Opéra et l'Opéra-Comique marchent toujours et l'on vient d'y faire un enregistrement phonographique de Pelléas et Mélisande au complet avec des chanteurs français sous la direction de Roger Désormière. Moscou garde ses troupes d'opéra et de ballet comme culture intellectuelle et pour soutenir le moral de la population, et il les envoie fréquemment aux troupes du front.

Dit M. Thomson: "Les troupes européennes ont un avantage sur les nôtres: elles fonctionnent avec des musiciens du pays même, tandis qu'ici nous avons recours à des étrangers." Mais il ajoute: "Pourquoi, avec les meilleurs chanteurs et un orchestre qui s'améliore continuellement, avec trois nouveaux chefs d'orchestre de première excellence, Szell, Walter et Beecham — de celui-ci il fait des éloges sans réserve — pourquoi le Metropolitan semble-t-il descendre vers une honnête médiocrité?"

La réponse est, pour lui, dans la somnolence d'une administration qui assemble à la bureaucratie d'Etat confuse, suremplequée, incapable, timide, culturellement irresponsable. Il lui faudrait un animateur comme Billy Rose, dit-il, le quel respecte la culture et possède la confiance du public intellectuel.

M. Thomson rappelle le souvenir d'Oscar Hammerstein qu'ont connu mes contemporains et qui donna à New-York le meilleur opéra que la métropole ait jamais connu. Terminons par cette espèce de Souhaits de Nouvel An pour les musiciens de New-York. Frédéric PELLETIER



Afin de ne prendre personne par surprise, Fridolin profite de l'heure où le "police-man" est allé au restaurant pour afficher aux yeux de tous que les billets pour "FRIDOLINONS 44" seront en vente dès samedi prochain à 10 a.m., au contrôle du Monument National. Impossible cependant de savoir de qui sera faite la "Conférence du Rire", Fridolin se bornant à assurer que sa septième grande séance annuelle sera au moins aussi dramatique et "émotionnante" que les précédentes.

L'oeuvre d'un Canadien chantée en Angleterre

Nul n'est prophète en son pays, mais à parfois chance de se faire apprécier au dehors. A Noël 1942, dans un camp de militaires canadiens quelque part en Angleterre, où l'on avait organisé une messe de minuit solennelle, l'on chanta de la musique écrite par un Canadien français, la "Messe au Christ-Roi", oeuvre d'Edouard Biron, ancien maître de chapelle à Saint-Vincent-de-Paul de Montréal. L'on avait sans doute voulu, en cette circonstance, évoquer le souvenir du pays natal. Aura-t-on renouvelé le geste à Noël dernier?

Il convient, à la vérité, de dire que cette messe ne se chante pas qu'en Angleterre, mais qu'elle est très répandue au Canada, particulièrement dans la région de Montréal, ce qui dément jusqu'à un certain point le dicton précité. De hautes autorités en liturgie l'approuvent et la recommandent.

On peut se procurer la Messe au Christ-Roi en s'adressant à la Maison Ed. Archambault, 509 Sainte-Catherine est, ou à l'auteur même, au Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal. Le prix en est très accessible. (rec.)

Retour de Menuhin

Yehudim Menuhin, d'enfant-prodige, est devenu, avec l'âge, l'un des plus grands artistes contemporains. A ses dons naturels qui avaient étonné deux continents, Menuhin a ajouté l'expérience acquise avec les plus grands chefs d'orchestre du monde, notamment Enesco, Toscanini, Koussevitzky, Stokowski, Stock Barbirolli, Bruno Walter, Fritz Busch, sir Thomas Beecham. Menuhin n'a plus à être présenté aux auditoires locaux. Qu'il suffise de dire que l'Impresario Louis-H. Bourdon le ramènera, en récital, le lundi soir 24 janvier prochain, au His Majesty's. (Comm.)

Au Saint-Denis

Comédie de mœurs sur la détresse des enfants de parents divorcés, le film "Jeunes filles en détresse" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis, n'est pas mélancolique comme son titre le ferait croire. Le film a traité le sujet dans un ton de comédie satirique qui nous garde de l'ennui des grands sujets à teneur.

L'action se déroule dans un pensionnat de jeunes filles dont les parents sont divorcés. D'abord mise à l'index parce que son papa est avocat de divorces, la dernière venue gagne la sympathie de ses camarades en fondant une ligue contre le divorce et réussit, par cette conspiration ingénue, à préserver son propre père de divorce pour les beaux yeux de la mère d'une camarade.

La pittoresque galerie des parents divorcés réunis le jour de la visite complète une satire sociale qui ne perd rien de sa portée. A être traitée avec humour la scène semble y gagner encore.

La mise en scène de Pabst est pleine de naturel et les vedettes Marcelle Chantal, André Luguet, Jacqueline Dulubac, Micheline Presle dont c'est le début (et un début qui est déjà un très grand succès) secondent le cinéaste avec une minutie et un intérêt de chaque instant. Le film est adroitement mené et outre ses qualités dramatiques on en tire une belle leçon morale qui n'échappera à personne.

Le second film est "Vous seule que j'aime", avec Réda-Caire, le comédien Gorlett et la belle Mona Goya. Comédie musicale, ce film plaira autant aux mélomanes qu'aux cinéphiles.

Le programme des Cosaques de Platoff

Voici le programme que chanteront danseront les Cosaques du général Platoff, sous la direction de Nicholas Kostoukoff, le 20 janvier, au théâtre Saint-Denis:

Béni soit le Seigneur, Tchakowsky; Ave Maria, Donizetti. Solistes: N. Khadarik, baryton, V. Mamonoff, ténor; O. dieu saint, Tchakowsky; Credo, Gretchaninoff. Solistes: M. Didovitch, ténor; La neige a soufflé sur la Russie, air populaire. Soliste: V. Mamonoff, ténor; Prières au Seigneur, Gretchaninoff. Soliste: N. Khadarik, baryton; Ces Cloches du soir, Elégie sur des mots de Kolzoff. Soliste: M. Didovitch, ténor; La valse, Fogel; Chant des Plaines, Knipper. (Nouvelle chanson russe, arr. par V. Fadchenko); Ville bien-aimée, Bogoslovsky. (D'un jeune aviateur qui participe à la défense de Stalingrad); Les Nations-Unies, marche de la Victoire, Shostakovich; Chansons de la puce, Moussorgsky. (arr. de Fivelsky); soliste: N. Khadarik, baryton; En 1893, Chanson de guerre cosaque; Lesghinka, Danse cosaque du Caucase; Danseur: S. Tavasieff; Siensy, Folklore russe; Yeux Noirs, Chanson gypsy russe. Soliste: M. Didovitch, ténor; Borodino, Air patriotique; Polka du rire, Chanson comique. (Arr. de Vladimir Heifetz); Kozatchok, Danse de Cosaques.

Le premier journal quotidien d'Angleterre a été publié par une femme, Elizabeth Mallet, en 1702.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS
"Jeunes Filles en Détresse"
12 h. 40, 3 h. 45, 6 h. 25, 9 h. 34.
"Vous seule que j'aime"
2 h. 05, 4 h. 13, 8 h. 21.
LOEWS
"Sweet Rosie O'Grady"
11 h. 05, 12 h. 15, 2 h. 25, 5 h. 05, 7 h. 35, 10 h.
PALACE
"The Lady Takes a Chance"
10 h. 10, 2 h. 15, 4 h. 30, 7 h. 25, 10 h.
CAPITOL
"Action in the North Atlantic"
11 h. 35, 2 h. 50, 5 h. 05, 9 h. 20.
"That's the Way"
10 h. 40, 1 h. 55, 5 h. 10, 8 h. 25.
PRINCESS
"Fallen Sparrow"
10 h. 10, 1 h. 05, 4 h. 7 h. 9 h. 55.
"So This is Washington"
11 h. 40, 2 h. 40, 5 h. 35, 8 h. 30.

En deuxième semaine à la scène de l'Arcade

La pièce en trois actes tirée du roman radiophonique "Les Secrets du docteur Morhanges" a remporté un tel succès au cours de sa première semaine à l'affiche de l'Arcade que la direction décide d'offrir une autre semaine de représentations.

Ouvrage populaire joué par des artistes de premier plan, ce drame dont les personnages sont bien connus des radiophiles trouve dans son adaptation à la scène un intérêt nouveau.

Le bon docteur Morhanges a reçu bien des confidences dans sa vie: il a été témoin de bien des drames; il est entré en contact avec des gens bien étranges. L'auteur avait le choix facile mais il a voulu imaginer un épisode neuf pour présenter au public une pièce solide qui garde cependant l'atmosphère du roman radiophonique et les principaux personnages.

Cette fois il s'agit de Reine, de Jean Derval, de Robert et surtout du sinistre Karl Muller qui poursuit de sa haine le jeune couple Derval. Nous n'allons pas dire ici les péripéties du drame. Soulignons cependant que les événements sont bien conduits et que les coups de théâtre sont nombreux.

La pièce est solidement défendue par MM. Marcel Chabrier, Marc Forrez, Jean Duceppe, Philippe Robert et la délicieuse Muriel Guilbault. La mise en scène de M. Antoine Godeau a su mettre en valeur toutes les scènes de ce drame conçu avec adresse.

Récital d'un jeune artiste polonais

Henryk Szeryng, jeune violoniste polonais, se fera entendre à la Société d'étude et de conférences, de Pologne, le mardi 11 janvier. Henryk Szeryng a inscrit à son programme la Chaconne de Vitali, la Sonate en la majeur de César Franck, le Concerto en mi mineur de Mendelssohn, le Menuet de Paderewski, le Chant de Roxane de Szymanowski, le Scherzo tarentelle de Wieniawski, Au piano, Mlle Marie-Thérèse Paquin. Ce concert aura lieu dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor à trois heures et quart. (Comm.)

La gazette des spectacles

Cinéma

SAINT-DENIS: Jeunes filles en détresse, avec Marcelle Chantal, M. Luguet et Micheline Presless. Et Vous seule que j'aime, avec Réda-Caire, Gorlett et Mona Goya. (Du 8 au 14 janvier inclusivement).

LOEWS: Sweet Rosie O'Grady avec Betty Grable, Robert Young et Adolphe Menjou. (En deuxième semaine).

PALACE: A lady takes a chance, avec Jean Arthur, John Wayne, Charles Winninger et Phil Silvers. (Du 7 au 13 janvier inclusivement).

CAPITOL: Action in the North Atlantic, avec Humphrey Bogart, Raymond Massey, Julie Bishop, etc. (Du 7 au 13 janvier inclusivement).

PRINCESS: The Fallen Sparrow, avec Martha O'Driscoll, John Garfield, Maureen O'Hara et Patricia Morrison. Et, So this is Washington, avec Lum et Abner, artistes de la radio, Mildred Coles et Roger Clark. (Du 7 au 13 janvier inclusivement).

IMPERIAL: Sahara, avec Humphrey Bogart. Et, It's Great Life, avec Penny Singleton, Arthur Lake, Larry Simms et Hugh Herbert. (Du 7 au 9 janvier inclusivement).

Musique

EGLISE NOTRE-DAME: Le Messie, de Frédéric Haendel, par les Festivals de Montréal, sous la direction de sir Thomas Beecham, avec une société chorale de 550 membres dirigée par B. E. Chadwick. (Le 20 janvier).
HIS MAJESTY'S: Le violoniste Yehudim Menuhin. (Le lundi soir 24 janvier).

Théâtre

ARCADE: Les secrets du Dr Morhanges, d'Henry Deyglun, avec Marcel Chabrier, Murielle Guilbault, Marc Forrez, Philippe Robert et Jean Duceppe. (Une semaine, à partir du 1er janvier).

MONUMENT NATIONAL: L'homme qui se donnait la comédie, pièce d'Emlyn Williams, adaptation française de Pierre Rocher. L'Equipe, sous la direction de Pierre Dagenais, avec Roland Chenail, Pierre Dagenais, Liliane Dorsen, Roger Garceau, Micheline Loranger, J.-Pierre Masson, Gisèle Schmidt, Denyse Saint-Pierre et Janine Sutto. (Les 13-14-15-16-17-18 janvier en soirée et 13-15-18 janvier en matinée).

ERMITAGE: Le chant du berceau, comédie dramatique de Gregorio et Maria Martinez Sierra, montée par les Compagnons de saint Laurent. (Les 24-26-28-29 janvier, en soirée).

Noël Brunet en récital

Noël Brunet, violoniste canadien-français, donnera le 7 février prochain, en l'Auditorium du Plateau, son premier grand récital à Montréal.

Noël Brunet, Prix d'Europe, 1936, alla parfaire ses études au Conservatoire Royal de Bruxelles où il remporta le premier prix pour violon avec "la plus grande distinction". Quelques mois plus tard on lui décernait le prix de Virtuosity.



Alfred BRUNET qui fera ses débuts aux Variétés Lyriques, dans le rôle de Léopold de Valses de Vienne (Great Waltz), opérette qui sera donnée au Monument National, à compter du 20 janvier, pour une série de 9 représentations.

JOS. PONTON Enrg.

LOUIS AUTHIER, prop.

COSTUMES DE THEATRE

Spécialistes pour collèges et couvents

35, rue Notre Dame est, - MONTREAL - HA. 8744

JEU.-VEND. 20-21 JAN. ST-DENIS

FRANCE-FILM présente



DEUX CONCERTS SEULEMENT
PRIX: \$1.00, 1.50, 2.00 plus taxes.
EN VENTE au St-Denis, chez Archambault et chez C. W. Liffay.
Des chansons et des danses qui soulèveront votre enthousiasme.
IMPRESARIO: Canadian Concerts & Artists.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Billets en vente samedi prochain
au Monument National

COMMANDES POSTALES acceptées dès maintenant à "Fridolins 44", Case 72, Station "N", Montréal.

SEMAINE DU 12 FEVRIER
Soirées: Sam. 12, dim. 13, mar. 15, mer. 16, jeu. 17, ven. 18. Matinée: dim. 13, 1.65, 1.35, 1.10, .85. Lozes 2.00 (taxes incluses).
Matinée: Sam. 12, 1.00, .85, .75, .60. Lozes 1.50 (taxes incluses).
Fridolins 44
La Conférence du Rire!

"Valses de Vienne" aux Variétés Lyriques

Les Variétés Lyriques présenteront, du 20 janvier au 3 février prochain (soit neuf représentations) au Monument national, Valses de Vienne (ou Great Waltz), opérette de Strauss. (Billets aux bureaux des Variétés, Monument national).

Le "Messie" à Notre-Dame

L'église Notre-Dame servira, le 20 janvier, de cadre à l'une des plus émouvantes manifestations de musique religieuse jamais réalisées à Montréal. La Société des Festivals présentera Le Messie de Haendel sous la direction de sir T. Beecham. Son Excellence le gouverneur général du Canada et Son Altesse royale la princesse Alice rehausseront de leur présence cet événement sans précédent dans les annales de la vie musicale au Canada.

Le Messie fut exécuté en entier pour la première fois aux Etats-Unis en 1801 et la Société des Festivals est heureuse autant qu'honorée qu'un maître de l'envergure de sir Thomas Beecham, qui fit de l'oeuvre le succès transcendant de sa carrière à travers l'Europe, ait accepté de diriger ici l'oratorio dont l'ampleur et la puissance demandent des soins extrêmes de préparation et un fini d'exécution dont il se porte garant.

Un chœur de cinq cent cinquante voix, le grand orchestre de la Société

LES COMPAGNONS DE SAINT LAURENT A L'ERMITAGE "LE CHANT DU BERCEAU"

L'oeuvre qui a triomphé à Madrid avant de faire un tour d'Europe retentissant.

Location chez les Compagnons (74, 1481) et chez Archambault. (\$1.05, 90c, 75c taxes comprises). 24-26-28-29 janvier en soirée.

ARCADIE
DEUXIEME SEMAINE
HENRY DEYGLUN
LES SECRETS DU DOCTEUR MORHANGES
MARCEL CHABRIER
MARC FORREZ
JEAN DUCPEPE
PHILIPPE ROBERT
MURIEL GUILBAULT

té des Festivals et des solistes de renom sont à la disposition du maître pour préparer et offrir une audition qui fera époque dans notre vie musicale. (Comm.)

ST-DENIS
MICHELLE PRESLE
MARCELLE CHANTAL
JEUNES FILLES en DETRESSE

REDA-CAIRE
VOUS SEULE QUE J'AIME

BETTY GRABLE · ROBERT YOUNG · ADOLPHE MENJOU
Sweet Rosie O'Grady
in TECHNICOLOR!
DEUXIEME SEMAINE
LOEWS

JEAN ARTHUR · WAYNE
A Lady Takes a Chance
CHARLES WINNINGER
PHIL SILVERS
PALACE

HUMPHREY BOGART
ACTION IN THE NORTH ATLANTIC
RAYMOND MASSEY · ALAN HALE
CAPITOL

JOHN GARFIELD · MAUREEN O'HARA
THE FALLEN SPARROW
WALTER SIZEM · PATRICIA MORSE · MARTIN DONOVAN
LUM · ABNER · SO THIS IS WASHINGTON
A l'affiche PRINCESS

Aujourd'hui, demain HUMPHREY BOGART "SAHARA"
Autre spectacle: "It's a Great Life"
A PARTIR DE LUNDI: MARGO "Behind the Rising Sun"
Autre spectacle: EVELYN KEYES "Dangerous Blondes"
IMPERIAL

AVIS VALSES de VIENNE

(GREAT WALTZ)

Les Variétés Lyriques ont le plaisir de vous annoncer une

9ième Soirée Supplémentaire

JEUDI le 3 FEVRIER

Prix des places: \$1.65, \$1.35, \$1.20, 90c (taxes incluses)
En vente au Monument National de 10 h. à 6 h., PL. 9161 (3 lignes)

"L'homme qui se donnait la comédie"

Adaptation française de Pierre Rocher sera présentée au Monument National

L'EQUIPE

Les 13, 14, 15, 16, 17, 18 JANVIER 1944 en soirée

Les 13, 15 et 16 JANVIER 1944 en matinée

ROLAND CHENAIL — PIERRE DAGENAI — LILIANE DORSEN — ROGER GARCEAU — MICHELLE LORANGER — JEAN-PIERRE MASSON — GISELE SCHMIDT — DENYSE ST-PIERRE — JANINE SUTTO.

Billets maintenant en vente au Monument National, PL. 6404.

Soirée: \$1.00 - .90 - .75 - .60; Matinée: .90 - .75 - .60 - .52

LES LETTRES AU CANADA FRANÇAIS

Courrier des lettres

par Roger DUHAMEL

La vie de Molière dans ses oeuvres

Les amateurs de théâtre et de littérature sont également bien servis par l'ouvrage de Pierre Brissot consacré à Molière. Paru en France en 1941, ce livre vient d'être lancé au Canada par les Éditions Variorum. C'est une véritable aubaine de pouvoir suivre ainsi, à la piste pour ainsi dire, cet acteur étonnant qui fut le plus merveilleux créateur de spectacles et un animateur de théâtre sans rival. Nous qui n'avons pas assisté aux fêtes nocturnes de Versailles et de Fontainebleau, nous croyons en percevoir les échos, grâce au texte si minutieusement documenté de Brissot, familier de l'œuvre moliéresque. L'un de ses grands mérites, c'est à mon sens de ne s'être pas limité à rechercher les principaux incidents, au reste assez obscurs, de la vie de Molière, mais de s'être attaché davantage à ses pièces, de l'avoir fait revivre tout entier par son théâtre. Le sujet y portait naturellement, car aucune vie n'a été à ce point dépendante du métier; c'est par lui qu'elle s'explique, c'est en lui qu'elle retrouve son unité et sa signification.

Il est né rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, le 15 janvier 1622. Jean-Baptiste Poquelin est fils de tapissier et lui-même suivra les traces paternelles, plus exactement se disposera à les suivre, jusqu'au jour où il abandonnera la sécurité bourgeoise d'une situation bien assise pour courir les routes et devenir le Mascarielle des tournées foraines. Il reçoit une instruction solide au collège des Jésuites de Clermont, et de là sans doute date son attachement aux auteurs latins, à Plaute notamment, qu'il lira et annotera toute sa vie, y puisant l'inspiration de son théâtre. Cette culture ne lui fera cependant jamais abandonner la communion très intime aux sources populaires et son don exceptionnel d'emprunter les sujets les plus triviaux de ses prédécesseurs et de les marquer de la trace indélébile de son génie.

Le destin des hommes s'accomplit par la conjugaison mystérieuse d'une foule de facteurs. Molière accompagnant Louis XIII à Narbonne comme tapissier, qui eût dit alors qu'il devait bientôt rejeter le fardeau de la fonction familiale? "Un instinct fœtal" conformationnel le paralyse. Il hésite, il tourne, ses notions sur lui-même restent très imparfaites. Il a, il aura toujours besoin d'une intervention extérieure ou d'une circonstance imprévue pour secouer sa nature contemplative. Un choc devient nécessaire, indispensable, urgent. Le destin veille. La famille Béjart apparaît. Ces Béjart seraient liés à toute son existence. Madeleine sera de longues années sa compagne des bons et des mauvais jours, et déjà quadrangulaire, Molière épousera sa fille Armande, ménage malheureux d'une jeune comédienne indifférente à l'amour d'un homme qu'elle juge vieux et d'un auteur à la sensibilité frémissante et blessée.

Sa première pièce, *L'Étourdi*, qui n'offre pas l'intérêt des grandes oeuvres de sa maturité, comporte néanmoins les éléments essentiels de ses plus brillantes réussites. Acteur autant qu'auteur, il n'oublie jamais les exigences de la scène; il n'écrit pas pour être lu, mais entendu. Brissot souligne très bien l'importance de cette inconsciente adaptation à la technique du théâtre. "La langue qu'il emploie, celle qui lui vient sous la plume, est une langue parlée. Elle est passée par la rue, par le peuple, par Rabelais, par le comique latin (elle n'a pas passé par les bois, c'est la seule chose qui lui manque); elle a recueilli son bien dans la boutique natale, sur les bancs du collège, le long des routes de Provence et de Gascogne; elle s'est enrichie de mille matériaux hétéroclites et tout cela se retrempe, se reforme dans un esprit gaulois, dans l'esprit audacieux, turbulent et sage d'un français de l'Île-de-France. Parfois rébarbative sur le papier, la phrase ne trouve sa couleur, sa vraie sonorité que dans la bouche qui parle. Elle a besoin, à travers les siècles, d'une vitalité prodigieuse. Il ne s'agit pas d'une langue inexperte et tâtonnante, mais de la langue mûre d'un homme déjà fait, en qui se rejaillissent tout à coup, du fond de l'enfance, les sources endormies d'un vieux savoir". On ne saurait plus heureusement définir la qualité particulière du style tout à tour enjoué et grave de Molière.

Brissot étudie chaque pièce, en explique la genèse dans la pensée de l'auteur, cite des extraits significatifs, donne la distribution de la première, relève les réactions du public. Le procédé paraît parfois trop didactique et son uniformité entraîne forcément quelque monotonie. C'est le résultat fatal d'une lecture d'affilée. Cet ouvrage conservera longtemps sa valeur d'information judicieuse et de critique approfondie pour quiconque voudra se renseigner sur telle ou telle oeuvre de Molière. Chaque chapitre est en effet un tout et se soutient par lui-même.

Dès ses débuts, Molière s'affirme un satiriste cruel, un observateur extrêmement pénétrant des travers humains. Rien ne lui échappe de nos faiblesses; il y promène avec complaisance ses verres grossissants qui nous les montre dans toutes leurs laideurs. Les ridicules sur-tout trouvent en lui un juge implacable. Il fait rire ses auditeurs à leurs dépens; il n'est donc pas étonnant que d'aucuns lui aient gardé une rancune tenace et aient déchainé contre lui des ouragans dont il eut souvent peine à se remettre.

Comme acteur, il nous est resté un récit d'une contemporaine, Mlle

des Jardins, qui restitue sa personnalité sur la scène: "Sa perruque était si grande qu'elle balayait la place à chaque fois qu'il faisait la révérence et son chapeau si petit qu'il était aisé de juger que le marquis le portait plus souvent à la main que sur la tête; son rabat se pouvait appeler un honnête peignoir et ses canons semblaient n'être faits que pour servir de caches aux enfants qui jouent à cline-musette... Un brandon de glands lui sortait de sa poche comme d'une corne d'abondance et ses souliers étaient si couverts de rubans qu'il n'est pas possible de dire s'ils étaient de roussi, de vache d'Angleterre ou de maroquin, du moins saisi-je bien qu'ils avaient un demi-pied de haut..." C'est cet acteur prodigieux qui enchanta Louis XIV, son protecteur en qui il trouva toujours un puissant réconfort pour résister aux cabales des envieux. Le jeune souverain lui témoignait son amitié en plusieurs circonstances et le réclamait pour tous les divertissements de la cour. En général, ces jeux commandés n'ajoutent pas grand chose à la gloire de Molière. Il n'importe guère qu'il payait ainsi le droit d'écrire les *Précieuses Ridicules*, *L'Avare*, le *Misanthrope* et le *Malade Imaginaire*. "La faveur de Louis XIV ne l'avait pas seulement ébloui; elle avait apporté une délivrance. Cette protection royale, pesante mais émancipatrice, s'identifiait avec la liberté. Aucune louange ne pouvait paraître trop forte au Molière de la grande époque, aucune gratitude assez servile pour payer sa franchise de son, préserver le droit de rester lui-même et de multiplier les traits comiques, caustiques, les penchants, les préjugés, les cafards, contre la puissante cohorte de ses détracteurs". Il s'en rendit bien compte, lors de la pénible échauffourée de *Tartuffe*, qui lui valut l'anathème de tous ceux qui enrageaient de se voir ainsi démasqués.

Molière n'était pas doué pour l'amour. Son sentiment pour la Du Parc, cette Du Parc que Racine aime passionnément et qui étouffait les vieux Corneille, ne fut pas récompensé. Son grand amour pour Armande Béjart, dont il fit sa femme, le transforma malgré lui en l'un des vieux barbons amoureux de son répertoire. Toute jeune, élevée dans un milieu d'acteurs, un enfant de la balle, Armande était une comédienne de grand talent. Elle fut souvent pour Molière l'interprète rêvée, mais elle fut pour son mari une femme détestable, frivole et froide, peu encline à comprendre le grand homme dont elle sut habilement, après sa mort, exploiter à son bénéfice la gloire. Ses infidélités blessèrent au vif des sentiments délicats, jaloux et vindicatifs. Il croyait que sa vigilance et sa sollicitude seraient pour Armande le bonheur sans mélange. Dupé du cœur, dont il fut victime. Ce psychologue averti oublia que l'amour ne se commande pas et que l'humilité et la douceur sont peut-être ce qui rend davantage une femme heureuse, mais que ces vertus, elles n'en apprécient le mérite que chez l'homme aimé et qu'elles ne suppléent pas à l'amour.

Pour se consoler, Molière eut la compensation de son attachement indéfectible à sa carrière. Jusqu'à la fin, malgré une santé chancelante, il continua d'éprouver le besoin de vivre sur la scène et de se griser aux acclamations des spectateurs. Cette ivresse que seule connaissent les grands acteurs, il ne réussit jamais à en éprouver le charme. Tous ceux qui participent au théâtre, jusqu'aux plus modestes collaborateurs, lui étaient chers. Déjà durement atteint, il refuse de contredire un spectacle. "Comment voulez-vous que je fasse? demande-t-il. Il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre; que feront-ils si l'on ne joue pas? Je me reprocherai d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument". Quelques heures plus tard, après une douloureuse représentation du *Malade Imaginaire*, il mourait à 51 ans. Le théâtre, avait-il dit un jour, est "un de ces métiers de feu dont les brûlures durent toute la vie".

Brissot termine sa magistrale étude par ces réflexions: "Il a cru aux vertus efficaces de la raison et de la vérité. Il a râlé les extravagances et les faiblesses, et plus douloureusement celles qui, à certains, dominent les rumeurs. Autour du double orgueil d'Alceste et de Don Juan la bataille humaine devient une mêlée d'ombres. Son vaste répertoire où s'animent près de trois cent cinquante personnages reflète beaucoup moins une époque qu'il n'exprime une foi. Il n'est ni le fait d'un temps, ni d'un art. Il est le fait d'un homme".

Cet ouvrage doit se trouver dans la bibliothèque de tout homme cultivé. S'il n'ajoute pas à l'admiration que tout amateur de théâtre éprouve pour Molière, il fournit des raisons nouvelles de mesurer sa haute taille et la place immense qu'il occupe à jamais dans les lettres françaises.

Pierre Brissot, *Molière*. Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.60.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage: 3361* ; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Jeune poésie du Canada français

Les jeunes écrivains canadiens, de plus en plus nombreux, trouvent dans la poésie leur mode d'expression naturel. Obéissant plus volontiers à l'élan de leur inspiration qu'aux canons de la prosodie, ils traduisent par des vers leurs états d'âme ou leur conception particulière de leur univers, soumis aux lois de leur logique personnelle. Ils apportent, à n'en pas douter, une voix absolument inédite, au Canada français, à la grande inquiétude humaine. S'ils battent les routes de l'inconnu, ils se gardent bien de s'enfoncer dans les ornières, ils recherchent des voies nouvelles. Tâtonnements, maladresses, subites éclaircies, révélation d'une grâce passagère, tel est leur lot. Ils n'en demeurent pas moins admirables par leur souci d'une forme qui soit entièrement leur, qui leur appartienne en propre. Plutôt que de couler leurs phrases et leurs mots dans le moule traditionnel et de se ménager d'avance la fausse sécurité des formes consacrées par un long usage, ils préfèrent l'aventure et l'exploration en des domaines d'immenses zones d'ombre. L'éblouissement de la lumière n'en a que plus de prix. Nous leur pardonnons aisément leurs fautes de goût et leurs faiblesses d'expression pour ne retenir que la fraîcheur de leur dévotion créatrice.

Je parcourais ces jours derniers la plus récente livraison de trois revues littéraires dirigées par des jeunes et qui accordent aux écrivains de leur génération une hospitalité sans réserves. Signés de noms dont la plupart sont peu connus, vous lisez des vers d'une qualité évidente et qui sont plus que des promesses d'adolescents doués. On ne peut s'interdire un grand espoir à parcourir ces poèmes d'Amérique française, de la Nouvelle Relève et des Gants du ciel. Il y a à un amour sincère et fervent de la poésie qui ne trompe pas. Comme les Français de la défaite et de l'humiliation qui recourent à la poésie pour exprimer les tristesses de leur âme blessée, les jeunes Canadiens y voient eux aussi une forme supérieure de leur délivrance.

Qu'on ne s'y méprenne pas: tout n'est pas parfait dans ce qui n'est souvent que balbutiements. J'y retiens pour ma part la valeur d'indice et c'est ce qui compte davantage. D'aucuns traversent la période de leur vie où il est rigoureusement nécessaire d'écrire des vers. D'autres, j'en ai la conviction profonde, sont des poètes véritables, et le resteront. Ne faisons pas trop tôt le partage. Les années y pourvoient et permettront de juger si les fruits rendent compte de la promesse des fleurs.

Jeunesse, de Jacqueline Mabit, ne s'embarrasse pas de longues tirades métaphysiques. C'est un petit poème léger et clair comme un matin de printemps, frais comme une source qui n'a pas encore reflété l'image de Narcisse. L'auteur est une jeune femme d'une inspiration simple qui mêle heureusement la beauté des paysages à l'émotion des découvertes juvéniles:

Nous, avons le même âge et le même vent nous
Amène. La main dans la main,
Nous courrons par la dune et tombons à genoux
Sur le sable frais du matin.

Nous avons le même âge et la mer est immense.
Restons ensemble tous deux, car
Nos yeux sont gris et doux comme une confidence.
Ma jeune amie au clair regard.

Eloi de Grandmont fait une tentative plus ou moins réussie (assez vaine au fond) dans la poésie surréaliste. Ce qui le perd sans doute, c'est qu'il conserve, contre son gré peut-être, des vestiges de signification logique qui ébranlent forcément la construction de son univers gratuit. Il manifeste néanmoins une tendance au renouvellement qui n'est pas pour déplaire à ceux qui ne considèrent pas la littérature comme un phénomène statique, qui y voient au contraire l'image bruisante et multiple de la vie en cours.

Dans son *Esclave endormie*, François Cloutier use avec bonheur du vocabulaire valérien et peint un tableau stylisé où le frémissement d'une émotion discrète anime d'un feu fuyant les traits hiératiques d'une statue de marbre.

Sur la grève oubliée, au calme de la mer
Paraissement rêve assoupie en l'ébène
Inutile toujours de son corps pur, siérait,
L'esclave aux longs cheveux lisses comme une chair.

A cette perfection formelle, qui ne manque pas de séduction, je préfère toutefois l'expression spontanée d'un sentiment vrai et éprouvé par soi-même. Le petit poème

suivant de Carmen Roy ne passera pas à la postérité, on y trouve des choses qui ont été dites déjà et sans doute mieux dites, et toutefois j'y remarque un rythme allégre et un défilé absolu d'appareils qui m'enchante:

J'ai dormi dans les feuilles mortes...
Les cheveux épars et mêlés,
Comme un blessé que l'on transporte,
Comme un enfant émeuillé
Rêvant dans les bras de sa mère,
Pourtant, j'avais la face au vent,
J'entendais chanter la rivière
Et voyager les cormorans.

J'ai rêvé dans les feuilles mortes...
Des rêves que l'on n'ose pas,
Des rêves que la brise emporte
Quand le jour est encore là.

J'ai pleuré dans les feuilles mortes...
Parce que je rêvais encore...
Et, si j'ai pleuré de la sorte,
C'est que j'ai vu d'un plein essor
Filer mon bonheur éphémère!

Si vite il s'était achevé
Avec son souffle de mystère
Je rêvais que j'avais rêvé!

D'autres jeunes poètes possèdent un talent qui ne s'est pas encore dépeuplé des formules. La plupart cependant laissent deviner, au détour d'un vers, ce dont ils sont capables, ce que nous pouvons attendre d'eux. Découvrons-les notre espoir? Quelques-uns sans doute. Plus nombreux toutefois aborderont aux rives heureuses de l'expression originale et personnelle.

Dépassant de très peu la trentaine, Clément Marchand fait déjà figure d'ainé dans notre poésie. Non qu'il soit à jamais confiné en une pose définitive, mais parce qu'il a atteint à une plénitude qui n'est pas loin de marquer la maturité de son beau talent. Conteur de grande classe, qui écrit une prose solide, musclée et riche, il est aussi poète. Poète des sentiments sereins, des paysages accordés à son âme, poète aussi des détresses et des misères humaines, capable de s'émouvoir à la vue des êtres broyés par un monde inhumain.

Les Gants du Ciel publient quelques pages des *Paroles aux Compagnons*, d'un accent dont la densité ravit invinciblement. Marchand ne cherche pas des rythmes nouveaux, il ne bouscule pas les lois de la prosodie, il chante, comme a dit Cocteau, "dans son arbre généalogique". L'usage de ses thèmes est au grave écueil qu'il sait tourner et qui ajoute à son mérite. Lisez ces quelques alexandrins d'une allure toute classique; c'est la poésie de tous les temps, et de notre:

Nous n'avons pas connu les mots savants et lourds
Ni la phrase nouée comme un lierre au désir.
Une main conjuguait nos fronts, mystérieuse,
Et nous ne cherchions pas à trouver la raison
De ce lourd sentiment de plénitude en nous.
Car au moment peut-être où nos lèvres taiseuses
Le rituel avec qui crie en tout amour,
Etrangement instruits d'une science intuitive,
Nous savions le caprice aveugle des destins
Et qu'il valait mieux ne pas promettre au lendemain
Le renouveau des dons offerts à l'aujourd'hui.

Heures d'enchantement nées du renoncement
D'une coupe enchantée qui n'a pas été bu!
Te souviens-tu toujours de ces échaupes bleues
Mollement emmêlées aux rideaux d'arbres clairs?

Poésie pas morte! Assurément. Pesant-elle n'a-t-elle jamais été plus vivante, plus rayonnante, au Canada français. Nos poètes ont abandonné les thèmes patriotiques et officiels où les plus grands n'ont connu que de scolaires réussites. Ils abordent aux rivages immenses de la grande émotion humaine. Aucune route ne leur est interdite. Ils procèdent, dans la méditation, à la libération de leur âme. Et c'est toujours un spectacle admirable et singulièrement captivant de l'entendre, dans un bruissement d'ailes, l'envol de ces oiseaux de lumière et de flamme, chantant leur hymne dans l'azur.

Roger DUHAMEL

Echos

L'auteur de *Combined Operations*, Hilary A. St. George Saunders, historiographe pour le compte du gouvernement britannique, est actuellement en train d'écrire une brève histoire de la R. A. F. Il a aussi terminé un livre d'impressions sur son séjour aux États-Unis, intitulé *Pioneers O Pioneers*, qui paraîtra prochainement.

Félix Salter, l'auteur de *Bambi*, qui est maintenant un réfugié austro-allemand vivant en Suisse, a terminé un nouveau livre pour les enfants, *Djibbi*, le chat, qui doit paraître au printemps.

La *Libre du mois* choisit pour janvier 1944 par l'Institut de la Nouvelle-France est l'ouvrage d'Alice Lévesque-Dubé, *Il y a soixante ans*. "Ce livre", dit le préfacier François Hertel, nous apporte une forme de folklore qui nous manquait encore; ce que j'appellerai la folklore de la vie quotidienne et familière. Nos folkloristes se recrutent surtout parmi les hommes. Or ceux-ci sont plus distraits, s'attachent de préférence aux ensembles. Il fallait une plume féminine pour fixer, par le menu détail, avant qu'elles ne disparaissent tout à fait, quelques-unes des coutumes les plus originales d'il y a soixante ans".

Marie-Jeanne, c'est le titre d'une biographie de Marie-Jeanne Fortin, par le R. P. Séraphin Benoit, O.F.M. Beau coup de gens, qui se sentent égarés par l'ennuyeux et banal quotidien, rêvent en leurs heures de plénitude de se trouver dans une situation plus propice au bien. Qu'ils lisent cette vie d'une jeune fille de condition modeste, atteinte de tuberculose à vingt ans, morte à trente ans, et qui a trouvé le moyen d'accomplir assez de bien pour qu'on en fasse un livre. Les limitations de son état, loin de l'abattre, lui seraient de prétexte pour obtenir les collaborations dont elle avait besoin. Un fait, entre autres: cette malade, hospitalisée gratuitement à Grace Darl, a réussi à établir le culte catholique dans cette institution protestante.

Le grand juriste chinois Jean C. Wu, récemment converti au catholicisme, prépare une traduction populaire de la Bible catholique, à la demande de Tchiang-Kai-shek, qui est encore protestant mais bien disposé envers le catholicisme.

Fables de La Fontaine

(à colorier)

Couvertures en 3 couleurs. 32 pages illustrées, format 8 1/2 x 11 1/2.

Les images
révèlent un La Fontaine à la mode du dix-neuvième siècle. Jean Simard a créé des personnages qui se comparent à ceux peints par les maîtres de la Renaissance. C. J. jeune artiste dénote dans ces dessins, un talent d'illustrateur plein d'esprit, de finesse et d'une inépuisable jeunesse.

Les textes
grâce à la fine touche de Robert E. Llewellyn, ce sont des textes incomparables, alloués aux dessins une rare et juvénile fraîcheur. L'auteur, en parfaite harmonie avec l'illustrateur, interprète d'une façon charmante, amusante et éducative, les chefs-d'œuvre du Bonhomme La Fontaine.

Verte, la Grenouille, contient les

histoires du peuple des morais:
La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Boeuf — La Grenouille et le Rat — Les Grenouilles qui demandent un Roi.

Renard, le Goupil Jécrit mille tours de Capitaine Renard:
Le Renard, le Loup et le Cheval — Le Renard, le Singe et les Animaux — Le Renard et les Poulets d'Inde.

Homme, le Bipède montre les faiblesses de l'Animal raisonnable:
L'Ours et les deux Compagnons — Le Meunier, son Fils et l'Âne — Le Savetier et le Financier.

Messire le Lion parle de l'épopée du Roi des Animaux:
Le Lion s'en allant en guerre — Le Lion et l'Âne chassant — Le Lion devenu vieux.

Trotte-Menu illustre les déboires du Rat:
Le Rat de ville et le Rat des champs — Le Rat et l'Écluse — Le Rat et l'Éléphant.

Maître Aliboron raconte les mésaventures de l'Âne:
L'Âne chargé d'éponges et l'Âne chargé de sel — L'Âne et le Chien — L'Âne et ses Maîtres.

Chaque album, au comptoir 15c.; par la poste 18c. La série des six, 90c. franco. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Littérature

par Jean GIRAUDOUX

Voici fixés en un vivant tableau, d'où l'on voit, en arrière-plan, l'année dramatique de 1941, les souvenirs de l'intimité de Giraudoux avec les grands auteurs. "Et ces souvenirs prennent", dit-il, dans la catastrophe, figure de l'espoir. Ces portraits littéraires sont devenus des visages, des faces qui courent et murmurent, et cillent."

Volume de 270 pages.
Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Quelques livres récents

Le diable au corps

Raymond Radiguet, écrivain peu connu au Canada, mort dans la vingtaine après avoir laissé une oeuvre mêlée en apparence, un recueil de poèmes et deux romans, demeure néanmoins un témoin étonnant de la génération née de la guerre. Au début du *Diable au corps*, où les éléments autobiographiques paraissent nettement dominer l'affabulation romanesque, il écrit: "Est-ce ma faute si j'eus douze ans quelques mois avant la déclaration de la guerre? Sans doute, les troubles qui me vinrent de cette période extraordinaire furent d'une sorte qu'on n'éprouve jamais à cet âge; mais comme il n'existe rien d'assez fort pour nous vieillir malgré les apparences, c'est en enfant que je devais me conduire dans une aventure où déjà un homme eût éprouvé de l'embarras. Je ne suis pas le seul. Et mes camarades garderont de cette époque un souvenir qui n'est pas celui de leurs aînés. Que ceux qui déjà ne veulent se représenter ce que fut la guerre pour tant de très jeunes garçons: quatre ans de grandes vacances."

C'est en effet une aventure d'homme qui arrive à ce garçon singulièrement précoce de quinze ans. Son amour pour Marthe Juvenille, il est prématurément mûri et possède déjà tout l'égoïsme masculin des hommes qui ont dépassé le stade bête et généreux de l'adolescence. Radiguet éprouve des sentiments qu'il a peine à ajuster à son âme d'enfant. Il a beaucoup lu et cependant sa douloureuse idylle n'a rien de livresque, comme il arrive si souvent chez des garçons de cet âge. L'absence des jeunes hommes partis aux armées donne aux romans l'aspect de la poésie, et les romans de femmes qu'ils ont dû quitter.

Pendant la jeunesse, un amoureux associe volontiers son amour à la mort; ce rapprochement ne l'effraie en rien, il y voit plutôt une consécration d'éternité. "Envisager la mort avec calme ne compte que si nous l'envisageons seul. La mort à deux n'est plus la mort, même pour les incrédules. Ce qui chagrine, ce n'est pas de quitter la vie, mais de quitter ce qui lui donne un sens. Lorsqu'un amour est notre vie, quelle différence y a-t-il entre vivre ensemble ou mourir ensemble?" Incapable de romantisme, qui survit à toutes les vagues, parce qu'inépuisable d'un certain moment de notre vie.

Le *Diable au corps* participe à la fois du phénomène éternel de l'attraction mystérieuse des êtres et du cynisme assez pervers de la génération qui a subi trop jeune l'ébranlement de la guerre. Roman, le répete, étonnant de maturité précoce, d'une ordonnance trop lâche pour atteindre à la perfection, et qui permet une appréhension directe de l'état d'âme des hommes dont la crise de l'adolescence s'est dénouée dans l'atmosphère chargée de la guerre. Roman extrêmement significatif, dont l'audace des situations empêche d'en recommander la lecture à un public peu averti. Livre d'un enfant qui ne peut être lu que par des adultes.

(Raymond Radiguet, *Le diable au corps*. Éditions Bernard Valiquette. Montréal 1943).

Les Fables de La Fontaine

Dès les bancs de Pécole, nous apprenons par coeur les fables de La Fontaine et nous les décomposons minutieusement par les procédés de l'analyse logique. Nos maîtres nous enseignent que ces petits récits sont des merveilles ingéniales et nous prêtres une distraction à leurs éloges, en nous montrant les manuels littéraires. Et nous passons à autre chose. Ce n'est que beaucoup plus tard que nous avons plaisir à redécouvrir le fabuliste. Entretemps, une certaine expérience de la vie et des hommes nous a appris que les animaux de La Fontaine n'étaient pas si bêtes et qu'ils se conduisaient le plus souvent comme nous le faisons nous-mêmes.

On vient de rééditer à Montréal, dans un élégant petit volume, toutes les fables du bonhomme de Château-Thierry, délicieux flâneur qui promena sur le monde son regard souriant et déabusé, et qui témoignait d'un culte constant pour la perfection de la forme littéraire. C'est peut-être ce qui rend cet ouvrage comble une lacune. Un esprit français froissé d'un peu de culture ne peut s'interdire une certaine familiarité avec ces fables. Elles appartiennent à notre patrimoine, elles font partie de notre héritage culturel. Une fois débarrassées de l'ennui scolaire qui leur fait un si grand tort, nous les retrouvons dans leur jeunesse éternelle.

Dans un bref avant-propos, qui ramasse en quelques paragraphes l'essentiel sur La Fontaine, Robert E. Llewellyn cite ce jugement de l'ouvrage sur le fabuliste: "Il a fallu la finesse, la sobriété, la gaieté, la malice gauloise, l'élégance et l'éducation du XVII^e siècle pour produire un La Fontaine". (La Fontaine, *Fables*. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35).

Vie et Effigies

Mme Alberte Langlais-Campagna publie en même temps deux petites plaquettes, artistiquement illustrées par Cécile Chabot, dont les dessins sont au niveau de ses poèmes. *Vie* comprend des contemplations en vers libres où l'auteur s'élève des prodiges de la vie et s'enchaîne du merveilleux quotidien. On perçoit l'écho d'une âme sensible, qui vibre à toutes les joies comme à toutes les tristesses. L'instrument d'expression ne rend pas toujours justice cependant à la qualité de l'inspiration et des sentiments. Il y a

ici et là des maladroites, des naïvetés et des redondances qui font cliché, v.g. "pour le rocher superbe, majestueux, imposant." Un peu plus loin: "

la vie et l'ordre: l'ordre et l'harmonie: l'ordre et la justice: l'ordre et la sympathie: et la sympathie:

C'est décidément trop facile! À ce compte, la poésie se ramènerait à un assemblage de mots choisis au hasard.

Par contre, dans *Effigies*, Mme Langlais-Campagna donne vraiment sa mesure. Des réflexions judicieuses et ingénieuses sur la vie des femmes, sur les moyens nécessaires auxquels elles doivent recourir pour conserver l'amour de leur mari en son originalité ardue, sur leur rôle éminent au foyer, etc. Tout cela se lit avec intérêt, parce qu'écrit sans recherche de l'effet par une personne qui a réfléchi sur les problèmes du couple et sait en disséquer agréablement.

(Alberte Langlais - Campagna, *Vie et Effigies*. Au comptoir et par la poste, \$1.60).

Le monde est un

J'ai eu l'occasion de parler en son temps du récit de voyage de Wendell Willkie publié sous le titre de *One World*. L'édition française vient de paraître à New-York, due à l'excellent traducteur Maurice Edgar Coindreau, qui n'en est pas à ses premières armes et qui a déjà fait connaître au public français de grands écrivains américains.

Les lecteurs de langue française liront avec intérêt le documentaire de Willkie qui est un ouvrage de bonne foi. Certains de ses points de vue paraissent peut-être chimériques dans les circonstances actuelles, mais il est difficile de lui refuser le mérite de la franchise. Ses entretiens avec plusieurs hommes d'État contemporains comme ses visites dans différentes parties de l'univers nous confirment que le monde est multiple, même s'il rêve qu'il soit un!

(Wendell Willkie, *Le monde est un*. Au comptoir, \$2.00; par la poste, \$2.10).

R. D.



présente

Opinions

Tribune d'information instituée par la Société Radio-Canada

sur les problèmes d'après-guerre

et dirigée par Raymond TANGHE

Voilà un volume qui sera très utile aux membres des cercles d'études en orientant leurs discussions sur les sujets suivants: Les jeunes et l'après-guerre — Politique culturelle — Le travail féminin — La formation personnelle — Le syndicalisme — Les assurances sociales — L'assurance-maladie — La vie rurale — La vie dans les grandes villes — Capitalisme, socialisme et corporatisme — Coopération — Le bien commun, base du monde d'après-guerre.

144 pages.

Prix: \$0.50 — Par la poste: \$0.60

Écrivez, téléphones, venez à

3425, rue St-Denis

Montréal.

FIDES

Nouveautés

LE MONDE EST UN, par Wendell Willkie, 245 pages. Au comptoir \$2.00; par la poste \$2.10.
DES MINARETS AUX GRATTES-CIEL, par Léon Guérard, 300 pages. Au comptoir \$2.00, par la poste \$2.10.
L'AVENIR DE L'ESPRIT, par Leconte de Lins, 300 pages. Au comptoir \$2.25, par la poste \$2.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Des nouveautés de France

la collection catholique

AINSI DONC ENCORE UNE FOIS — Paul Claudel. 40s

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

Les païens de Mandchourie — Par le Père Eugène Bérichon, P.M.E.

Chacun connaît la réponse du Divin Maître au jeune homme riche qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour acquiescer la vie éternelle. "Observe les commandements. — Lesquels? — Tu ne connaîs: "Tu ne tueras point; tu ne commettras point d'adultère; tu ne déroberas point; tu ne rendras point de faux témoignages; honore ton père et ta mère; aime ton prochain comme toi-même." — "Tout ceci, Maître, je l'ai observé depuis mon plus jeune âge." (Marc X, 19).

Il semble naturel que ce jeune homme, élevé dans la religion juive, connaisse tous les préceptes. Il est merveilleux de voir comme nos païens de Mandchourie les connaissent, eux aussi.

Si on excepte les Mahométans, ceux qui font partie de la secte des jéunisseurs et quelques autres sectes secondaires qui groupent un petit nombre de bouddhistes, la majorité des païens n'ont pas de doctrine religieuse qu'ils cherchent à défendre.

Pour les Mahométans, je ne connais pas d'exemple de conversion. Leur réponse à nos avances, c'est celle-ci: "Nous honorons le même Dieu." Un dernier, au dispensaire, je faisais d'amener un enfant à la religion catholique en lui parlant du bon Père qui est Dieu. Il se tourna vers sa maman qui était là et lui demanda: "Nous ne pouvons suivre?" De la tête, elle fit signe que non. Ce fut fini. Il ne voulut plus m'écouter. Sa mère était mahométane. Les Mahométans font bande à part, ils n'habitent jamais les mêmes cours que les païens. Ceux-ci en effet mangent du porc et les Mahométans sont supposés n'en pas manger. Mais le proverbe se moque d'eux. Il dit: "Dix Mahométans meurent de faim, un seul meurt d'avoir trop mangé. Ils se craignent mutuellement, mais n'ayant plus personne qui les surveille, ils s'en donnent à cœur joie."

Il y a des éditeurs qui ne craignent pas de manquer à leur serment. Ils avaient pourtant accepté d'être coupés en deux par la foudre, s'ils y manquaient.

Le païen ordinaire, je veux dire les neuf dixièmes des gens de Mandchourie, a un grand fond de religion.

Il connaît Dieu qu'il nomme "Tien lao ye" ou "Lao tien ye", le Ciel, de même que nous disons: le Ciel nous est propice, le Ciel nous punit. Il sait que tout homme qui naît sur la terre est un don du Ciel. "Tien chang Ti". Il sait que le Ciel dirige la destinée des hommes, "Tien ming". Les hommes doivent faire le bien et éviter le mal. Le Ciel, disent-ils, récompense les bons et punit les méchants.

Le Ciel donne la vie. Si la pluie ne tombe plus, les païens offrent des sacrifices. Souvent défense est portée par le mandarin de tuer les animaux de boucherie et durant 3 jours de manger de la viande. La tête alors couverte d'une couronne de saule et tenant dans les mains un vase rempli d'eau, ils se mettent en procession et jettent de l'eau en l'air, criant: "Yu lei la". La pluie est arrivée.

Si la pluie ne vient pas, malgré cette cérémonie, le pays fait un voeu et dans un terrain vague de la ville, on élève une estrade. Des troupes de comédiens jouent alors en l'honneur du Ciel.

Lorsque la récolte est bonne, un autre théâtre s'élève pour remercier le Ciel. Dieu Créateur, Dieu conservateur du pays de Mandchourie.

Les dix commandements de Dieu ne sont pas non plus ignorés. J'en ai eu mille preuves dans ma vie de missionnaire, surtout au cours des conversations que j'ai eues avec les païens que je voulais amener à la religion catholique.

Adorer Dieu, c'est pour eux "Pai tien". Adorer le ciel, "king cheu". Honorer la divinité est connu d'eux et leurs temples ne manquent pas de divinités. Le temple de Pékin, dédié au Ciel, est immense. Au Ciel, les Chinois ont ajouté d'autres divinités, mais ils ne se trompent pas. Création, Providence, Justice de l'au delà, tout cela revient uniquement au Ciel.

Il savent qu'il n'est pas permis de profaner le nom de la divinité et, ce qui est mieux, ils ne le profanent pas. Il leur arrive d'appeler au Ciel comme témoin de leur serment: "Tien tien tao", "Tien ta ouo". Le Ciel le sait, que le Ciel me punisse.

Qu'il y ait des jours saints, consacrés à la seule pratique de la religion, ils le savent. Ces jours ne sont pas rapprochés comme le sabbat ou le dimanche. C'est plutôt le génie des fêtes de l'ancienne loi.

Il n'y a pas de repos dominical attaché à la sanctification de ces jours, mais il est observé.

Le premier jour de la première lune, le 5e de la 5e; le 15e de la 7e; le 15e de la 8e; le 1er de la 10e; le 23e de la 12e sont sanctifiés par des offrandes de viandes, d'encens, de pain et vin avec des rites spéciaux. "Honore ton père et ta mère" ne fait aucune difficulté pour nos gens en Mandchourie. C'est la base de tous leurs rapports. Le supérieur est regardé comme un père, le magistrat se nomme "fou, mou, koan", père, mère, mandarin. Le pays, c'est la "famille pays", "Kouo Kia".

Les ascendants qui, après leur mort, deviendront esprits protecteurs, ont un droit indiscuté à la piété filiale.

Tuer est mal et blesser aussi. En temps ordinaire, nos Chinois ont horreur du sang versé. Le soufflet, le coup de poing, les blessures, encore plus, le coup qui donne la mort leur répugnent. Le brigand sait que celui qui tue mourra lui-même de mort violente. Le Ciel défend l'homme. La conscience aussi.

Le culte de la belle vertu de chasteté est très estimé, et si le païen est faible, il sait par contre admirer cette vertu dans celui qui la possède et blâmer les coupables.

Le vol est défendu par la loi de la conscience. "Koung tao", justice, est un mot qu'ils connaissent. Si personne n'aime à admettre lui avoir manqué, personne ne s'y trompe non plus pour voir le défaut de cette vertu dans les autres, et cela avec une sûreté non pareille.

Le faux témoignage rale sur l'autel. On appelle "conteau, pin-couteau", ceux qui écrivent des pièces d'accusation fausses. Et même celui qui dresse sciemment une pièce d'accusation fautive ne peut manquer d'encourir la désapprobation générale. Je me souviens d'un catéchiste qui me disait: "Je suis heureux de gagner de l'argent afin que mon père abandonne sa fonction de scribe dresseur d'accusations. C'est un métier infamant, dont les gens ne se vantent pas."

Le neuvième et le dixième commandements ne leur échappent pas. Un homme qui tient à son honneur et qui parle à une femme s'abstiendra de la regarder. C'est même un peu ridicule de voir alors l'homme regarder au sud alors que la femme regarde du côté nord.

Mais c'est la coutume journalière. Jamais de baisers, de poignées de mains. Une femme ne donnera jamais un objet à un homme de main à main, pas même à son mari. Elle le dépose là, et lui le prend. Il fait de même pour elle. C'est une suprême inconvenance d'admirer un enfant dans les bras de sa mère et si le père est là, il ne laissera pas passer un tel acte sans protestations.

Le désir des richesses d'autrui est aussi défendu. Ils le savent. Et chacun dira quand il emprunte: "J'emprunte, mais c'est pour rendre."

C'est donc dire que nos Chinois connaissent, comme le jeune homme de l'Evangile, les commandements de Dieu. Peut-être ils dire, eux aussi: J'ai fait tout cela dès mon enfance?

A eux de le dire. Je ne saurais faire ici la coupe pour eux. Mais il est certain qu'on rencontre très souvent des païens, hommes et femmes, étrangement bons, bien ancrés dans la vertu.

"Aime ton prochain comme toi-même". On pourrait écrire un volume pour et contre. Les Chinois, par conscience et par intérêt, aident et respectent leur prochain. Ils sont charitables par nature, et cela avec d'autant plus de mérites qu'ils vivent souvent eux-mêmes dans une réelle pauvreté. Il y a des actes de charité qui forcent notre admiration. A Ya Men Tai, une femme, Madame Tchong, n'avait pas d'argent pour aider son frère. Elle lui a donné ses deux bracelets d'argent pour qu'il les vende en gage. A Yu Shou Tai, une veuve avec trois enfants en bas âge vit de bouillie de grain et d'expédients. Elle partage son bol avec un pauvre mendiant, trop vieux pour planter dans les champs.

Le paysan a peur du passant, du mendiant qui est l'inconnu, peut-être même l'espion envoyé par les brigands, mais il n'envoie pas ses chiens sur lui et toujours il lui fait la charité.

Maison hantée à Halifax
Halifax, 8 (C.P.) — Les citoyens du passage de l'est à travers le port ici sont à la poursuite de fantômes et de revenants, à la suite d'une série de faits mystérieux survenus à la maison de Louis Hildebrandt et de sa famille depuis deux semaines. Le tout commença la veille de Noël, alors que trois coups pesants et traditionnellement cavernes résonnèrent à travers la maison d'un étage et demi. Depuis ce jour, il s'est produit plusieurs incidents assez bizarres. Une machine à laver s'est promené seule sur le plancher, les tables se sont soulevées devant les Hildebrandt, des ciseaux sont tombés d'une étagère, un bol de soupe s'est mis à flotter en l'air avant de se répandre sur un des enfants, un réveil matin et des bouilloires ont changé de place, le tout sans l'aide apparente d'être humains. Comme bouquet, une main invisible a saisi deux fois le pied de Mme Hildebrandt, lui arrachant le talon de son soulier. La deuxième fois, elle tomba sur le plancher, se fractura la cheville, se démit l'épaule et se blessa à la tête. En plus de M. et Mme Hildebrandt, la famille compte cinq enfants. Rita, 20 ans, a été depuis quelques années sujette à des états de faiblesse et d'absence. Depuis le 24 décembre le fait s'est répété plus souvent, disent ses parents.

Retenez le "Devoir". d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage: 3361. Il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

AREX COMPOUND soulage promptement les douleurs rhumatismales.

AREX
COMPOUND
CONTRE LES
DOULEURS RHUMATISMALES

Propos astronomiques

Phénomènes célestes en 1944

Nous avons sous la main l'annuaire astronomique de la Société royale d'astronomie du Canada pour 1944, annuaire qui donne tous les phénomènes célestes qui auront lieu au cours de l'année, ainsi que la position des planètes parmi les étoiles.

Il y aura deux éclipses de Soleil, l'une totale, l'autre annulaire, mais toutes deux malheureusement invisibles au Canada. La première se déroulera le 25 janvier dans le sud-est du Pacifique, au nord du Pérou, au Brésil, dans le centre de l'Atlantique, au Sierra-Leone et dans l'Afrique occidentale française. La phase partielle sera visible dans la plus grande partie de l'Amérique du Sud, dans une petite région des Etats-Unis en bordure du golfe du Mexique au lever du Soleil, en certaines parties de l'Afrique et du sud-ouest de l'Europe au coucher du Soleil. Au Brésil la totalité durera environ quatre minutes.

L'éclipse annulaire se produira le 20 juillet dans l'Afrique orientale, aux Indes, dans le nord de la Birmanie et aux Indes orientales.

On nous annonce aussi quatre apulsions lunaires, c'est-à-dire des éclipses périmbrales de la Lune, mais ces phénomènes sont invisibles à l'œil nu. Toutefois celle du 29 décembre, visible dans le nord-ouest de l'Amérique du Nord, en Australie, en Asie et dans l'est de l'Europe, vaudra la peine d'être observée car l'ombre de la Terre frôlera le limbe de notre satellite.

Les planètes ne manqueront pas d'intérêt.

Mercury sera étoile du soir les 12 avril, 10 août et 4 décembre, étoile du matin les 31 janvier, 29 mai et 22 septembre. Les elongations les plus favorables se produiront le soir du 12 avril et le matin du 22 septembre.

Vénus est étoile du soir et le demeurera jusqu'en juin.

Mars était le 1er janvier à 60 millions de milles de la Terre et s'éloignera de plus en plus au cours de l'année. Son mouvement sur la voûte céleste sera direct, c'est-à-dire vers l'est. Nous le verrons en janvier et février traverser la longue constellation du Taureau, entrer dans les Gémeaux en mars, parcourir cet astérisme au mois d'avril, en sortir vers la fin de mai pour descendre dans le Cancer en juin et atteindre le Lion au mois de juillet dans les parages de la planète Jupiter.

Jupiter, au début de l'année, se trouva à l'ouest de la belle étoile Régulus du Lion et passera en opposition ou à sa plus proche distance de la Terre le 11 février lorsque 400 millions de milles nous en séparent. Sa marche sera rétrograde ou vers l'ouest jusqu'au 13 avril; deviendra ensuite direct, rebrousse chemin jusqu'en juillet pour s'éclipser dans les clartés du crépuscule et disparaître du ciel du soir en août pour réapparaître dans le ciel du matin en septembre dans la Vierge.

Saturne est dans le moment aux confins du Taureau se dirigeant vers l'ouest jusqu'au 20 février puis revenant sur ses pas en mars et avril entre les étoiles Bêta et Zeta du Taureau, sa conjonction avec le

De LISLE GARNEAU de l'Observatoire Ville-Marie.

Ford devra payer une semaine de vacances à 14,000 employés

Ottawa, 8 (C.P.) — L'Office national du travail en temps de guerre a décrété hier que la Ford Motor Company, de Windsor, Ont., devra payer une semaine de vacances à tous ceux de ses employés payés à l'heure qui ont un an ou plus de services. Environ 14,000 ouvriers bénéficieront de cette décision qui a été prise à la suite d'un appel des United Automobile Workers (C.I.O.) contre une décision de l'Office du travail d'Ontario.

Les détails du plan de vacances seront sujets à des négociations entre la compagnie et l'union puis finalement approuvés par l'Office national.

Feu Mme M. Tremblay

Aux Eboulements le 6 janvier 1944 est décédée Mme Adélaïde Tremblay, femme de feu Meude Tremblay. Elle laisse dans le deuil: ses fils, William, Joseph et Thomas, des Eboulements, Edmond, de St-Sulpice, et J.-Arthur, gérant de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles de Montréal; ses filles, Mme veuve Thomas Tremblay (Corine), Mme Alfred Boivin (Clémence), Mme veuve Adélaïde Tremblay (Amélie), Mme Alphonse Tremblay (Eva) et Mlle Jeanne; ses gendres, M. Alexis Boivin, de Montréal; MM. Alphonse Tremblay, Joseph Tremblay et Alfred Boivin, des Eboulements; ses belles-filles, Mme J.-A. Tremblay, de Montréal; Mme Edmond Tremblay, de Saint-Sulpice, et Mmes William-Joseph et Thomas Tremblay et Mme veuve Harriet Tremblay, ces dernières des Eboulements.

William Pitt

par Jacques CHASTENET
Ce volume a paru chez Fayard en 1941, dans la collection des Grandes Etudes Historiques, rendue célèbre par les ouvrages de Louis Bertrand, Jacques Bainville, Pierre Gaxotte, Funk-Brentano, Auguste Bailly et autres.

Volume de 352 pages.
Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Nouveau traitement pour les brûlures

Washington, 8 (A.P.) — Deux médecins attachés au corps médical de la marine des Etats-Unis ont emprunté à la nature elle-même et développé un nouveau traitement de surface pour les brûlures, traitement qui selon eux est supérieur à nombre de méthodes en vogue ces deux dernières années.

Ce traitement consiste à appliquer directement sur la surface de la brûlure du plasma de sang humain. Même si les cloques qui se sont formées sont crevées, le plasma de sang humain fait l'office d'isolant et permet aux tissus de se rétablir parfaitement et de reprendre leur vigueur ancienne.

La grève de Windsor s'étend à Détroit

Windsor, Ont., 8 (C.P.) — La grève de 20 conducteurs de camions de la section de la Direct-Winters Transport, Limited, à Windsor, Ont., qui est entrée dans sa sixième journée, s'est propagée à Détroit, E.-U., où cinq autres chauffeurs se sont joints à leurs camarades de Windsor.

Les grévistes se plaignent d'ingérence de traitement dans l'octroi du boni spécial de Noël.

La grève n'affecte pas les autres bureaux de la compagnie.

Navire-patrouille coulé

Philadelphie, 8 (A.P.) — Un navire-patrouille des Etats-Unis a été coulé, croit-on, dans l'Atlantique, à 60 milles au sud-est de cap May, N.-J. Il est entré en collision avec un navire marchand. Le 4e district naval, qui a annoncé le désastre, ajoute que les deux navires sont venus en collision peu avant minuit ce matin. On ignore si les membres de l'équipage se sont perdus ou ont été blessés. Au 4e district naval, on a identifié les navires comme navires-citernes.

Remerciements des "Buissonnets"

La direction, le personnel et les protégés des "Buissonnets" remercient tous leurs bienfaiteurs qui, d'une façon ou de l'autre, les ont aidés en ces dernières semaines. Ils remercient aussi les journaux de leur collaboration.

Grâce à leurs bienfaiteurs, les Buissonnets ont pu progresser: par exemple, un partie de leur maison a été restaurée, des cours-ateliers de menuiserie et de couture ont été établis et plus de 150 jeunes garçons ont pu bénéficier d'un camp d'été.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Nouvelles de guerre

Nouveau système d'examen de la vue des marins

Lanterne et prisme — Plus de candidats sont admis dans la Marine royale — Avantages de cette méthode pour les civils après la guerre

Grâce à un nouveau système d'examen de la vue, plusieurs marins qui auraient été refusés pour le service en mer peuvent maintenant être employés à bord des navires canadiens.

Cette économie de ressources humaines a été rendue possible par une nouvelle lanterne permettant de trouver la facilité de chacun à reconnaître les couleurs. Cette lanterne a été perfectionnée par le commandant-médecin D. Y. Soland, R.C.N.V.R., du bureau des placemakers médicaux de la Marine canadienne.

Selon les méthodes d'examen antérieurement en usage dans la Marine, environ huit pour cent de tous les candidats se voyaient refusés pour cause de daltonisme. Un nouvel examen de ces candidats, à l'aide de la nouvelle lanterne, nous montre que 20 pour cent d'entre eux peuvent maintenant servir dans la marine. Bien qu'on ait limité les recherches au domaine du service naval, cette méthode offre d'intéressantes possibilités pour la vie civile.

Les médecins de la marine devaient résoudre un problème: la nécessité d'une épreuve visuelle dans le but d'éliminer tous les hommes que le daltonisme rend incapables de servir en mer comme signaux ou vigies et seulement ceux-ci. L'examen que l'on faisait subir habituellement était trop sévère et les autres méthodes en existence ne l'étaient pas assez.

Le nouvel examen embrasse les couleurs simples seulement. L'élimination se fait en regard du travail que doivent effectuer les candidats, les examinateurs ayant déterminé à l'avance quels défauts visuels ils pouvaient permettre dans chaque genre de travail.

On a apporté certaines améliorations techniques dans la fabrication de la nouvelle lanterne: comme la standardisation photo-électrique à la source de lumière et des filtres plus précis.

Dans les chambres noires

Contrairement à l'ancienne méthode, l'examen a lieu dans une chambre noire. Les sujets sont laissés dans la noirceur pendant 10 minutes pour adapter leurs yeux. On les amène ensuite dans une autre chambre noire où ils doivent se tenir debout à environ 20 pieds de la lanterne. Les couleurs apparaissent par deux ouvertures. Elles peuvent être semblables ou différentes.

Les hommes "récupérés" pour le service en mer sont ceux qui n'ont aucun défaut visuel apparent et peuvent nommer n'importe quelle couleur simple. Ils ont cependant de la difficulté avec les couleurs composées.

Grâce à cette nouvelle lanterne, on a formé quatre groupes parmi ceux qui ont échoué au premier examen. Le premier comprend les hommes qui n'ont aucun défaut visuel. Le deuxième est composé de ceux ayant de petits défauts qui ne peuvent affecter en rien l'efficacité de leur travail. Ceux du troisième groupe ont de la difficulté à reconnaître le vert, tandis que ceux du quatrième groupe ont de la difficulté avec le rouge.

Le contre-torpilleur "Saguenay" est un grand invalide

Le contre-torpilleur qui a été le plus maltraité dans la marine canadienne, le Saguenay, est encore à flot et utilisable.

On l'appelle l'Arrêté ces jours-ci parce qu'il n'a plus de poupe et qu'il n'ira jamais sous pression. Mais les hommes qui se sont battus à bord le considèrent toujours comme une "grande dame"; ce compliment venant de marins, il ne peut être plus galant.

Le Saguenay a survécu à un torpillage au cours duquel il a perdu sa proue, à une collision qui lui a valu la perte de sa poupe, et il a de plus passé à travers les pires tempêtes des dix dernières années dans l'Atlantique-nord.

Avant la guerre, il escorta Leurs Majestés au Canada; en temps de guerre, il escorta Winston Churchill qui retourna outre-mer après avoir assisté à la conférence de l'Atlantique. Il participa à la chasse au Bismarck et couvrit des milliers de des milliers de milles lorsqu'il effectuait le travail ardu d'escorte de convoi. En une occasion, sur 120 jours de travail constant d'escorte, il en passa 96 en haute mer.

Le Saguenay reçut son dernier coup au cours d'une nuit brumeuse et noire en novembre 1942 alors qu'il escortait un navire marchand au large de Terre-Neuve. Croquant avoir repéré un sous-marin il s'élança à sa poursuite et passa devant un convoi qui s'en allait dans une autre direction. Un vaisseau de commerce le frappa à la poupe.

Les grenades de profondeur qui y étaient armées coulèrent et firent explosion, arrachant complètement la plage arrière du contre-torpilleur et déchirant la proue du vaisseau de commerce qui coula en moins de cinq minutes. Heureusement, il n'y eut en tout qu'une seule perte de vie. Le Saguenay ne put procéder sous sa propre pression. Il fut peu après tiré dans un port.

Les dommages qu'il subit à cette occasion étaient si considérables qu'on a jugé plus économique de ne lui faire que les réparations urgentes plutôt que de le remettre complètement à neuf. Il avait d'ailleurs accompli dans sa carrière plus qu'on ne s'attendait de lui. Conséquemment, au lieu de lui poser une autre poupe, on boucha l'ouverture pratiquée par la collision et on le tourna dans la base d'entraînement où il se trouve aujourd'hui.

Promus lieutenants
La nouvelle liste de promotions de membres de l'armée canadienne outre-mer comprend des militaires

du district militaire no 4. Voici leurs noms et leur promotion:

Promus lieutenants: le sergent Jean-Alphonse Leclaire, du corps canadien d'infanterie, mari de Mme Adélaïde Leclaire, 3800 avenue Marcel, Montréal; le signaleur Georges DesRochers, liste générale; père, M. Louis-Alphonse DesRochers, 4405-A rue Parthenais, Montréal; le sergent Desmond Elliot Smith, du corps motorisé canadien; père, M. Alfred Smith, 6900, rue Sherbrooke ouest, apt. 4, Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Le sergent Laflamme porté disparu

Dans la liste des victimes canadiennes de la guerre publiée aujourd'hui, on relève le nom du sergent aviateur Joseph-Georges-Eugène Laflamme, de St. Thomas, Ont., porté disparu.

Saint-Hyacinthe, 8 (D.N.C.) — La nouvelle est parvenue ici que le soldat Laurier Chapdelaine, de Saint-Denis sur Richelieu, a été tué sur le champ de bataille, en Italie, vers la mi-décembre dernier. Le défunt est fils de Mme Oscar Chapdelaine, de Saint-Denis.

L'état-major du "22e" dans une étable en Italie

Les nôtres, au milieu de la canonade au nord d'Ortona

(par Maurice Desjardins)

Avec les Canadiens en Italie, le 8 janvier (C.P. par câble) — (Dépêche retardée) — Nous sommes assis sur des boîtes de paille dans l'étable où le Royal 22e Régiment de Québec a établi son nouveau quartier général au nord d'Ortona. Ce n'est pas une forteresse, mais les murs épais protègent l'état-major contre les éclats de shrapnel, car au dehors la canonade ne cesse pas.

Les conversations se font sur un ton nerveux: la rumeur circule depuis ce matin d'une contre-attaque ennemie prochaine.

Le jeune lieutenant Pierre Chassé, de Québec, entre précipitamment en laissant derrière lui des traces de boue sur le parquet, et nous explique la raison du bombardement ennemi. De son point d'observation à 500 verges au nord, les hommes de son peloton distinguent les positions allemandes grâce aux éclats des canons.

Chassé a indiqué ces positions à notre artillerie, mais les boches tireront tant qu'ils n'auront pas détruit notre poste d'observation ou tant que notre artillerie ne les aura pas fait taire.

Dans la cour, un soldat arrose d'essence une gamelle emplie de terre, frotte une allumette... et voici un excellent brasier pour faire chauffer le thé.

L'adjudant, le capitaine Bernard Guimond, de Québec, saisit son téléphone portatif pour avertir un détachement de mitrailleuses d'avoir à camoufler leur brasier qui se trouve dans la zone de visibilité de l'ennemi et qui pourrait fort bien attirer le feu de l'artillerie.

En attendant le retour du major Jean Allard, des Trois-Rivières, de la brigade d'out il doit rapporter des nouvelles fraîches, nous dégustons une tasse de thé offerte par son ordonnance, le soldat Ernest "Lucky" Lalancette. Lalancette s'est vu surnommer "lucky" après que deux carabines lui eurent été arrachées des mains par des éclats d'obus, sans qu'il eût été blessé.

Nous évoquons un incident de la récente offensive où une trentaine de Canadiens français furent encerclés durant 24 heures dans une maison sur la rive de la rivière Moro.

"Dans la maison, nous avions une dizaine de blessés, plusieurs civils, un prisonnier allemand, le major Joe Trudeau, de Québec, le capitaine André Arnoldi, de Montréal, et les lieutenants Charles Léparé et Marcel Leblanc d'Ottawa, se trouvaient avec nous", dit le lieutenant Marcel Dussault, de Montréal.

"Deux tanks boches nous tiraient dessus et de temps en temps un obus rognait l'un des coins de la maison, ce qui faisait pousser des hurlements aux femmes italiennes et écraser nos hommes sous les six grosses barriques de vin. Le prisonnier allemand, un jeune homme de 20 ans, était très sage, car deux de nos blessés le tenaient en respect."

"Je n'avais plus que sept hommes valides dans mon peloton", poursuit-il, "et la poignée d'hom-

AU KIWANIS ST-LAURENT



M. Lorenzo Favreau, président de l'ait-Favreau Lito, qui a été élu secrétaire honoraire du club Kiwanis St-Laurent.

mes qui défendaient la maison était à bout de munitions. Nous étions dans une situation vraiment délicate.

"Heureusement, au cours de la 2ème nuit, un officier d'observation de notre artillerie repéra les tanks ennemis et indiqua leurs positions à nos canons."

"En dépit des francs-tireurs allemands, nous avons réussi à quitter la maison à la faveur des ténénbres, sortant d'abord les blessés sur des civières."

"Encore une fois, nos bons amis de l'artillerie, nous ont tiré d'un mauvais pas."

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 st. S-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-champ.

PL 1786-1787

Reçu le 10

le 11

le 12

le 13

le 14

le 15

le 16

le 17

le 18

le 19

le 20

le 21

le 22

le 23

le 24

le 25

le

COMMERCE ET FINANCE

La monnaie et l'inflation

Nous reproduisons ci-après le bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale, livraison de novembre-décembre 1943. L'inflation nous menace. Il est bon que chacun sache au moins en quoi elle consiste. Le début de l'article est un résumé de l'histoire de la monnaie à travers les âges.

L'inflation, a-t-on dit, est une maladie des monnaies. Ce n'est pas une maladie nouvelle; l'histoire, depuis plus de mille ans, en a maintes fois constaté les ravages. Pour en comprendre l'origine et les conséquences, il importe de connaître l'organe auquel elle s'attaque.

La monnaie n'a pas toujours existé. L'humanité a longtemps vécu sans elle en concevant l'idée, bien qu'elle en sentit le besoin. Il est certain, en effet, que l'échange s'est pratiqué dès les âges les plus reculés. La vie n'eût guère été possible si les hommes n'avaient échangé entre eux les objets de première nécessité qui manquaient aux uns et dont les autres avaient un excédent.

Faute de monnaie, ils recouraient au troc, c'est-à-dire à l'échange direct de produits contre d'autres produits. Cette pratique présentait des complications qu'il est facile d'imaginer. Elle comportait un achat et une vente simultanés. Celui qui avait besoin de quelque chose ne pouvait se le procurer qu'en donnant en retour quelque chose d'équivalent. Il devait donc trouver une personne qui, possédant ce qu'il désirait, fût disposée à lui abandonner contre ce qu'il offrait. D'ailleurs, les biens faisant l'objet du troc avaient souvent une assez grande valeur et la plupart n'étaient pas divisibles. Celui qui, par exemple, proposait de céder un cheval en contre-partie des produits qu'il cherchait, se voyait sans doute contraint d'accepter, outre ce qui lui était nécessaire, un grand nombre d'articles dont il n'avait que faire. Aussi n'en pouvait-il tirer parti que s'il réussissait à rencontrer quelqu'un avec qui il pût les échanger de nouveau contre des objets qui lui fussent utiles. Mais la pire difficulté que suscitait le troc, c'était vraisemblablement l'évaluation des biens à échanger. De nos jours, malgré l'existence de la monnaie, la notion de valeur est pour les économistes un sujet de perpétuelle controverse. A quels marchandises ne devait-on pas se livrer jadis, lorsqu'il s'agissait de déterminer la valeur relative des choses les plus diverses?

Le jeu de l'offre et de la demande est si constant dans ses conséquences que les économistes y voient une loi. Qui n'a constaté, du reste, qu'un produit se vend cher ou bon marché, selon qu'il est rare ou abondant, par rapport au nombre des acheteurs? La rareté fait la cherté. Cet axiome. La rareté relative d'un produit provient, soit de la diminution de l'offre, soit de l'augmentation de la demande. Dans un pays en guerre, ces deux phénomènes se conjuguèrent pour menacer de rompre l'équilibre entre l'offre et la demande, équilibre qui assure, dans une large mesure du moins, la stabilité relative du niveau général de prix. La mobilisation des hommes, des capitaux, des facultés de production et des ressources naturelles du pays a pour effet, d'une part, d'entraîner la fabrication et la répartition des marchandises accessibles à la population civile, d'autre part, de provoquer une formidable poussée à faire affluer l'argent dans l'économie. Ces conditions risquent de le faire à la hausse.

Quand on introduit dans l'économie d'un pays une masse de monnaie, quelle qu'en soit l'origine, la couverture, disproportionnée à la quantité des marchandises et des services disponibles, en crée donc de l'inflation. Lorsque, au XVI^e siècle, l'or et l'argent des Amériques se mirent à affluer en Europe, où les métaux précieux étaient rares, les prix ne tardèrent pas à tripler. La hausse excessive des prix qui a sévi il y a quatre-vingts ans en Californie tenait à la profusion des pièces d'or entre les mains du public. L'accélération de la circulation aggrave le danger que présente la pléthore de numéraire. Il est évident qu'un dollar qui circulerait aujourd'hui trois fois plus vite qu'il ne le fait sur les prix le même effet que s'il y avait en circulation trois dollars au lieu d'un. Or, chacun sait que, dans notre pays, l'argent roule en ce moment avec une grande rapidité. Ce la s'explique aisément: la période d'abondance monétaire que nous traversons succède à une période de chômage, et du reste l'histoire constate que les guerres, comme tous les désordres sociaux ou politiques, poussent les peuples à la prodigalité.

On y obvia, dans une certaine mesure du moins, en recourant plus tard aux métaux. En Égypte, plusieurs milliers d'années avant l'ère chrétienne, les marchandises se vendaient au poids du cuivre, du plomb, du fer, du bronze, de l'argent, de l'or. C'était là sans doute un nouveau progrès, mais cette monnaie métallique primitive exigeait que les échangistes fussent toujours munis d'une balance, et le transport des métaux était difficile et coûteux. On en vint ensuite, notamment en Grèce, à frapper des pièces de monnaie dont le maniement était beaucoup plus commode. C'est toutefois aux Chinois que nous devons l'invention de la mon-

naie de papier. Dès le IX^e siècle, la trésorerie du Céléste Empire délivrait à tout venant, contre la remise de lingots, des espèces de certificats de dépôt imprimés sur de la soie ou de l'écorce d'arbre, et que leurs possesseurs mettaient en circulation.

La monnaie, qui au présent stade de sa longue et lente évolution se présente sous des formes si diverses, remplit cependant aujourd'hui les mêmes fonctions que jadis l'étalon-marchandise; c'est la commune mesure des valeurs et l'instrument des échanges. Elle sert en outre à conserver la valeur puisque, en dissociant l'achat et la vente, elle permet à ceux qui reçoivent le produit d'une vente ou la rémunération d'un service d'en différer à leur gré l'emploi. Mais l'argent, même quand il est mis en réserve, n'est pas nécessairement de la richesse; il reste un instrument d'échange dont on ne fera usage que plus tard.

La valeur de la monnaie est instable comme celle de toutes choses, y compris l'or qui est le meilleur base. Elle fluctue beaucoup d'un siècle à l'autre, parfois même d'une génération à l'autre; chacun sait que telle ou telle unité monétaire, bien qu'elle garde le même nom, est loin d'être échangeable aujourd'hui contre la même quantité de marchandises qu'il y a vingt-cinq ou trente ans. Aussi, à toutes fins pratiques, mesure-t-on la valeur de la monnaie à sa puissance d'achat. La monnaie exprime le prix des choses. Quand on dit que l'argent perd de sa valeur, c'est une autre façon de dire que le coût de la vie augmente. Mais à quelles influences les prix sont-ils soumis?

Le mécanisme des prix

De nombreux facteurs concourent à la formation des prix. La hausse ou la baisse se provoque, quelquefois par des causes d'ordre général, telle l'alternative de suractivité et de dépression que connaît l'économie de tous les pays, quelquefois par des causes particulières dont les effets se limitent à quelques régions du monde ou à certaines catégories de produits. A ces causes varient donc le niveau général des prix, qui tendent surtout au coût de production et au jeu de l'offre et de la demande.

Le jeu de l'offre et de la demande est si constant dans ses conséquences que les économistes y voient une loi. Qui n'a constaté, du reste, qu'un produit se vend cher ou bon marché, selon qu'il est rare ou abondant, par rapport au nombre des acheteurs? La rareté fait la cherté. Cet axiome. La rareté relative d'un produit provient, soit de la diminution de l'offre, soit de l'augmentation de la demande. Dans un pays en guerre, ces deux phénomènes se conjuguèrent pour menacer de rompre l'équilibre entre l'offre et la demande, équilibre qui assure, dans une large mesure du moins, la stabilité relative du niveau général de prix. La mobilisation des hommes, des capitaux, des facultés de production et des ressources naturelles du pays a pour effet, d'une part, d'entraîner la fabrication et la répartition des marchandises accessibles à la population civile, d'autre part, de provoquer une formidable poussée à faire affluer l'argent dans l'économie. Ces conditions risquent de le faire à la hausse.

Quand on introduit dans l'économie d'un pays une masse de monnaie, quelle qu'en soit l'origine, la couverture, disproportionnée à la quantité des marchandises et des services disponibles, en crée donc de l'inflation. Lorsque, au XVI^e siècle, l'or et l'argent des Amériques se mirent à affluer en Europe, où les métaux précieux étaient rares, les prix ne tardèrent pas à tripler. La hausse excessive des prix qui a sévi il y a quatre-vingts ans en Californie tenait à la profusion des pièces d'or entre les mains du public. L'accélération de la circulation aggrave le danger que présente la pléthore de numéraire. Il est évident qu'un dollar qui circulerait aujourd'hui trois fois plus vite qu'il ne le fait sur les prix le même effet que s'il y avait en circulation trois dollars au lieu d'un. Or, chacun sait que, dans notre pays, l'argent roule en ce moment avec une grande rapidité. Ce la s'explique aisément: la période d'abondance monétaire que nous traversons succède à une période de chômage, et du reste l'histoire constate que les guerres, comme tous les désordres sociaux ou politiques, poussent les peuples à la prodigalité.

L'économie de guerre

La guerre crée donc les conditions les plus favorables à l'inflation. Que s'est-il passé depuis que notre pays est engagé dans le conflit? La valeur des contrats de guerre conclus par le gouvernement canadien depuis l'ouverture des hostilités, tant pour son propre compte que pour le compte de certaines Nations-Unies, dépassait dix milliards de dollars à la fin de sep-

tembre cette année. Bien qu'une grande partie des armements, des munitions et autres fournitures de guerre fassent l'objet de ces contrats ait été livrée à nos Alliés, et bien souvent à titre de don pur et simple, les dix milliards n'en ont pas moins pénétré l'économie du pays, puisqu'ils ont été dépensés au Canada, sauf la proportion qui a dû être affectée à l'importation d'outillage et de matières premières. Le nombre des personnes pourvues d'un emploi lucratif, qui était de 4,500,000 lors de la déclaration de guerre, s'est élevé maintenant à 5,200,000, les entreprises d'utilité militaire employant à elles seules, directement ou indirectement, environ 1,000,000 hommes et femmes. On estime que les recettes de l'agriculture et de l'élevage ont passé de 710 millions de dollars en 1939 à 1083 millions — chiffre record — en 1942.

Le revenu national, qui n'atteignait pas cinq milliards il y a quatre ans, est évalué aujourd'hui à neuf milliards. Le développement de l'activité industrielle résultant de la guerre, s'il multiplie les ressources du public, n'augmente pas en proportion l'abondance des produits disponibles, puisqu'il s'effectue au détriment des entreprises affectées à la production de biens de consommation et de biens de consommation. En vue de parer au danger que présente le gonflement de la circulation en présence de l'offre déclinante de marchandises, le gouvernement recourt à diverses mesures. La considérable majorité des impôts frappant les sociétés et les particuliers. Le négocié de grands emprunts dont les petites coupures favorisent la souscription populaire, sans parler des certificats et des timbres d'épargne qu'il émet au fur et à mesure de la demande. Il rationne la consommation de nombreux produits. Il fixe un prix maximum en ce qui concerne de nombreuses denrées et, mesure de coercition, il établit un plafond des salaires, plafonds que, malheureusement, les chefs du travail syndiqué ont déjà réussi à percer à plusieurs reprises.

Ces interventions, toutes rigoureuses qu'elles sont, ne réussissent cependant pas à endiguer le torrent monétaire. Si considérable que soit la masse d'argent retirée de l'économie, le montant des billets de la Banque du Canada et des billets des banques à charte entre les mains du public, qui était de 210 millions le 31 août 1939, se chiffrait par 747 millions à la fin de septembre cette année. Il avait donc augmenté de 255%. Entre ces deux dates, le total des dépôts dans les banques à charte passait de 2,524 à 4,085 millions de dollars. Ainsi, en quatre ans, la somme de la monnaie effective — billets de dépôts — à la disposition du public s'est accrue de 2,734 à 4,832 millions de dollars, soit de 2,098 millions, ou de 76%.

La menace d'inflation

Pour alimenter ses énormes budgets de guerre, le gouvernement s'adresse à la fois, comme chacun sait, à l'impôt et à l'emprunt. Jusqu'ici, il a obtenu de chacune de ces deux sources à peu près la moitié des recettes dont il avait besoin. Si la part qui lui tire de l'emprunt devenait insuffisante, il n'aurait plus d'alternative: il devrait, pour équilibrer la balance, émettre des billets. Et s'il était ainsi contraint d'élargir encore davantage la circulation, au lieu de la resserrer au moyen d'emprunts, les forces latentes de l'inflation se déchaîneraient vraisemblablement sur le pays. Il est facile de prévoir ce qui en résulterait. On n'a pas oublié, par exemple, ce qui s'est passé en Allemagne quelques années après la première guerre mondiale. Les besoins financiers de l'Etat croissant de l'Etat exigeaient des émissions de billets de plus en plus considérables, et chaque augmentation de la circulation provoquait une nouvelle hausse des prix et des salaires qui, à son tour, rendait nécessaire une nouvelle émission de billets. Il est évident que ce cercle vicieux ne pouvait conduire qu'à la catastrophe. La monnaie nationale allemande fut littéralement anéantie. Il ne faudrait pas croire toutefois que seule une émission excessive de billets est de nature à déclencher l'inflation. Si telle en a été la cause en Allemagne, c'est que l'usage du chèque, général dans notre pays, y était peu répandu. Lorsque ses recettes étaient inférieures à ses besoins, l'Etat empruntait à la Reichsbank, qui lui imprimait des billets, qu'elle lui remettait, et qui étaient ensuite versés dans la circulation. Mais l'inflation résulte de l'accroissement soudain et désordonné des moyens d'achat — que ce soit de l'argent ou des comptes en banque sur lesquels les titulaires tirent des chèques — sans une augmentation correspondante de la quantité des choses qu'il est possible d'acheter. Bien entendu, l'inflation a rarement des effets aussi désastreux que ceux qu'elle a produits en Allemagne il y a une vingtaine d'années, mais elle se traduit toujours par une hausse anormale du coût de la vie. Ainsi, le jour où le dollar perdrait la moitié ou les trois quarts de sa puissance d'achat, les petits rentiers verraient leur avoir diminuer d'autant, que leurs économies fussent représentées par une police d'assurances, une rente viagère, une pension ou une valeur mobilière. Ouvriers et employés, malgré tous les ajustements possibles, ne parviendraient jamais à faire augmenter leurs salaires aussi rapidement que la valeur de l'argent déclinerait. Ils ne seraient d'ailleurs plus sûrs de leur emploi, parce que les violentes fluctuations de la monnaie créeraient un tel désordre et une telle incertitude, que nombre d'entreprises ne pourraient plus fonctionner.

Pour rétablir l'équilibre

Il incombe à l'Etat de préparer l'après-guerre non pas en se substituant à l'initiative privée, mais en la secondant, en menageant des conditions favorables à la reprise de l'activité économique normale. D'après M. Harry H. Whiteman, agent des messageries à la gare centrale du Canadien National, les poussins ont fait leur apparition parmi les messageries un mois plus tôt que d'habitude cette année. "Le transport des poussins commence généralement au début de février, dit M. Whiteman, mais une cargaison de 15 boîtes contenant des poussins d'un jour est arrivée à la gare centrale du Canadien National". Quelques-unes de ces boîtes étaient destinées à des éleveurs de la métropole, mais la plus grande partie a été dirigée vers des fermes du Québec. M. Whiteman attribue cette situation à la rareté de la viande et à la demande de plus en plus grande pour la volaille.

La coopération après la guerre

La conférence des Nations-Unies, sur les Villes et l'Agriculture, qui a eu lieu à Hot Springs, Virginie, du 16 mai au 3 juin 1943 et à laquelle 44 nations prirent part, il a été convenu à l'unanimité que tous les pays représentés étudieront les possibilités d'établir de nouvelles sociétés coopératives de production et de consommation.

Voici comment se lit la résolution XVII concernant le mouvement coopératif d'après une récente publication, du Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan:

"1. Le mouvement coopératif a été d'une grande importance dans plusieurs pays, spécialement dans les districts ruraux où la culture se pratique sur des petites étendues de terre et dans les milieux urbains où les familles reçoivent un modeste revenu.

"2. Le bon fonctionnement des coopératives peut faciliter l'ajustement de la production agricole et de la distribution des produits de la ferme, étant donné que les membres montrent de la confiance envers leurs organismes coopératifs, lesquels fonctionnent dans leur propre intérêt et aussi dans celui de la société en général.

"3. Le contrôle démocratique et les programmes éducatifs qui sont le propre du mouvement coopératif peuvent jouer un rôle important dans la formation de meilleurs citoyens et sont de nature à inculquer une saine conception des principes coopératifs.

"4. Pour permettre aux gens de pouvoir mieux s'entraider en abaissant le coût de production, de distribution et de vente, la Conférence des Nations-Unies sur les villes et l'agriculture a aussi fait les recommandations suivantes, à savoir:

"a—Que chaque pays étudie la possibilité de fonder d'autres sociétés coopératives de production et de consommation en vue de la production et de la vente, de l'achat, du financement et de la distribution d'autres services connexes.

"b—Que chaque nation examine ses lois, ses règlements et ses institutions pour voir s'il y a des obstacles légaux ou constitutionnels au développement de la coopération afin de faire les ajustements ou les modifications nécessaires.

"c—Qu'une information complète sur le développement actuel des coopératives dans le monde soit rendue possible par l'intermédiaire d'une organisation permanente."

Comme on le voit par ces recommandations, l'on s'occupe de coopération dans la plupart des pays démocratiques et l'on compte beaucoup sur ce moyen pour aider au relèvement économique après la guerre. Si le mouvement coopératif jouit d'une telle considération dans un aussi grand nombre de pays, cela devrait nous inciter à mieux l'apprécier dans notre province au lieu de chercher à le dénigrer comme cela arrive trop souvent.

J.-E. BISSON, agronome.

Il est intéressant d'ajouter que ce comité a décidé de fonder un parlement-école pour le début de cette année. Fort du succès remporté il y a deux ans avec cette formule heureuse, le groupe que préside M. Jacques Saucier se transformera donc bientôt en parlement. Cette décision a été prise à la suite d'un débat oratoire tenu récemment entre les membres du comité. Il a en outre été décidé de tenir trois ou quatre séances de parlement au local régulier de la Chambre et de clore cette session par de grandes assises publiques à l'hôtel Windsor. Les délibérations seront dirigées par M. L.-P. de Grandpré, conseiller juridique du comité. Nous donnerons prochainement d'autres précisions à ce sujet.

M. B.

Il est intéressant d'ajouter que ce comité a décidé de fonder un parlement-école pour le début de cette année. Fort du succès remporté il y a deux ans avec cette formule heureuse, le groupe que préside M. Jacques Saucier se transformera donc bientôt en parlement. Cette décision a été prise à la suite d'un débat oratoire tenu récemment entre les membres du comité. Il a en outre été décidé de tenir trois ou quatre séances de parlement au local régulier de la Chambre et de clore cette session par de grandes assises publiques à l'hôtel Windsor. Les délibérations seront dirigées par M. L.-P. de Grandpré, conseiller juridique du comité. Nous donnerons prochainement d'autres précisions à ce sujet.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

A la Chambre de commerce cadette

Souhaits

Virtuellement suspendues pour la période des fêtes, les activités de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal commencent déjà à reprendre leur cours régulier. La première réunion de la Chambre en 1944 avait lieu mardi, de 5h. à 7h., alors que le conseil de la Chambre recevait les membres à une réception intime. Près de 200 membres ont répondu à l'invitation du président, M. Fernand Picard, et ont échangé leurs vœux de bonne année dans la plus cordiale atmosphère.

En reprenant cette chronique, abandonnée depuis deux semaines, le comité de publicité est heureux de se faire l'interprète de la Chambre cadette pour offrir à tous les membres qui n'ont pu assister à cette réception et au public monténéral en général ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à l'occasion de la nouvelle année. On nous permettra également d'avoir une bonne pensée pour nos confrères les journalistes avec lesquels les publicistes de la Chambre espèrent collaborer de plus en plus étroitement en 1944 pour assurer le succès et le rayonnement de cet important organisme.

Au Windsor

L'une des principales manifestations de la reprise des activités de la Chambre sera la première réunion du comité de pratique oratoire qui se tiendra dans un salon de l'hôtel Windsor mercredi soir prochain, le 12 janvier. L'invité d'honneur et conférencier sera alors M. Jules Massé, président de la Société du bon parler français.

Un parlement-école

Il est intéressant d'ajouter que ce comité a décidé de fonder un parlement-école pour le début de cette année. Fort du succès remporté il y a deux ans avec cette formule heureuse, le groupe que préside M. Jacques Saucier se transformera donc bientôt en parlement. Cette décision a été prise à la suite d'un débat oratoire tenu récemment entre les membres du comité. Il a en outre été décidé de tenir trois ou quatre séances de parlement au local régulier de la Chambre et de clore cette session par de grandes assises publiques à l'hôtel Windsor. Les délibérations seront dirigées par M. L.-P. de Grandpré, conseiller juridique du comité. Nous donnerons prochainement d'autres précisions à ce sujet.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

Les travaux thérapeutiques dans les hôpitaux

L'Association canadienne des travaux thérapeutiques, avec la coopération de la section photographique du service de la Publicité du Pacifique Canadien, organise en ce moment dans les studios de la Canadian Handicraft Guild, rue Peel, à Montréal, une intéressante exposition de photographies ayant pour but de faire connaître au public l'œuvre humanitaire qu'elle accomplit dans les hôpitaux civils et militaires du pays, pour aider à la réhabilitation physique des malades ou des blessés.

Cette exposition, qui se tiendra du 12 au 29 janvier inclusivement, comprend plusieurs séries d'agrandissements photographiques illustrant les activités manuelles aux- quelles les patients peuvent se livrer durant leur maladie ou leur convalescence sous la direction de thérapeutes ou personnel spécialisé dans ce genre relativement nouveau de thérapeutique.

Ce travail, naturellement, prend une importance plus grande du fait de la guerre. De nombreux soldats traités dans les hôpitaux peuvent s'adonner à ces occupations manuelles avec d'excellents résultats sous la direction de personnes compétentes. L'armée a actuellement besoin de 70 de ces spécialistes pour servir dans ses hôpitaux. Ces personnes doivent, pour se qualifier, suivre un cours universitaire de deux années, puis un cours pratique de 8 mois comme interne dans un hôpital où ces méthodes de thérapeutique sont enseignées. Ce sont des femmes pour la plupart.

En plus des photos qui font voir des malades occupés à différents travaux manuels durant leur hospitalisation, l'exposition comprend aussi des gravures fort instructives fournies par le ministère britannique de l'Information, illustrant le travail des thérapeutes des hôpitaux militaires du Proche-Orient.

Miss Ethel Clark, représentante de l'association du travail thérapeutique à Toronto, prononcera une allocution à 4 h. 30 p.m. le 12 janvier, le jour de l'ouverture de l'exposition.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

Incendie aux édifices du gouvernement

Québec, 8 (D.N.C.) — Le feu a ravagé hier trois des plus luxueux édifices de la Grande-Allée, en face du parlement. L'incendie a éclaté dans la toiture de l'immeuble portant le No 67, où se trouvent les bureaux du ministère du Travail et du Conseil supérieur du Travail. Ce vaste édifice à trois étages a été pratiquement détruit de fond en comble. Les deux propriétés voisines ont été fortement endommagées par le feu, mais surtout par l'eau. Au no 60, se trouvait une annexe de la Commission des accidents de travail, et au no 65 la magnifique résidence de M. J.-K. Léonard, président et directeur général de la Compagnie d'Assurance Industrielle. Ce sont tous des édifices en pierre de taille à trois étages et dont on admirait les lignes architecturales. Tous les documents que renfermait l'édifice du ministère du Travail ont été détruits, mais ceux de l'édifice de la Commission des accidents du Travail ont été sauvés. Ajoutons que l'eau a aussi causé des dommages dans la partie inférieure de l'immeuble principal de la Commission, qui appartenait autrefois aux Chevaliers de Colomb. Il était impossible, la nuit dernière, d'évaluer les dommages. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils seront très considérables. Tous les pompiers en devoir ont été appelés sur les lieux à 7h. et l'incendie n'a été réellement maîtrisé qu'à 10 heures 30. A minuit, tous les hommes de la brigade étaient encore au poste et continuaient à déverser des tonnes d'eau sur le brasier. L'incendie a attiré en face du Parlement une foule très considérable. On a craint, au début de la soirée, pour tous les édifices qui se trouvent en face du parlement.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

M. B.

Les Prêts hypothécaires vous intéressent-ils? Nous en faisons une spécialité. Demandez notre trois-volets SOLON EN PARLAIT, soit en écrivant, soit en téléphonant. Il vous sera envoyé à titre gracieux. SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE 41 ouest, Saint-Jacques, Montréal, HArbour 3291.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Siège social — Montréal

Avis d'assemblée annuelle

AVIS est par les présentes donné que la soixante-troisième assemblée générale annuelle de la Sun Life Assurance Company of Canada aura lieu au siège social de la Compagnie, Square Dominion, Montréal, Canada, à deux heures et demi de l'après-midi, le mardi, 8 février 1944.

Le secrétaire, F. J. CUNNINGHAM



Le magnifique hôtel que l'on aperçoit ci-dessus, à gauche, a été transformé en maison de convalescence où les officiers canadiens, américains et britanniques blessés au front vont récupérer leurs forces. Organisé par la Croix rouge anglaise, ce centre est sous la direction de Mme W. D. Chambers, de Montréal, que l'on aperçoit à droite en train de recevoir la capitaine Bill Waddell, de Toronto, lors des regards bienveillants du "mar-lord" Gaisseau, qui porte les bagages de l'officier. Organisé plutôt comme un grand hôtel de villégiature, cet hôtel, situé sur la rive de la Méditerranée, offre tous les avantages des grands hôtels d'eau: pêche, natation, promenades sur l'eau, tennis, etc., etc. Les officiers des armées alliées y font des séjours dont la durée dépend de leur convalescence. (Photo Armée canadienne outre-mer.)

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien jouera deux fois contre les Rangers de New-York

Ce soir ces deux équipes en viendront aux prises au Forum et la joute commencera à 8 heures 15 pendant que demain ce sera à New-York que les deux équipes se disputeront les honneurs de la victoire — Le Bleu Blanc Rouge sera au grand complet — Première apparition locale de Mahaffy et de Gauthier — Les autres joutes de la Ligue Nationale en fin de semaine

Le Canadien aura une excellente occasion d'augmenter son avance dans la course au championnat de la Ligue Nationale de hockey lorsque les hommes de Dick-Irvin rencontreront ce soir et demain les Rangers de New-York, ce soir au Forum, et demain au Madison Square Garden. Si l'on tient compte du record des deux clubs à date, nous sommes portés à croire que les Montréalais gagneront facilement les deux joutes mais dans le hockey, comme dans tous les autres sports, les surprises sont toujours possibles et les protégés de Lester Patrick pourraient bien jouer un vilain tour au Bleu-Blanc-Rouge, particulièrement demain soir, lorsqu'ils auront l'avantage de jouer sur leur propre glace, dans la métropole américaine.

Le record des Rangers n'est pas très imposant pour cette saison car à date le club new-yorkais n'a gagné que quatre fois sur vingt parties jouées, tandis que les Tricolores ont dix-huit victoires à son crédit et un annulé trois fois sur un total de vingt-trois joutes.

Comme le Canadien sera au grand complet pour la partie de ce soir, nous choisissons les locaux pour l'emporter et la seule chose qui laisse un doute est le nombre de points que nos hommes pourront compter contre leurs adversaires. Il y a deux jours, nous craignons que Bill Durnan soit empêché de jouer à cause d'une attaque de grippe, mais hier soir, le Dr McGay annonçait que le cerbère du Canadien était assez bien pour retourner à son poste et défendre les filets du Bleu-Blanc-Rouge. Avec Durnan dans les filets et l'aide de nos excellents joueurs de défense, le Canadien semble être bien protégé contre une défaite.

Hier tous les équipiers du Canadien, à l'exception de Ray-Gettiffe,

ont pris part à la pratique qui a été limitée à une demi-heure car il s'agissait tout simplement de délier les muscles de nos joueurs, et cet exercice s'est limité à du patinage et des lancers vers la direction des filets.

L'alignement du Canadien sera tout probablement le suivant: Durnan dans les buts, Lamoureux, Bouchard et McMahon sur la défense; Lach, Blake et Richard; Watson, Gettiffe et Chamberlain; O'Connor, Majeau et Heffernan à l'avant.

Les Rangers, quelle que soit leur tenue contre les autres clubs de la ligue, ont toujours donné passablement de difficultés au Canadien et ils présenteront ce soir un alignement renforcé. Si McAuley, leur gardien de buts, connaît une bonne soirée, ils pourraient causer une surprise.

Trois joueurs de défense expérimentés seront devant McAuley dans Heller, MacDonald et Dill, le bouillant joueur de la ligue Américaine que les Rangers ont obtenu d'Edie Shore au début de la semaine.

Ce sera la première apparition locale avec les Rangers de Fernand Gauthier et McLaughlin, passés au New-York en échange pour les services de Watson.

La joute commencera à 8 h. 15 afin de permettre aux deux équipes de prendre le train car le Canadien partira avec les Rangers pour aller dans la métropole américaine où les deux équipes se rencontreront de nouveau demain soir. De New-York le Canadien se rendra à Toronto, où il rencontrera les Leafs mardi soir.

Dans les autres parties disputées en fin de semaine dans la Nationale, le Boston visite le Toronto ce soir même et demain, à part la joute Canadien-Rangers, il y a également celle jouée à Detroit entre le Chicago et les Ailes Rouges de Jack Adams.

Fairchild et Vickers vainqueurs

Le club Vickers, de Georges Mantha, s'est installé seul en première position de la ligue des Industries, quand il a vaincu le Canadien par 5 à 1 au Forum, hier soir, pendant que le Noorduyn de Marty Barry était battu par 6 à 5, par le Fairchild de Michel Normandin et Archie Wilcox.

Les deux joutes furent très intéressantes et les amateurs semblèrent bien goûter le beau jeu offert par les joueurs qui composent ces quatre clubs du circuit Ken Stewart, la plupart d'entre eux des joueurs de calibre senior. Joe Shack a été l'étoile du Vickers avec deux des cinq buts des siens et Ken Mosdell, qui jouait sa première partie pour le Fairchild, a grandement aidé ce club en comptant trois buts, soit la moitié du total compté par le club de Wilcox.

Par suite des résultats de ces deux joutes, le Vickers est seul en première place avec 8 points et il est suivi de près par le Fairchild qui s'est installé en seconde position avec 7 points. Le Noorduyn, qui était en première position avant le programme d'hier soir, est tombé en troisième place, quand il a été défait et le Canadien Car est toujours en dernière position avec seulement trois points.

Composition des équipes: CANADA CAR: but, Lavigne; défenses, Edolls et Laforte; centre, Carthy; avants, T. Miller, Farmer, Subs: Gruhn, Connolly, Anderson, E. Miller, Gibbon, Cameron, Lee et Abel.

VICKERS: but, Renaud; défenses, Blanchard, Hamel; centre, Bastien; avants, Shack et Lorrain. Subs: Lessard, Robidas, Lauzon, Campeau, Read, Mills et Bouvette. Arbitres: Gravel et Connolly.

Première période

1 Vickers: Lessard 6.27

Punition: Robidas.

Deuxième période

2 Vickers: Lauzon-Campeau 15.01

3 Can. Car, Carthy-T. Miller 16.08

Punition: Lessard.

Troisième période

4 Vickers: Shock 16.50

5 Vickers: Campeau 18.45

6 Vickers: Shack 19.19

Punition: aucune.

Deuxième partie:

FAIRCHILD: but, Leclerc; défenses, Despelteau et Laroche; centre, Bédard; avants, Cadoret et Laframboise. Subs: Hayes, Courteau, Roy, Ranger, Mosdell, Bessette, Desrochers et Coupal.

NOORDUYN: but, Payette; défenses, Munday, Bean; centre, Meronek; avants, Smart, Marks, Subs, Hébert, Morin, Kelley, Roche, Keyes, Gauthier et Davis.

Première période

1 Noorduyn: Smart-Meronek 3.30

2 Fairchild: Mosdell-Desroches 9.01

3 Noorduyn: Marks-Smart-Meronek 12.19

Punition: aucune.

Deuxième période

4 Fairchild: Mosdell-Desroches 2.0

5 Fairchild: Desroches-Bessette 5.0

6 Noorduyn: Davis-Roche 7.41

7 Noorduyn: Kelly-Morin-Roche 9.25

8 Noorduyn: Smart-Marks-Bean 12.36

9 Fairchild: Mosdell-Despelteau-Bessette 13.34

10 Fairchild: Laframboise-Bédard 15.25

11 Fairchild: Despelteau-Hayes-Courteau 18.37

Punition: Laroche.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Bédard, Keyes.

CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

Canadien 23 18 2 2 116 47 39

Toronto 26 13 11 2 114 101 28

Boston 25 12 9 4 125 115 28

Chicago 24 10 14 0 92 108 20

Detroit 23 8 11 4 83 94 20

Rangers 22 7 9 1 76 133 9

LIGUE AMERICAINE

section est

Hershey 25 10 10 8 63 74 22

Buffalo 25 6 15 4 51 98 16

Providence 25 6 15 4 51 98 16

section ouest

Cleveland 25 15 5 5 100 96 36

Indianapolis 28 9 10 9 77 78 27

Pittsburgh 24 10 14 0 92 108 20

LIGUE DES INDUSTRIES

J. G. P. N. P. C. Pts

Noorduyn 6 3 2 0 30 25 6

Vickers 6 3 2 0 30 25 6

Fairchild 6 3 2 1 36 30 7

Can. Var 6 3 2 1 36 30 7

LIGUE JUNIOR

J. G. P. N. P. C. Pts

Royal 10 8 1 1 64 30 17

Valleyfield 10 8 1 1 64 30 17

Concordia 10 8 1 1 64 30 17

Verdun 10 8 1 1 64 30 17

LIGUE MONT-ROYAL

J. G. P. N. P. C. Pts

Valleyfield 4 4 0 0 37 11 8

Lachine 3 1 2 0 14 15 6

Cyclones 3 1 2 0 13 27 2

LIGUE JUNIOR MONT-ROYAL

J. G. P. N. P. C. Pts

Pointe-Clair 4 3 1 0 18 12 6

Wheeler 5 2 1 0 25 23 6

Verdun 3 2 1 0 18 12 6

Grade 3 2 1 0 18 12 6

Rosemont 4 2 1 1 11 14 3

St-Paul 4 0 2 1 13 15 2

St-Pat 3 2 0 1 13 15 2

LIGUE DE LA DÉPENSE NATIONALE

J. G. P. N. P. C. Pts

C.A.R.C. 6 2 3 1 23 31 5

Martine 6 2 3 1 23 31 5

McGill 6 2 3 1 23 31 5

Armée 6 0 3 3 23 31 3

Les débuts de l'équipe de l'Université

L'équipe de l'Université de Montréal fera ses débuts ce soir dans la capitale fédérale alors que nos Carabins auront à faire la lutte aux fameux Commandos du géant McCall-frey mais c'est demain après-midi que les amateurs montréalais auront l'avantage de voir les joueurs de Sylvio Mantha à l'oeuvre alors que les protégés des capitaines Goure et Mantha joueront leur première partie locale contre les mêmes adversaires que ce soir. Ces deux joutes seront un véritable "test" pour nos universitaires et les fervents du hockey ne manqueront pas d'aller encourager leurs favoris à la victoire.

Les capitaines Mantha et Goure n'ont rien ménagé pour présenter au public une équipe en majorité canadienne-française, remplie de confiance et prête à batailler jusqu'à la fin.

Le choix de Sylvio Mantha comme instructeur apportait au milieu des sportifs une assurance d'une forte équipe.

Dimanche, les Carabins aligneront des joueurs tels que: Leclerc, (Coco) Blanchard, Laframboise, Perron, Jean Huguel et nombre d'autres.

Pour cette joute, le Concordia jr, club-ferme de l'Université, nous prêtera des joueurs tels que: Bédard, Lajoie et Robidas.

Un fait à noter, le jeune Yvan Dion, étudiant en médecine, de l'U. de M., contrairement à la majorité des joueurs de hockey, qui sont superstitieux, n'a pas peur d'endosser le chandail no 13. Ce jeune homme promet beaucoup pour l'avenir et nous sommes certains que Sylvio Mantha en fera, avant longtemps, une étoile.

Depuis le vieux Concordia sr, la ligue de Hockey senior du Québec n'a jamais compté parmi ses clubs qui la composent une équipe canadienne-française. Les Carabins sauront donner du beau jeu à leurs supporters et à tous ceux qui de près ou de loin travailleront dans le but de former une forte équipe.

De plus, les puissants Commandos d'Ottawa ne sont pas prêts à se laisser enlever la palme. Plusieurs figures bien connues du hockey font partie de cette équipe.

Le public peut s'attendre à une partie des plus contestées. Les étudiants de l'U. de M. ne manqueront pas d'appuyer leurs confrères.

Durant la joute, la Fanfare du C.E.O.C. fera les frais de la musique.

On nous apprend que la direction de Valleyfield refuse de donner à Arthur Lessard, brillant joueur de défense, son congé, en faveur de l'Université de Montréal.

Dernièrement, M. Delpha Sauvé, président du Club Valleyfield, avait promis aux capitaines Mantha et Goure, de l'Université de Montréal, de laisser aller ce joueur de défense.

Lessard, un jeune homme du calibre senior, à la fin de la saison, pourrait être considéré comme la meilleure recrue.

LE HOCKEY

VENDEUR: LIGUE DES INDUSTRIES

Verdun, 6; Noorduyn, 5.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE

Rangers à Canadien.

Boston à Toronto.

Providence à Hershey.

Indianapolis à Pittsburgh.

LIGUE SENIOR

U. de M. à Ottawa.

DEMAIN:

LIGUE NATIONALE

Canadiens à Rangers.

Chicago à Detroit.

LIGUE AMERICAINE

Hershey à Buffalo.

Cleveland à Indianapolis.

Pittsburgh à Providence.

LIGUE JUNIOR

Ottawa à U. de M.

LIGUE MONT-ROYAL

Cyclones à Valleyfield.

Armée à Lachine.

LIGUE JUNIOR

Verdun à Concordia.

LIGUE MONT-ROYAL

Verdun à Pointe-Clair.

CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

Canadien 23 18 2 2 116 47 39

Toronto 26 13 11 2 114 101 28

Boston 25 12 9 4 125 115 28

Chicago 24 10 14 0 92 108 20

Detroit 23 8 11 4 83 94 20

Rangers 22 7 9 1 76 133 9

LIGUE AMERICAINE

section est

Hershey 25 10 10 8 63 74 22

Buffalo 25 6 15 4 51 98 16

Providence 25 6 15 4 51 98 16

section ouest

Cleveland 25 15 5 5 100 96 36

Indianapolis 28 9 10 9 77 78 27

Pittsburgh 24 10 14 0 92 108 20

LIGUE DES INDUSTRIES

J. G. P. N. P. C. Pts

Noorduyn 6 3 2 0 30 25 6

Vickers 6 3 2 0 30 25 6

Fairchild 6 3 2 1 36 30 7

Can. Var 6 3 2 1 36 30 7

LIGUE JUNIOR

J. G. P. N. P. C. Pts

Royal 10 8 1 1 64 30 17

Valleyfield 10 8 1 1 64 30 17

Concordia 10 8 1 1 64 30 17

Verdun 10 8 1 1 64 30 17

LIGUE MONT-ROYAL

J. G. P. N. P. C. Pts

Valleyfield 4 4 0 0 37 11 8

Lachine 3 1 2 0 14 15 6

Cyclones 3 1 2 0 13 27 2

LIGUE JUNIOR MONT-ROYAL

J. G. P. N. P. C. Pts

Pointe-Clair 4 3 1 0 18 12 6

Wheeler 5 2 1 0 25 23 6

Verdun 3 2 1 0 18 12 6

Grade 3 2 1 0 18 12 6

Rosemont 4 2 1 1 11 14 3

St-Paul 4 0 2 1 13 15 2

St-Pat 3 2 0 1 13 15 2

LIGUE DE LA DÉPENSE NATIONALE

J. G. P. N. P. C. Pts

C.A.R.C. 6 2 3 1 23 31 5

Martine 6 2 3 1 23 31 5

McGill 6 2 3 1 23 31 5

Armée 6 0 3 3 23 31 3

La décision est accordée à Beau Jack

New-York, 8 — Beau Jack, champion mondial des poids légers, a triomphé de Lulu Constantino hier soir au Madison Square Garden, dans un assaut de boxe de dix rondes, mais la décision ne fut pas unanime; le vote fut de 2 à 1 en faveur du champion. Si Beau Jack avait réussi à porter tous ses coups il aurait pu mettre trois adversaires hors de combat dans la même soirée, mais le rusé Constantino a su, par son habileté, éviter la plupart des coups qui auraient pu l'ébranler, et c'est ce qui explique que le gars du Connecticut n'est même pas allé au plancher et qu'il était encore frais à la fin du 10e assaut.

A cause de la tactique de Constantino, qui recula continuellement ce ne fut pas un beau combat. On aurait pu le comparer aux rencontres de Joe Louis alors que les spectateurs se demandaient: "Son adversaire pourra-t-il finir le combat?"

La majorité des chroniqueurs de sports autour de l'arène accordèrent le combat à Jack par une grosse marge.

Les meilleures rondes de Constantino furent les 3e et 4e, alors qu'il ne fit pas seulement faire manquer constamment le boxeur de la Georgie, mais porta de nombreux uppercuts et secoua son adversaire à plusieurs reprises avec des corps à corps. La 5e ronde fut nulle.

Beau, qui tenta de remporter une mise hors de combat par moments, secoua souvent son petit adversaire avec des crochets et des coups de "bolo", mais ne put réussir à l'envoyer au plancher qu'une fois en 96 combats professionnels. Toutefois, Beau Jack lui infligea une entaille au sourcil droit à la 7e ronde avec un dur jab de la gauche. Furieux, Constantino attaqua furieusement.

Il sembla durant les huitième et neuvième rondes que Constantino allait être mis hors de combat alors que Jack le pourchassait dans tous les coins de l'arène, comptant à la tête et au corps avec de solides coups. Lulu se rallia quelque peu durant la dixième ronde.

Beau Jack était favori à quatre contre un mais Constantino trouva des supports qui crurent que sa rapidité et son habileté à éviter les coups lui permettraient de répéter la surprise que causa Bobby Ruffin en remportant la décision sur Beau Jack en octobre.

Beau Jack avait un avantage de trois livres, pesant 139 livres contre 136 pour Constantino.</

Les cercles des Jeunes Naturalistes

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec
Adresse : Secrétariat de la S.C.H.N., Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

559 Samedi, 8 janvier 1944

Le P. Gaspard Ducharme, C.S.V., naturaliste

En attendant que l'un des frères en religion du R. P. Ducharme veuille bien nous donner une notice de source complètement informée sur ses travaux scientifiques, je veux signaler aux Jeunes Naturalistes du Canada français la mort de cet homme remarquable qui appliquait à l'étude de la Nature une intelligence et un enthousiasme qui jamais ne cessèrent d'être fervents.

Le P. Ducharme fut l'un des pionniers des sciences naturelles chez nous. Il fut l'un des premiers membres de la Société canadienne d'Histoire naturelle à laquelle il resta toujours fidèle.

Il connaissait particulièrement bien la montagne de Rigaud, qu'il aimait comme une petite patrie, et les collections qu'il y a recueillies sont remarquables. De temps en temps il envoyait des spécimens à l'Institut Botanique, et ses envois étaient toujours significatifs, accusant l'étendue de ses connaissances.

J'aime à penser que les herbiers qu'il a réunis avec tant de passion seront conservés et mis à l'abri des mille avatars qui menacent les collections privées, quand celui qui les a accumulés avec amour n'est plus là. Je n'ose faire une suggestion, mais je me permets de signaler que le grand herbier de l'Université de Montréal, dans l'édifice du Jardin Botanique, est l'endroit idéal pour rendre accessibles ces matériaux, fruits de tant de labeur. Comme chaque feuille d'herbier porte le nom du collecteur, justice permanente est rendue au travail de tous les botanistes qui ont déposé dans la grande collection de l'Université leurs herbiers particuliers.

Le R. P. Ducharme, dans son milieu, fit école. Tout un groupe de religieux de Saint-Viateur a cultivé avec ardeur les Sciences naturelles. En font fait l'admirable Musée de l'Institut des Sourds-Muets, ainsi que les collections ornithologiques du Fr. Crête, et les collections entomologiques du Fr. Ouellet, les unes et les autres comptant parmi les plus importantes du Canada tout entier.

Frère MARIE-VICTORIN

Echo des C.J.N.

Le cercle Saint-Gabriel

Notre cercle a été des plus actifs au cours des vacances dernières.

Dix-sept herborisateurs ont cueilli et monté 2,112 plantes. Sur notre seule propriété on a relevé 219 espèces de plantes. Nos naturalistes ont fait 40 excursions environ.

Les ornithologistes ont collectionné quelque 650 insectes. Les ornithologistes ont "bagué" près de 150 oiseaux.

La géologie a aussi ses adeptes, mais "le milieu est évidemment plus sec".

CERCLE ST-GABRIEL, C.J.N.

Le cercle Hector Lafrance

L'an dernier, nous avons essayé de connaître les animaux de la ferme, surtout ceux qui rendent le plus de services à l'homme. Comme il était impossible pour plusieurs de visiter des fermes comprenant les différentes races d'animaux, nous avons collectionné toutes les gravures possibles s'y rapportant, et avons monté chacun notre album.

Graphologie au "Devoir"

Montk ou Monk — C'est si mal écrit que je ne suis pas sûr du pseudonyme. — Je n'ai pas reçu la lettre dont vous parlez.

Coeur d'or ou (je ne comprends pas le reste, c'est illisible) — Votre lettre de Shawinigan, du 23 octobre, est signée Marguerite, c'est la seule requête de vous. S'agit-il de votre écriture? Écrivez donc le pseudonyme libellément, en lettres moulées s'il le faut!

Térestienne — Du bon sens, du sens pratique, de l'ordre et du soin. Elle est sensible et affectueuse et ses affections sont un peu jalouses et exigeantes.

L'orgueil est très susceptible. Bonne, généreuse et active, et qui donne une belle capacité de se dévouer, mais ce dévouement est parfois empêché par de l'égoïsme. Elle est sincère, franche, naïve et crédule.

La volonté, vive et ferme souvent, est souple et assez influençable. Un peu d'amour-propre accentue la susceptibilité et lui rend la critique et les reproches insupportables.

L'humeur est variable et déteint sur la qualité du travail. Réserve, peu expansive. Gaie, aimable et très animée et vivante.

Makina — Peu d'instruction mais bon sens et esprit clair qui voit juste. Délicat, sensible, capable de tendresse et de dévouement. La volonté est suffisante sans être très forte; il a de la souplesse et il est influençable et porté à suivre plutôt qu'à conduire.

Honnête et sincère, il inspire une estime qu'il mérite.

Gratitive — Délicate, sensible, impressionnable, elle a un cœur tendre et généreux. Elle est fière, timide et susceptible. Elle n'est pas toujours commode, parce qu'elle est soupçonneuse et portée à exagérer les griefs et à être injuste.

Elle a de la bonté et son activité et son énergie, au service de cette bonté, la rendent capable de faire beaucoup de bien quand elle y est bien disposée.

L'humeur est très variable. La volonté est précise, parfois ferme, parfois faible et influençable. Le sens pratique est peu développé et peu exercé, mais il y a des possibilités de gagner de ce côté.

Elle aime bien ses sœurs et à ne pas trop se dévouer pour les autres, car elle a de l'égoïsme à côté de ses belles qualités.

Droiture, franchise et beaucoup de réserve.

Inter nos. — L'esprit est un peu léger et superficiel, mais elle a du bon sens et elle voit généralement juste. Le cœur est délicat et aimant, les affections sont plus vives que profondes. Grand besoin de

tendresse et de confiance. Faites pour comprendre mieux l'amitié que l'amour.

Pas pratique du tout. La volonté est plus vive que forte, plus impulsive que résolue, la résistance est faible et elle est très influençable.

Sincère, franche, avec, au fond, beaucoup de crédulité naïve. Enthousiasme facile. Réveries sentimentales. Beaucoup de chimères et d'illusions dans sa vie.

X. X. X. ou Une comique craintive. — Avec ces cinq ou six lignes, on ne fait rien qui vaille. L'esprit est clair et sensé. L'orgueil est susceptible. Elle est orgueilleuse mais d'une réserve très fermée, elle est difficile à connaître.

La volonté est très autoritaire et moins énergique qu'elle ne le paraît. Orgueil et confiance en soi. Gaïeté et animation.

Un manuscrit de ce genre devrait être mis de côté. Pour étudier l'écriture, il en faut!

Esereth. — L'esprit est clair et sensé, elle a un bon jugement. Sensible et tendre mais d'une grande réserve qui dissimule cette tendresse et cette sensibilité. L'activité est ardente. Elle a de l'ambition, de la bonne volonté et du courage, celui-ci est alimenté par l'optimisme qui lui fait voir le meilleur côté des gens et des choses.

Le cœur est aimant et elle a besoin d'affection. Sincère, droite, très franche.

Elle aime beaucoup à parler et elle ne s'en prive pas, mais ce n'est ni d'elle, ni de ses affaires qu'elle parle.

Simple et naturelle, gaie, animée et aimable. L'humeur est variable, cependant, et il lui arrive d'être un peu maussade.

La volonté manque de résolution et s'affirme comme résistante sous forme d'obstination habituelle. Elle n'a pas beaucoup d'initiative.

Aigle des Nuages. — C'est un mauvais spécimen sur papier rayé et de la copie.

Beaucoup d'imagination développée l'enthousiasme et certaines exagérations qui nuisent à la sûreté du jugement.

C'est une nature ardente et active. Il est ambitieux, sûr de lui et content de lui.

Généreux et bon, capable de se dévouer non sans un peu d'ostentation.

La volonté est forte et bien

Voilà en quelques mots le travail accompli par notre Cercle en 1942-1943.

Jean-Guy GAUDREAU, secrétaire

BOITE AUX QUESTIONS

Q. — En janvier, nous avons transplanté un jeune érable dont le tronc mesure environ de 3 1/2 à 4 pouces de diamètre. Il ne s'est pas trouvé à changer de sol: il était poussé dans le sable et nous l'avons transporté dans la même sorte de terre, très sablonneuse, chaude et légère. Comme le sol était gelé à une bonne profondeur, nous avons pu prendre une assez grosse motte de terre en déracinant l'arbre.

Nous voudrions savoir:

1° si cet arbre a quelque chance de reprendre, ou bien si tous les cultivateurs d'alentour ont raison de nous assurer qu'un arbre transplanté si gros ne peut reprendre.

2° quels soins lui donner pour assurer sa reprise, si elle est possible.

a) à la fonte des neiges; b) à l'été.

Des arrosages peuvent-ils finir par être trop copieux?

Quels engrais seraient recommandables?

Quelles piqures, dans quel temps et comment les donner? La vitamine B-1, annoncée dans un catalogue de grainetier et dont une bouteille de 25 sous serait suffisante, paraît-il, pour 360 gallons de solution, est-elle vraiment efficace et pourrait-elle être de quelque utilité dans le cas de notre érable?

(L. De S., Ste-Mélanie) R. — Si vous avez pris une motte de terre assez grosse pour réduire au minimum le bris des racines et si vous avez bien fait la plantation, il n'y a pas de raison pour que l'arbre transplanté ne reprenne pas. Je suppose que pour tenir la plante bien en place vous l'avez ancrée de telle sorte que le vent ne puisse pas avoir une trop forte action sur elle. Au printemps, lorsqu'arrivera la fonte des neiges, il faudra bien laisser la terre sur les racines et voir à ce que l'arbre demeure solidement ancré.

Dans les temps secs, il ne faudra pas avoir peur d'arroser. Ce soin que vous prendrez à lui donner tous les jours l'humidité nécessaire fera beaucoup pour le succès de sa reprise.

Pour stimuler la croissance des racines, des arrosages au purin, préalablement dilué, aideront grandement à l'établissement de votre érable.

La vitamine B-1 peut avoir son utilité. Je ne connais pas cependant de fait où, en pareille occurrence, elle s'est montrée avantageuse.

Stephen VINCENT

équilibrée; résolue, égale, ferme, persévérante, faite pour bien servir l'ambition.

Le cœur a des affections ardentes et exclusives. Discretion et pas d'expansion; il garde bien le secret de son intimité.

Envol. — Réflexive, positive et pratique, elle aime l'ordre et les choses bien faites. Ambitieuse et persévérante, d'une activité régulière, elle me paraît bien douée pour le succès dans toutes ses entreprises.

Sensible, bonne, délicate, toujours simple, spontanée et naturelle, elle n'a aucune vanité.

La droiture et la sincérité sont bien marquées. Elle a du jugement et une belle conscience limpide.

Capable et dévouée, bien faite pour créer le bonheur quand elle sera reine et maîtresse chez elle.

La volonté est ferme, douce et persévérante. Souplesse et amabilité. Humeur un peu inégale mais rarement désagréable.

Jean DESHAYES

M. le chanoine Edouard Jetté

Joliette, S. — M. l'abbé Edouard Jetté, curé de la cathédrale, a été nommé chanoine titulaire par S. Ex. Mgr Papineau, le 30 décembre dernier, lors de la réunion générale du clergé pour la présentation des vœux à Son Excellence.

Le nouveau chanoine est né à Saint-Jacques de Montréal, le 9 août 1898. Il fit ses études classiques au séminaire de Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre le 31 mai 1923. A Rome il prit son doctorat en philosophie; à Paris, il prit sa licence ès lettres. Il fut professeur au séminaire de 1923 à 1926 et de 1931 à 1943. Missionnaire diocésain de 1926 à 1928, il passa en Europe les années de 1928 à 1931. Le 27 septembre 1943, il prenait possession de la cure de la cathédrale.

M. le chanoine Jetté sera installé à la cathédrale dimanche le 23 janvier courant.

Nous lui présentons nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

"LE DEVOIR"

Samedi, 8 janvier 1944.

Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tous manuscrits doivent être à l'encre sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Une dispute de ménage!

Pendant une tournée, en revenant de visiter un malade, le Catéchiste m'indiqua avec son bâton une case quasi perdue dans la brousse et me dit: "Père, là habite un vieux et une vieille qui sont toujours en chicane. Impossible de les mettre d'accord. Je les visite régulièrement; mais je ne suis même pas arrivé à les faire assister au catéchisme. Si tu n'es pas trop fatigué, allons les voir..."

Un vieux et une vieille, rien d'anormal à cela. Mais un vieux et une vieille toujours en chicane, ça ne doit pas être banal. "Bien, dis-le au Catéchiste, allons-y." J'étais surtout pris du désir de faire la conquête de ces deux âmes, bien qu'elles appartenissent à un vieux et à une vieille toujours en chicane.

Une troupe d'enfants se joignait à nous. Leur entrain m'intrigue un peu. "Pourquoi avez-vous donc l'air si réjoui?" leur demandai-je. Et un curé de me répondre: "C'est parce que nous sommes assurés de rire un bon coup. Ces deux vieux, toujours en chicane, n'ont pas leurs pareils, Père!" Je reste rêveur. Un vieux et une vieille le soixante ans toujours en chicane... Ce n'est pourtant pas un âge pour être mordu de jalousie. Enfin, nous verrons bien.

J'étais un peu inquiet tout de même. S'ils allaient "laver leur linge sale" devant moi... Les deux vieux pourraient bien profiter de ma présence pour vider leur différend en plaidant devant moi et en me demandant de porter un jugement qui mit fin aux disputes. Dans ce cas, ça sera long; la vie des deux va y passer depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, en passant par la jeunesse et l'adolescence. En ruminant ces craintes je m'approche de la hutte délabrée. Un bruit de voix frappe mes oreilles: ce n'est certes pas le roucoulement de jeunes amoureux. D'abord une voix claire, perçante, saccadée, furieuse; celle de la vieille, sans doute. La réponse arrive: voix caverneuse, lente, ironique; celle du vieux assurément. Les voix d'un vieux et d'une vieille en chicane.

Les deux plaideurs

Le Catéchiste hâte le pas, frappe à la porte de la hutte et crie: "Eh! les vieux, le Père est ici, il veut vous voir. Cessez de vous chicaner et venez le saluer". Silence complet... Le Père qui est là! Un Blanc qui vient visiter des pauvres gens comme eux! Ce n'est pas un mince honneur. Le vieux et la vieille se précipitent et arrivent en même temps à la porte trop étroite pour les laisser passer tous deux en même temps. La vieille croyait que son vieux allait lui faire la politesse de s'effacer devant elle; le vieux voulait laisser sentir à sa "douce" moitié que le maître de la hutte c'est lui. Ils échangèrent un regard qui dit long sur leurs sentiments intimes. Le crux, pour un moment, que la chicane allait prendre. Mais non.

Par le ne sais quel tour de force, la vieille réussit à franchir le seuil la première, suivie de près par le vieux. "Quelque joie de te voir, Père!" s'écrient-ils ensemble. Dieu seul connaît le fond des cœurs; mais je ne crois pas faire un jugement téméraire en disant que ces vieux païens auraient préféré me savoir loin de leur village...

Après les salutations d'usage le vieux m'invite à entrer dans sa case pour me reposer. La vieille lance un regard courroucé vers son mari, se précipite dans la hutte pour ramener le feu qui couve sous la cendre et me dit:

— Pardonnez, Père, l'état de délabrement de notre hutte. Mon mari il ne pense qu'à se chauffer au soleil! Pas moyen de lui faire réparer la hutte qui tombe en ruines. Quelle misère! Ah! Père, si vous saviez comme je suis à plaindre! la misère me tue!

Blessé dans sa dignité de maître du logis, le vieux riposte avec aigreur:

— Vieille sorcière, s'écrie-t-il, tu oses m'accuser de ne pas te chauffer! J'accepte le défi. Je vais me défendre devant le Père. Le Catéchiste et tous les gens ici présents.

Me voilà au blanc! Prenant mon courage à deux mains, je me dis prêt à entendre les plaidoiries. On apporte une natte et un petit tabouret indigène. Résigné comme un condamné à mort, je m'assieds et j'écoute.

Tout en écoutant, j'examine de plus près les deux plaideurs. Comme beautés, ma foi, j'ai déjà vu mieux... La vieille, petite taille, une épaule plus haute que l'autre, cette plate, les deux yeux (de la couleur de fausses perles) convergent l'un vers l'autre comme pour se surveiller mutuellement, bouche ornée d'une seule dent dans la mâchoire supérieure. Pauvre dent! à chaque respiration de la vieille, elle oscille comme une feuille sèche agitée par le vent. Le vieux, taille moyenne, un peu bossu, un nez fortement aplati, un seul oeil et une seule oreille (l'autre oeil et l'autre oreille ayant été enlevés par ordre du roi dans le bon vieux temps...)

Plaidoyer de la vieille

Mais la vieille ne perd pas de temps. "Père, je suis bien vieille, comme tu le vois; mais il n'en faut pas toujours ainsi. Quand j'étais jeune, je faisais l'orgueil de mes parents. Arrivée à l'âge de me marier, je passais pour une jolie fille, sérieuse et active."

État de rire de la part du vieux. "Père, je crois bien de ce qu'elle te dit. Elle a toujours été laide; personne n'en voulait. Je ne comprends pas comment j'ai pu faire la sottise de l'épouser."

Sans se laisser émouvoir par cette interruption, la femme continue: "Parmi tous les jeunes gens qui prétendaient à ma main, il y avait mon mari actuel. Comment ai-je pu porter mon choix sur lui? Il a sans doute eu recours aux maléfices d'un

sorcier. Qui, pour mon plus grand malheur, c'est lui que j'ai choisi. Avec lui je n'ai jamais goûté un seul instant de paix et de bonheur. Il m'a toujours insultée; il ne m'a jamais donné de viande ou de sel. Toujours de vieux habits; j'avais honte de paraître en public. Pas moyen de le contenter; jamais la nourriture n'est cuite à son goût. Je patientais dans l'espoir de le gagner par ma douceur. Tout cela en vain; il ne m'a jamais aimée. Les malheurs m'ont fait vieillir avant le temps. Si nous avons fait si mauvais ménage, c'est sa faute à lui. Encore tout à l'heure, pendant que tu approchais de notre hutte, il me reprochait de lui avoir servi de la nourriture bonne tout au plus pour les poules. Une telle insulte m'a irritée, Père, au point que moi, qui d'ordinaire suis si calme, je me suis emportée. Mais je ne l'ai pas insulté. Viens voir la nourriture, Père, tu pourras constater qu'elle est cuite à point et que mon mari dispute pour rien. Voilà ce que j'avais à dire."

Plaidoyer du vieux

Sans me lever de mon siège de juge de paix, j'invite le vieux à s'expliquer à son tour. "L'homme est né pour le malheur, Père; que tu es heureux de n'être pas marié! Ah! si j'avais su, moi aussi je serais resté vieux garçon. Comme tu le vois, les années ont courbé mon corps vers la terre; les misères que j'ai eues avec cette femme me font mourir. Jeune, je n'avais pas mon égal. A combien de filles j'ai fait bondir le cœur! Si j'avais voulu, j'aurais pu avoir des femmes à la douzaine! Hélas! une seule a suffi pour me dégoûter de toutes les autres..."

"Si c'était à recommencer, Père, j'aurais bien voulu plutôt que de vivre avec une chipie pareille. Elle me rend la vie impossible! Elle me trompait, en faisant passer pour une fille paisible, n'aimant pas à courir de maison à maison pour y faire des visites. Je suis tombé dans le piège, et j'y suis encore. Quelques semaines à peine après le mariage, elle partait en promenade pour deux mois. A son retour, elle voulait jouer à la grande dame, des choses que je fis faire mes cultures et ma cuisine par d'autres femmes. Elle ne faisait plus rien et exigeait toujours des étoffes et de la viande. Pour avoir la paix (car je suis un homme paisible qui aime la paix) j'ai essayé tout d'abord de la contenter. A la fin je dus agir pour ne pas me ruiner. Je l'obligeai à cultiver et à cuire ma nourriture. Tu as dû remarquer ma bananeraie; c'est un vrai fouillis de mauvaises herbes; c'est comme cela depuis des années... Tu l'as entendue tout à l'heure parler de la nourriture. Regarde ce qu'elle a fait. Elle a cuit deux plats de banane. Ma bouillie à moi est dure comme de la pierre et sans sauce. Pour elle-même madame s'était préparé un plat de bouillie bien cuite avec une bonne sauce aux champignons. Quand elle eut bien mangé, pour me narguer, elle donna le reste aux poules. Voilà comment on m'insulte dans ma hutte. A toi maintenant, Père, de trancher entre nous deux..."

Le jugement

Que faire? Que dire? Si je donne raison au vieux, sa femme en verra de belles avant ce soir! Si je donne raison à la vieille, elle serait capable de laisser son mari mourir de faim... Dire à l'un qu'il a raison et à l'autre qu'il n'a pas tort ne me paraît pas sage dans les circonstances présentes. Un jugement à la Salomon alors!

— Voici ce que je pense. Puisque vous ne pouvez vivre ensemble, j'emmené le vieux à la mission. La vieille est ahurie:

— Père, protesta-t-elle, si je reste seule ici, qui me défendra contre les voleurs et les bêtes fauves? Moi, je l'ai toujours aimé mon mari... et je l'aime encore."

Me tournant alors vers le mari: — Alors, c'est toi qui resteras ici, lui dis-je, j'emmène ta femme à la mission. Comme ça tu auras la paix.

C'est au tour du mari de me regarder d'un air incrédule:

— Mais, Père, s'écrie-t-il, si je reste seul ici, qui cuira ma nourriture? D'ailleurs, dans le fond, j'ai toujours aimé ma femme... et je l'aime encore... Laissez-nous ici ensemble; donne-nous la médaille des catéchumènes. Peut-être en nous faisant instruire de la religion que nous apprendrons à ne plus nous chicaner pour des riens.

Depuis ce temps les deux vieux vivent en bonne harmonie et ils sont fidèles à suivre les classes de catéchisme afin de se préparer au baptême.

Aristide LABREQUE, des Pères Blancs.

N. B. — La maison des Pères Blancs à Montréal est à 1640 rue Saint-Hubert.

Les ouvrages de Jacques Bainville

HISTOIRE DE FRANCE (2 volumes), 600 pages. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.65.
L'ALLEMAGNE (2 volumes), 500 pages. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.65.
NAPOLÉON (2 volumes), 650 pages. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.65.
LA RUSSIE ET LA BARRIÈRE DE L'EST, 300 pages. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.
L'ANGLETERRE ET L'EMPIRE BRITANNIQUE, 250 pages. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.
LES CONSEQUENCES POLITIQUES DE LA PAIX, 250 pages. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Ouverts de 10 à 6:30, samedi compris.

DUPUIS

Toile forte

Pour essuie-mains sur rouleau ordinaires... largeur: 16 pouces. Texture de toile forte et serrée, résistante aux durs frottements. Bordure en bleu, or, vert ou rouge. La vergée: .45



Essuie-verres

Linges de texture serrée et résistante pur fil pour essuyer les verres, la porcelaine, la faïence... Fond blanc avec bordure rouge, vert ou bleu. Inscription "Glass Cloth". Environ: 22" x 32" — chacun: .59

Coton jaune

Texture forte et robuste faisant de ce coton jaune une qualité idéale pour doubler un couvre-pieds, pour ouvrages de fantaisie, housses pratiques. Largeur: 27 pouces. 10 verges 1.00

Couvertures

Couvertures de laine grises dont l'épaisseur suffira à donner le confort parfait l'hiver. Poids environ 4 livres... dimensions environ: 60" x 80". Chacune: 5.95

DUPUIS — deuxième (ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUCAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 9 JANVIER

Fête de la Sainte Famille, double 2e cl., blanc, messe Exultat, avec Gl. et Cr., 2e or. du dim. I, 3e de l'Oct. de l'Epiph. seulement: (cependant 4e M.: commandée pro re gravi); préface et Communiqués de l'Epiph.; dernier Ev. In principio. — Aux II Vêpres, (ant. Post triduum) mém. de l'Oct. de l'Epiph. et du dim. (ant. Fili, V. Omnes, or. Vota).

AU PRONE

LE DIMANCHE 9 JANVIER 1944

On annonce: Aujourd'hui, fête de la sainte Famille: dans toutes les paroisses, on consacrera les familles à la sainte Famille de Nazareth; cette consécration se fait à chaque messe par une prière que l'on récite en chaire; consultez le manuel Preces et Orationes, voyez à la page 86. Aujourd'hui, on doit lire l'appendice au rituel pour ce qui concerne la législation des mariages, voir pages 38 et suivantes.

Aussi donner connaissance de la loi sur les emprunts de fabrique. Dans le courant du mois de jan-

vier, dans plusieurs églises, a lieu la cérémonie bien impressionnante de la bénédiction solennelle des petits enfants et de la visite à la Crèche de l'Enfant-Jésus. (Voir Preces et Orationes, p. 51).

C'est aussi dans le courant de janvier que MM. les curés doivent rendre les comptes de Fabrique pour 1943 devant MM. les marguilliers anciens et nouveaux.

Le Nouveau Meurtier



Achetez le meilleur et le plus nouveau poison en Canada pour détruire les RATS, SOURIS, MULETS et les laisser sans odeur.

Garantie pour deux mois.

Vendu en 3 formats:

60c — \$1.50 — \$3.00

LABORATOIRE

4166 RUE SAINT